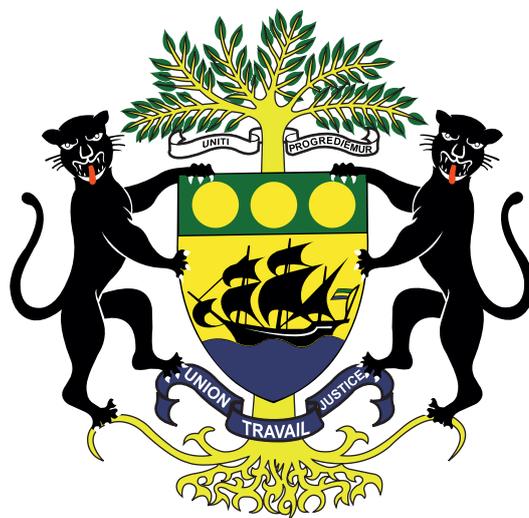


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE : COMMUNICATION

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	1
MISSION COMMUNICATION	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	10
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	12
PROGRAMME ECONOMIE NUMERIQUE	13
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DU PROGRAMME	14
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	16
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	23
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	23
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	24
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	26
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	27
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	27
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	27
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	28
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	29
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	30
PROGRAMME COMMUNICATION	35
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	36
PRESENTATION DU PROGRAMME	36
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	39
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	44
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	44
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	45
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	48
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	49
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	49
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	49
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	50
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	51
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	52
PROGRAMME POSTE	68

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	69
PRESENTATION DU PROGRAMME	69
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	72
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	77
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	77
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	78
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	79
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	79
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	79
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	80
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	80
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	80
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	81
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	81
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	82
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE COMMUNICATION</u>	<u>85</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	86
PRESENTATION DU PROGRAMME	86
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	88
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	91
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	91
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	92
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	92
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	92
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	93
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	93
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	93
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	93
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	93
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LAPOSTE</u>	<u>94</u>
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	95
PRESENTATION DU PROGRAMME	95
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	97
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	103
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	103
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	104
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	105
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	105
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	105
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	106
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	106
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	106
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	108
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	108
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	109

MISSION COMMUNICATION

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste.

La mission était, en 2016, également portée par le Ministre de la Communication, des Relations avec les Institutions Constitutionnelles, Porte Parole du Gouvernement.

PRESENTATION DE LA MISSION

La Mission Interministérielle "Communication" regroupait, en 2016, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste ainsi que le Ministère de la Communication dans son programme Communication.

PERIMETRE DE LA MISSION

L'objectif de cette mission est d'assurer la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines du Numérique, de la Communication et de la Poste.

En matière d'Economie Numérique :

Le Ministère devra conduire, en relation avec les opérateurs du secteur, les réformes indispensables à la constitution d'un Etat moderne et performant afin de :

- mettre en place le cadre Juridique, Institutionnel et Financier nécessaire à l'appropriation du Numérique dans tous les secteurs d'activités ;
- construire une infrastructure large bande pérenne afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et aux services qu'elles véhiculent ;
- permettre l'accès aux services numériques de base à la population sur l'ensemble du territoire afin de garantir l'inclusion numérique et financière à tous (Développement du Service Universel).

En matière de Poste :

Il sera impératif :

- d'élaborer les politiques dans les secteurs de la poste et de veiller à leur exécution ;
- de garantir l'accès au service universel ;
- de s'assurer du respect, par les opérateurs postaux, des obligations liées à l'ordre public et à l'aménagement du territoire.

En matière de Communication :

L'orientation sera la réorganisation du secteur. Pour ce faire, il s'agira :

- d'élaborer les politiques dans les domaines de la communication, de la publicité et de la cinématographie et de veiller à leur exécution ;
- de promouvoir l'image du Gabon ;
- d'instruire les dossiers de demandes d'agrément techniques d'usage des fréquences aux entreprises privées de radiodiffusion et de télévision ;
- de développer et promouvoir la Médiamétrie pour la mesure des audiences des radios et des télévisions.

La mission "Communication" comprend cinq (5) programmes :

- le programme Economie Numérique ;
- le programme Poste ;
- le programme Pilotage et Soutien à la Politique de l'Economie Numérique et de la Poste ;
- le programme Communication ;
- le programme Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

- le décret N°0406/PR/MENCP du 12 Mars 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication et de la Poste ;
- la loi N°19/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République gabonaise ;
- le décret n°0226 du 14 avril 2016 portant réorganisation de la Direction Générale de la Communication ;
- le décret 0291/PR/MC du 23 mai 2016 modifiant et supprimant certaines dispositions du Décret 725/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Gabon Télévisions ;

- le décret N°0727/PR/MENCP du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Radio Gabon ;
- le décret N°0726/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Télédiffusion du Gabon ;
- l'ordonnance N°015/PR/2010 du 25 février 2010 portant création et organisation de l'Institut Gabonais de l'Images et du Son, ratifiée par la Loi 023/2010 et promulguée par le décret N°0504 du 27 juillet 2010 ;
- le Décret 328/PR/MCRIC-PPG portant réorganisation de l'Agence Gabonaise de Presse ;
- le décret N°0503/PR portant promulgation de la loi N°022/2010 portant ratification de l'ordonnance N°014/PR/2010 du 25 février 2010 portant création de l'Institut National de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC).

PRINCIPALES REFORMES

En matière d'Economie Numérique

Les principales réformes dans le secteur sont les suivantes :

Une série des lois sur la Société de l'Information est initiée pour encadrer juridiquement les usages afin de lutter contre certains fléaux tels que la Cybercriminalité, le blanchissement d'argent, la corruption.

Les missions des Directions Générales de l'Administration Centrale sont désormais recentrées sur leurs cœurs de métier : la définition des politiques et des stratégies, la conception, la réglementation, le suivi et la recette des projets ainsi que la mesure d'impact des politiques publiques (suivi-évaluation) conformément à la réforme administrative en cours.

Les organigrammes des entités administratives intègrent le rôle de la société civile tout particulièrement pour agir au niveau des communautés locales afin de garantir un impact certain des résultats de la politique publique.

Par ailleurs, afin de garantir une gestion efficiente de certaines activités spécialisées du secteur, des Agences ou Entités sous tutelle ont été créées pour exécuter un pan de la politique publique. C'est le cas de l'ARCEP (la Régulation), ANINF (Construction des Infrastructures Numériques), SPIN (Gestion du patrimoine de l'Etat et la prise des participations), AGEOS (Etudes et Observations Spatiales) etc.

La réforme de l'Administration en général basée sur le principe de spécialisation des tâches circonscrit les activités des Cabinets Politiques et de l'Administration Centrale dans la conduite des tâches d'orientation, de conception et de contrôle. Les Services Publics personnalisés et le secteur privé, dans le cadre des périmètres qui leurs sont attribués, sont chargés de mener les tâches d'exécution et de mise en œuvre des politiques publiques mais aussi de conseil. La Société Civile quant à elle joue le rôle de sensibilisation.

Le Plan sectoriel Gabon Numérique, véritable "feuille de route" du Programme, présente de façon claire et lisible, la stratégie de développement du Numérique au Gabon.

En matière de Poste

La réforme dans ce secteur consiste à moderniser et déployer le réseau postal gabonais pour l'adapter aux besoins de la clientèle à travers :

- la mise en place d'un réseau tridimensionnel, physique, électronique et financier ;
- La mise en place d'un cadre institutionnel et juridique indispensable au développement de la Poste.

En matière de Communication

Les changements initiés par le Gouvernement, dans ce secteur, visent à séparer, aussi bien pour la télévision que pour la radio, les fonctions de diffusion, de production et de transport du signal. En vue de couvrir à la fois le spectre du contenu que celui de la couverture nationale, les entités créées doivent se décliner en chaînes généralistes, chaînes thématiques et stations provinciales.

La seconde principale réforme dans ce secteur est la mise en place :

- d'une nouvelle loi relative à l'exercice de la liberté de la communication en République gabonaise ;
- d'un cadre institutionnel indispensable au développement de la Communication audiovisuelle, écrite, numérique et cinématographique.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	2015 Réalisé	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)
N° 1 : D'ici 2018, construire une infrastructure large bande afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et aux services qu'elles véhiculent.	Taux de réalisation du Backbone National	30	30	90	60
	Taux de réalisation du Datacenter	NA	60	0	-60
N° 2 : Vulgariser et promouvoir les services numériques afin de moderniser les relations usagers/administrations et inter-administrations et contribuer au développement économique et social du Pays à l'horizon 2018.	Taux d'élaboration et de déploiement des plans de communication	NA	100	20	-80
	Taux d'organisation des activités du Sommet de l'Économie numérique et de l'Internet	NA	100	100	0
	Taux de production des publications sur le numérique au Gabon	NA	100	50	-50
	Taux de mise en œuvre du Plan national du haut débit	NA	100	80	-20
	Taux de production des activités de la plateforme de communication	NA	100	50	-50
N° 3 : Impulser et développer d'ici à fin 2018, l'entreprenariat dans l'Economie Numérique et la croissance, sources de création d'emplois et de revenus pour la population.	Pourcentage de jeunes entrepreneurs ayant bénéficié d'un accompagnement	NA	20	0	-20
	Taux de réalisation de l'Incubateur d'entreprises du Numérique	NA	100	80	-20
N° 1 : D'ici à fin 2018, avoir amélioré l'accessibilité des usagers au réseau postal ainsi que l'offre de service de la poste.	Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du SDRP	50	50	50	0
	Nombre de nouveaux bureaux de postes mis en fonctionnement	NA	6	0	0
	Nombre de points de collecte installés en zone rurale	NA	5	0	0
	Nombre de boîtes aux lettres installées en zone rurale	1500	1500	0	0
N° 3 : Etre parvenu tout au long de la période 2016- 2018 à améliorer la rapidité et la sécurité d'acheminement des envois postaux.	Taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux intra Libreville (J+1)	90	90	75	-15
	Taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux entre Libreville et les autres capitales provinciales (J+3)	90	90	70	-20
	Taux de respect du délai d'acheminement des envois imports de Libreville vers les autres capitales provinciales (J+3)	90	90	70	-20
	Taux du respect du délai d'expédition des envois exports collectés dans les autres capitales provinciales (J+4)	90	90	70	-20
	Taux du respect du délai d'expédition des envois exports collectés à Libreville (J+1)	90	90	70	-20
	Nombre d'envois postaux signalés non parvenus à leur destinataire	50	50	50	0
	Pourcentage d'envois postaux signalés non parvenus à leur destinataire	0.2	0.2	0.2	0

NA : non applicable

Objectif Stratégique	Indicateur	2015 Réalisé	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)
N° 3 : Etre parvenu tout au long de la période 2016- 2018 à améliorer la rapidité et la sécurité d'acheminement des envois postaux.	Nombre d'envois postaux signalés parvenus endommagés	20	20	0	20
	Pourcentage d'envois postaux signalés parvenus endommagés	0.03	0.03	0	0.03
N°2 : Promouvoir le cinéma gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays d'ici 2018.	Taux de production du répertoire des sites de tournage	0	100	75	-25
	Nombre de films réalisés en coproduction	NA	3	2	-1
	Nombre de films présentés à l'international	NA	1	1	0
N°3 : Améliorer d'ici à fin 2018, le taux de couverture des médias sur le territoire.	Taux de couverture du territoire en TNT	NA	40	0	-40
	Taux de couverture du territoire national en Radio FM	NA	50	30	-20
	Taux d'exécution du business plan de Gabon Télévision	NA	100	0	-100
	Nombre de correspondants provinciaux de Gabon Télévisions en place pour l'élection présidentielle 2016	NA	18	18	NA
	Taux de mise en place progressive des chaînes thématiques de Gabon Télévisions et Radio Gabon	NA	100	100	NA
	Taux de restructuration des services financiers et des programmes des stations provinciales de Radio Gabon	NA	75	0	-40

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Programmes et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
10.416: Economie numérique	20 599 122 811	13 394 940 883	7 204 181 928	20 599 122 811	13 394 940 883	7 204 181 928
10.416.1: Normalisation et Régulation	50 000 000	35 493 900	14 506 100	50 000 000	35 493 900	14 506 100
10.416.2: Infrastructures et Planification des réseaux numériques	19 579 966 811	12 667 438 973	6 912 527 838	19 579 966 811	12 667 438 973	6 912 527 838
10.416.3: Promotion des services numériques	969 156 000	692 008 010	277 147 990	969 156 000	692 008 010	277 147 990
10.423: Communication	1 787 890 341	2 538 110 602	-750 220 261	1 787 890 341	2 538 110 602	-750 220 261
10.423.1: Gestion des médias et du cinéma	1 771 648 677	2 522 985 602	-751 336 925	1 771 648 677	2 522 985 602	-751 336 925
10.423.2: Normalisation et Régulation	16 241 664	15 125 000	1 116 664	16 241 664	15 125 000	1 116 664
10.430: Poste	997 706 112	881 144 013	116 562 099	997 706 112	881 144 013	116 562 099
10.430.1: Normalisation et Régulation	5 400 000	2 565 000	2 835 000	5 400 000	2 565 000	2 835 000
10.430.2: Développement des services postaux	992 306 112	878 579 013	113 727 099	992 306 112	878 579 013	113 727 099
10.435: Pilotage et soutien à la politique de la communication	27 000 000	23 449 904	3 550 096	27 000 000	23 449 904	3 550 096
10.435.1: Pilotage de la stratégie ministérielle		9 114 906	885 094		9 114 906	885 094
10.435.2: Coordination administrative	17 000 000	14 334 998	2 665 002	17 000 000	14 334 998	2 665 002
10.437: Pilotage et soutien aux politiques de l'économie numérique et de la poste	4 919 292 143	686 982 869	4 232 309 274	4 919 292 143	686 982 869	4 232 309 274
10.437.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	81 308 480	61 475 980	19 832 500	81 308 480	61 475 980	19 832 500
10.437.2: Coordination Administrative	4 837 983 663	625 506 889	4 212 476 774	4 837 983 663	625 506 889	4 212 476 774
Total pour la mission	28 331 011 408	17 524 628 271	10 806 383 137	28 331 011 408	17 524 628 271	10 806 383 137

Explication des principaux écarts :

Le montant global de l'enveloppe budgétaire de la mission s'élève à **28 331 011 407 FCFA**, dans la loi de finances 2016. Ce budget a été exécuté à hauteur de **17 524 628 271 FCFA**, soit un taux d'exécution global de **61,86%**.

L'écart global enregistré de **10 806 383 137 FCFA**, se justifie par :

- la non-levée des réserves obligatoires des titres 3, 4 et 5 des différents programmes qui s'élèvent à **3 069 188 933 FCFA** ;
- les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat ;
- les lourdeurs administratives causées par le dépôt tardif de l'arrêté portant désignation des acteurs de la ligne managériale.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
10.416: Economie numérique	20 599 122 811	13 394 940 883	7 204 181 928	20 599 122 811	13 394 940 883	7 204 181 928
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	52 008 000	45 232 500	6 775 500	52 008 000	45 232 500	6 775 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 050 000 000	1 749 277 210	300 722 790	2 050 000 000	1 749 277 210	300 722 790
Titre 4. Dépenses de transfert	791 024 811	544 540 924	246 483 887	791 024 811	544 540 924	246 483 887
Titre 5. Dépenses d'investissement	17 706 090 000	11 055 890 249	6 650 199 751	17 706 090 000	11 055 890 249	6 650 199 751
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.423: Communication	1 787 890 341	2 538 110 602	-750 220 261	1 787 890 341	2 538 110 602	-750 220 261
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	454 136 000	453 705 808	430 192	454 136 000	453 705 808	430 192
Titre 3. Dépenses de biens et services	500 000 000	831 063 391	-331 063 391	500 000 000	831 063 391	-331 063 391
Titre 4. Dépenses de transfert	833 754 341	953 341 403	-119 587 062	833 754 341	953 341 403	-119 587 062
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	300 000 000	-300 000 000	0	300 000 000	-300 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.430: Poste	997 706 112	881 144 013	116 562 099	997 706 112	881 144 013	116 562 099
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	12 912 000	13 305 000	-393 000	12 912 000	13 305 000	-393 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	27 000 000	12 824 615	14 175 385	27 000 000	12 824 615	14 175 385
Titre 4. Dépenses de transfert	957 794 112	855 014 398	102 779 714	957 794 112	855 014 398	102 779 714
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.435: Pilotage et soutien à la politique de la communication	27 000 000	23 449 904	3 550 096	27 000 000	23 449 904	3 550 096
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	27 000 000	23 449 904	3 550 096	27 000 000	23 449 904	3 550 096
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.437: Pilotage et soutien aux politiques de l'économie numérique et de la poste	4 919 292 143	686 982 869	4 232 309 274	4 919 292 143	686 982 869	4 232 309 274
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	4 422 930 000	231 239 000	4 191 691 000	4 422 930 000	231 239 000	4 191 691 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	496 362 143	455 743 869	40 618 274	496 362 143	455 743 869	40 618 274
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	28 331 011 408	17 524 628 271	10 806 383 137	28 331 011 408	17 524 628 271	10 806 383 137
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	4 941 986 000	743 482 308	4 198 503 692	4 941 986 000	743 482 308	4 198 503 692
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 100 362 144	3 072 358 989	28 003 155	3 100 362 144	3 072 358 989	28 003 155
Titre 4. Dépenses de transfert	2 582 573 264	2 352 896 725	229 676 539	2 582 573 264	2 352 896 725	229 676 539
Titre 5. Dépenses d'investissement	17 706 090 000	11 355 890 249	6 350 199 751	17 706 090 000	11 355 890 249	6 350 199 751
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Initialement autorisé à **28 331 011 408 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, le budget de la mission a été exécuté à hauteur de **17 524 628 271 FCFA**, soit **61,86%** du montant autorisé en LF.

TITRE 2 : En dépenses de personnel, la mission a reçu une dotation de **4 941 986 000 FCFA**. Ce titre a été exécuté à hauteur de **743 482 308 FCFA**, soit un taux d'exécution de **15,04%**. L'écart est constitué de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

TITRE 3 : En biens et services, la mission a reçu une dotation de **3 100 362 144 FCFA** qui a été exécutée à hauteur de **3 072 358 989 FCFA**, soit un taux d'exécution de **99,10%**. L'écart relevé de **28 003 155 FCFA**, se justifie par les lourdeurs administratives, notamment le dépôt tardif de l'arrêté portant désignation des acteurs de la ligne managériale.

TITRE 4 : Les dépenses de transferts, constitués par les subventions aux opérateurs et des cotisations internationales s'élèvent à **2 582 573 264 FCFA**, ont été exécutés à hauteur de **2 352 896 725 FCFA**, soit un taux d'exécution de **91,11%**.

L'écart de **229 676 539 FCFA** s'explique, entre autres, par :

- les crédits non engagés des cotisations internationales d'un montant de **78 250 000 FCFA**;
- les lourdeurs administratives causées par le dépôt tardif de l'arrêté portant désignation des acteurs de la ligne managériale.

TITRE 5 : En dépense d'investissement, la mission a reçu une dotation de **17 706 090 000 FCFA**. Ce montant a été exécuté à hauteur de **11 355 890 249 FCFA**, soit un taux d'exécution de **64,14%**.

L'écart constaté de **6 350 199 751 FCFA** s'explique par :

- la non-levée de la réserve obligatoire de **2 655 813 500 FCFA** ;
- les mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat ;
- les lourdeurs administratives notamment le dépôt tardif de l'arrêté portant désignation des acteurs de la ligne managériale.

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	- 4 198 476 692		
Titre 3	+ 550 000 000		
Titre 4	+ 500 000 000		
Titre 5	- 3 694 176 251		
Titre 6			
Total des mouvements de AE	- 6 842 652 943		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	- 4 198 476 692			
Titre 3	+ 550 000 000			
Titre 4	+ 500 000 000			
Titre 5	- 3 694 176 251			
Titre 6				
Total des mouvements de CP	- 6 842 652 943			

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les transferts nets observés de **6 842 652 943 FCFA** se justifient par des crédits sortis de la mission pour abonder d'autres missions. Ils relèvent des différents titres :

- au niveau du titre 2, les transferts effectués sont de **4 198 476 692 FCFA**, ils englobent les réajustements des crédits de la main d'œuvre non permanente (MONP) et les crédits de la solde permanente des programmes qui ont été exécutés en gestion centralisée dans le programme "Gestion des Dépenses et Contrôle des Ressources".
- Les transferts opérés des crédits des biens et services (titre 3) s'élèvent à **550 000 000 FCFA**. Ils ont été transférés exceptionnellement au profit des opérateurs : Télédiffusion du Gabon (TDG) (**200 000 000 FCFA**), Gabon Télévisions (**200 000 000 FCFA**) et Radio Gabon (**150 000 000 FCFA**).
- Le montant de **500 000 000 FCFA** transféré au titre 4 a été versé au profit des entités suivantes :
 - l'Agence Gabonaise de presse (AGP), **300 000 000 FCFA** au titre de la subvention additionnelle ;
 - l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS), **200 000 000 FCFA** relatifs à la dotation exceptionnelle.
- Au titre 5, les crédits transférés s'élèvent à **3 694 286 251 FCFA**, ces crédits ont été retirés de la mission pour abonder une autre mission.

PROGRAMME ECONOMIE NUMERIQUE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Economie Numérique" a pour objectif d'élaborer la Politique Générale du Gouvernement pour le développement et la promotion de l'Economie Numérique sur l'ensemble du territoire, d'assurer l'accès au Service Universel à toute la population, ainsi que de réduire la fracture numérique entre les zones rurales et urbaines, ce, afin de hisser le Gabon au rang des pays émergents à l'horizon 2025.

Le responsable de programme est le **Directeur Général de la Promotion de l'Economie Numérique**.

PRESENTATION DES ACTIONS

Pour mettre en œuvre la politique du Gouvernement, le programme "Economie Numérique" s'articule sur trois (3) actions qui sont :

- Normalisation et Régulation ;
- Infrastructures et Planification des réseaux numériques ;
- Promotion des Services numériques.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

L'accès à Internet et aux contenus numériques se diffuse progressivement dans la population gabonaise. De nombreux facteurs externes et internes ont favorisé cette évolution :

- une plus forte visibilité quotidienne des technologies numériques au Gabon grâce à leur utilisation dans les opérations électorales (Biométrie) ou par les élèves et étudiants (recherche sur Internet) ;
- l'évolution des caractéristiques techniques des infrastructures qui ont rendu la mise en place de celles-ci moins coûteuses (du cuivre à la fibre optique).

Les attentes des usagers/clients dans ce domaine restent évidemment nombreuses :

- un meilleur niveau de débit Internet ;
- la possibilité d'accéder à Internet partout sur le territoire ;
- un coût plus faible des terminaux et de la connexion ;
- plus de services numériques disponibles via le réseau Internet et plus d'informations sur ces services.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics en matière d'Économie Numérique :

- la définition d'un cadre juridique et institutionnel ;
- la mise en place déjà bien engagée d'une infrastructure numérique au travers de plusieurs réseaux (SAT3, ACE, CAB4, Backbone National, RAG, TNT, etc.) ;
- la contribution du secteur à la création d'emplois, en augmentation constante ;
- la contribution du secteur au PIB national (4,9%, soit 3^{ème} après les secteurs Pétrole et BTP).

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés empêchent à l'heure actuelle l'obtention de résultats plus rapides et plus significatifs, notamment :

- la faiblesse des infrastructures de base (routes, électricité, eau), qui pénalise le programme ;
- la lourdeur du processus de décision ;
- le Système d'Information sectoriel encore embryonnaire ;
- un problème de mobilisation des moyens budgétaires : l'écart considérable entre les objectifs de réalisation des projets et les crédits budgétaires alloués ;
- des profils d'agents souvent inadaptés aux besoins du programme.

ENJEUX

Enjeu 1 : Permettre au plus grand nombre de Gabonais d'avoir accès aux Technologies de l'Information et de la Communication et aux services qu'elles véhiculent

- Enjeu 2 : Faire de l'Economie Numérique un secteur majeur de création d'activités, d'emplois et de revenus pour la population

- Enjeu 3 : Moderniser, grâce aux nouvelles technologies, les relations usagers / administrations et inter administrations

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Mettre en place le Cadre Juridique, Institutionnel et Financier indispensable au développement de l'Economie Numérique ;

OBJECTIF N°2 : Construire une infrastructure large bande afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et aux services qu'elles véhiculent ;

OBJECTIF N°3: Vulgariser et promouvoir les services numériques afin de moderniser les relations usagers/administrations et inter administration et contribuer au développement économique et social du Pays ;

OBJECTIF N°4 : Impulser et développer l'entrepreneuriat dans l'Economie Numérique et la croissance, sources de création d'emplois et de revenus pour la population ;

OBJECTIF N°5 : Mettre en place une plateforme de production des données statistiques du Numérique d'aide à la décision ;

OBJECTIF N°6 : Permettre l'accès aux services numériques de base à la population sur l'ensemble du territoire (Développement du Service Universel).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Mettre en place le Cadre Juridique, Institutionnel et Financier indispensable au développement de l'Economie Numérique durant la période 2015-2017.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir modernisé 50% des textes juridiques et réglementé 50% des usages de l'environnement numérique
- **Résultat annuel N°2** : avoir créé et mis en coopération avec les organes homologues 90% des organes de la Gouvernance Internet identifiés
- **Résultat annuel N°3** : avoir institué et rendu opérationnel à 100% un cadre de collaboration et de concertation entre la société civile, le secteur privé, les collectivités locales, les universitaires, l'administration et la tutelle
- **Résultat annuel N°4** : avoir réalisé 50% de présence active du Gabon dans les forums de la Gouvernance Internet
- **Résultat annuel N°5** : avoir élaboré 100% de la stratégie nationale sur la cyber sécurité

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : modernisation des textes juridiques et réglementation des usages de l'environnement numérique à 70%
- **Résultat annuel N°2** : 20% des organes de la gouvernance internet identifiés ont été créés et mis en coopération avec les organes homologues
- **Résultat annuel N°3** : institution et opérationnalisation à 40% du cadre de collaboration et de concertation entre la société civile, le secteur privé, les collectivités locales, les universitaires, l'administration et la tutelle
- **Résultat annuel N°4** : réalisation à 20% de présence active du Gabon dans les forums de la Gouvernance Internet
- **Résultat annuel N°5** : élaboration à 50% de la stratégie nationale sur la cyber sécurité

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de modernisation des textes juridiques et réglementation des usages de l'environnement numérique	%	NA	NA	50	70	20	100	100
Taux de création et de mise en coopération avec les organes homologues des organes de la Gouvernance Internet identifiés;	%	NA	NA	90	20	-70	90	100
Taux d'élaboration du cadre de collaboration et de concertation entre la société civile, le secteur privé, les collectivités locales, les universitaires, l'administration et la tutelle;	%	NA	NA	100	40	-60	NA	NA
Taux de réalisation de présence active du Gabon dans les forums de la Gouvernance Internet identifiés ;	%	NA	NA	50	20	-30	NA	NA
Taux d'élaboration de la stratégie nationale sur la cyber sécurité	%	NA	NA	100	50	-50	NA	NA

Source des données : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Numérique (DGPEN), Direction Générale du Développement des Réseaux Numériques (DGDRN).

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : il était de moderniser à 50% les textes juridiques et de réglementer à 50% les usages de l'environnement numérique.

Ce pourcentage a été dépassé de 20% pour s'établir à 70%. Les principales actions qui ont permis de réaliser ce résultat sont :

- la création d'une commission pour l'élaboration des lois ;
- l'assistance d'un cabinet conseil ;
- la restitution et l'adoption des textes par l'ensemble des parties ;
- l'ensemble des lois ont été entérinées en Conseil des Ministres.

L'étape ultime est la promulgation de tout ce cadre juridique.

Résultat annuel N°2 : il était de créer et de mettre en coopération avec les organes homologues à 90% des organes de la Gouvernance Internet identifiés. Ce pourcentage a été atteint à hauteur de 20%.

L'action réalisée est la participation du Gabon à la conférence Africaine sur la gouvernance internet en vue de promouvoir la mise en place des IGF (Commission sous- régionale sur la gouvernance internet).

Résultat annuel N°3 : il était d'instituer et de rendre opérationnel à 100% un cadre de collaboration et de concertation entre la société civile, le secteur privé, les collectivités locales, les universitaires, l'administration et la tutelle. La cible du résultat a été atteinte à hauteur de 40%.

Les principales actions ayant permis de réaliser ce résultat sont :

- la mise en place d'un comité d'organisation de la Table Ronde des Acteurs de l'écosystème du Numérique;
- l'organisation de la table ronde des acteurs de l'écosystème du numérique au Gabon ;
- la production d'un rapport final ;
- l'organisation par le ministère d'une rencontre regroupant les acteurs de l'écosystème du numérique du Gabon.

Résultat annuel N°4 : il était de réaliser 50% de présence active du Gabon dans les forums de la Gouvernance Internet. Le pourcentage atteint est de 20%.

La principale action réalisée de ce résultat est la proposition de mise place d'une commission nationale sur la gouvernance internet.

Résultat annuel N°5 : il était d'élaborer 100% de la stratégie nationale sur la cyber sécurité. Le pourcentage atteint est de 50%.

La principale action réalisée est la participation à l'élaboration de la stratégie sous régionale sur la cyber sécurité (voir les directives de la CEMAC) à laquelle s'aligne le Gabon.

L'objectif pluriannuel a été partiellement atteint.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici 2018, construire une infrastructure large bande afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et aux services qu'elles véhiculent.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé 30% du réseau Backbone National
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé 60% du Datacenter

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : réalisation du Backbone National à 90%(1^{ère}Phase)
- **Résultat annuel N°2** : aucune réalisation du Datacenter

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du Backbone National	%	5	30	30	90	60	30	100
Taux de réalisation du Datacenter	%	10	N/A	60	0	-60	60	100

Source des données : ANINF, TDG, DGDNR.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel N°1 attendu en 2016 était de réaliser 30% du réseau Backbone National. Ce pourcentage a été largement dépassé de 60%.

Les principales actions qui ont permis d'atteindre ce résultat sont :

- l'installation des câbles et des fourreaux PEHD sur un linéaire de près de 105 KM ;
- l'installation des équipements actifs ;
- la réalisation des tests d'interconnexion transfrontalière Gabon- Congo ;
- la construction effective de tous les centres techniques.

Les principales difficultés résident dans :

- la réalisation des travaux sur la partie ferroviaire du tracé du Backbone National ;
- l'alimentation en eau et en électricité des centres techniques construits le long du tracé du chemin de fer.

L'atteinte de l'objectif pluriannuel est en bonne voie sur le résultat relatif au Backbone National phase 1 (Libreville- Franceville- Lekoko). La livraison de l'infrastructure est prévue pour fin juin 2017.

Concernant la non-atteinte du **résultat attendu N°2** de réaliser 60% du Datacenter, le projet n'a malheureusement pas bénéficié de dotation budgétaire au titre de l'année 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Vulgariser et promouvoir les services numériques afin de moderniser les relations usagers/administrations et inter administration et contribuer au développement économique et social du Pays à l'horizon 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir élaboré et déployé 100% du plan de communication (Programme, CAB4 et Triple Play)
- **Résultat annuel N°2** : avoir organisé 100% des activités du Sommet de l'Économie numérique et de l'Internet
- **Résultat annuel N°3** : avoir produits 100% des publications sur le numérique au Gabon
- **Résultat annuel N°4** : avoir élaboré 100% du plan national du haut débit
- **Résultat annuel N°5** : avoir produits 100% des activités de la plateforme de communication (Site web , émission TV, Bulletin trimestriel)

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : élaboration et déploiement de 20% du plan de communication
- **Résultat annuel N°2** : organisation de 100% des activités du Sommet de l'Économie numérique et de l'Internet
- **Résultat annuel N°3** : production de 50% des publications sur le numérique au Gabon
- **Résultat annuel N°4** : élaboration de 80% du plan national du Haut Débit
- **Résultat annuel N°5** : production de 50% des activités de la plateforme de communication

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration et de déploiement des Plans de communication	%	NA	NA	100	20	-80	NA	NA
Taux d'organisation des activités du Sommet de l'Économie numérique et de l'Internet ;	%	NA	NA	100	100	0	NA	NA
Taux de production des publications sur le numérique au Gabon	%	NA	NA	100	50	-50	100	100 (2017)
Taux de mise en œuvre du Plan national du haut débit.	%	NA	NA	100	80	-20	NA	NA
Taux de production des activités de la plateforme de communication	%	NA	NA	100	50	-50	NA	NA

Source des données : DGPEN, DGDRN.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel N°1 attendu en 2016 était d'élaborer et de déployer à 100% le plan de communication (Programme, CAB4 et Triple Play). Ce résultat a été atteint à hauteur de 20%.

Quelques actions telles que la constitution d'une équipe projet et l'élaboration des termes des référence ont permis d'atteindre ce résultat.

Le résultat annuel N°2 attendu en 2016 était d'organiser à 100% les activités du Sommet de l'Économie numérique et de l'Internet. Ce pourcentage a été effectivement atteint au regard de l'organisation de la deuxième édition du salon international de l'économie numérique et de l'innovation au Gabon.

Les actions menées sont :

- la préparation de la décision portant création et organisation du SENIG;
- la sélection d'un cabinet Conseil;
- l'élaboration et le déploiement du plan de communication et marketing ;
- la réalisation dudit salon.

Le résultat annuel N°3 attendu en 2016 était de produire 100% des publications sur le numérique au Gabon. Ce résultat a été atteint à hauteur de 50%.

Les actions sur la publication du numérique ont été menées. Aussi, un manuscrit du livre historique sur l'informatique au Gabon de 1964 à 2015 et des Guides d'utilisation disponibles en format numérique. Les actions restant à réaliser sont l'impression et la publication des manuscrits et des guides d'utilisation.

Le résultat annuel N°4 attendu en 2016 était d'élaborer 100% du plan national du haut débit. Ce résultat a été atteint à hauteur de 80% au regard de l'organisation de l'atelier sur la promotion du Haut débit. Cet atelier a permis de doter le Gabon d'une stratégie nationale de promotion du haut débit et d'un plan opérationnel lui permettant d'accroître la couverture nationale et le débit nécessaire.

Le résultat annuel N°5 attendu en 2016 était de produire 100% des activités de la plateforme de communication (Site web, émission TV, Bulletin trimestriel). Ce résultat a été atteint à hauteur de 50%.

Les actions sur la relance d'une émission télévisée et des missions de terrain sur la mise en place des plates formes de communication ont été menées.

La principale difficulté réside dans le manque de confiance des fournisseurs vis à vis de l'Etat.

L'objectif pluriannuel est en bonne voie vu que la plus part des résultats dépasse la barre de 50%.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Impulser et développer l'entrepreneuriat dans l'Economie Numérique et la croissance, sources de création d'emplois et de revenus pour la population d'ici à fin 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir accompagné 20% de jeunes entrepreneurs
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé 100% de l'incubateur d'entreprise du numérique

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun des jeunes entrepreneurs n'a été accompagné
- **Résultat annuel N°2** : réalisation à 80% de l'incubateur d'entreprise du numérique

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage de jeunes entrepreneurs ayant bénéficié d'un accompagnement	%	NA	NA	20	0	-20	20	100
Taux de réalisation de l'Incubateur d'entreprise du Numérique	%	NA	NA	100	80	- 20	80	100

Source des données : DGPEN

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel N°1 attendu en 2016 était d'accompagner 20% de jeunes entrepreneurs. Ce pourcentage n'a pas été atteint.

Le résultat annuel N°2 attendu en 2016 était de réaliser 100% de l'incubateur d'entreprise du numérique. Ce résultat a été atteint à 80%.

Les principales actions qui ont permis d'atteindre ce résultat sont :

- l'acquisition d'un local ;
- l'acquisition des équipements de bureau ;
- la nomination du Responsable de l'incubateur ;
- l'acquisition d'un véhicule de fonction du Responsable de l'incubateur.

L'objectif pluriannuel est en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Mettre en place une plate-forme de production des données statistiques du Numérique d'aide à la décision d'ici 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir produit 100% des indicateurs pertinents du domaine du Numérique (Statistiques, données satellitaires)
- **Résultat annuel N°2** : avoir créé 80% du Réseau de collecte d'informations à Libreville
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé 50% de données spatiales
- **Résultat annuel N°4** : avoir défini 100% de la stratégie nationale d'observation spatiale et 90% du périmètre d'action de l'AGE

Résultats annuels atteints :

- **Résultat annuel N°1** : production à 30% des indicateurs pertinents du domaine du Numérique (Statistiques, données satellitaires)
- **Résultat annuel N°2** : création de 20% du Réseau de collecte d'informations à Libreville
- **Résultat annuel N°3** : réalisation de 50% de données spatiales
- **Résultat annuel N°4** : définition à 100% de la stratégie nationale d'observation spatiale et 0% du périmètre d'action de l'AGE

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de production des indicateurs pertinents du domaine Numérique	%	N/A	N/A	100	30	- 70	100	100
Taux de création du Réseau de collecte d'informations	%	N/A	N/A	80	20	-60	80	100
Taux de production des données spatiales	%	N/A	N/A	50	50	0	50	100
Taux de définition de la stratégie nationale d'observation spatiale	%	N/A	N/A	100	100	0	NA	NA

Source des données : DGPEN, Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiales (AGEOS)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel N°1 attendu en 2016 était de produire 100% des indicateurs pertinents du domaine du Numérique (Statistiques, données satellitaires). Ce résultat a été atteint à hauteur de 30%.

Les principales actions réalisées pour atteindre ce résultat sont :

- la constitution d'une équipe projet ;
- la réalisation des missions d'études de terrain à l'intérieur du pays.

Le résultat annuel N°2 attendu en 2016 était de créer 80% du réseau de collecte d'informations à Libreville. Ce résultat a été atteint à hauteur de 20%. Pour ce faire, le programme a réalisé des missions d'études de terrain à l'intérieur du pays.

Le résultat annuel N°3 attendu en 2016 était de réaliser 50% de données spatiales. Ce résultat a été effectivement atteint par le biais de l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales.

Les actions menées sont:

- l'élaboration des éléments d'une stratégie nationale des activités d'observation spatiale ;
- la promotion des activités de recherche, d'innovation et de développement des applications de l'observation de la terre.

Le résultat annuel N°4 attendu en 2016 était de définir 100% de la stratégie nationale d'observation spatiale et 90% du périmètre d'action de l'AGE. Ce résultat a été effectivement atteint.

La principale action menée pour réaliser ce résultat est la mise en œuvre des programmes de développement d'observation spatiale en relation avec les différents secteurs d'activités concernés.

L'objectif pluriannuel est en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : D'ici 2018, permettre l'accès aux services numériques de base à la population sur l'ensemble du territoire (Développement du Service Universel).

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé 70% des Points d'accès publics à Internet à Libreville
- **Résultat annuel N°2** : avoir produit 35% des contenus scolaires et culturels

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : réalisation de 20% des Points d'accès publics à Internet à Libreville
- **Résultat annuel N°2** : production de 10% des contenus scolaires et culturels

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation des Points d'accès publics à Internet	%	N/A	N/A	70	20	-50	70	100
Taux de production des contenus scolaires et culturels	%	N/A	N/A	35	10	-25	NA	NA

Source des données : DGPEN, DGDRN

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel N°1 attendu en 2016 était de réaliser 70% des Points d'accès publics à Internet à Libreville, ce résultat n'a été atteint qu'à hauteur de 20%.

Les actions réalisées sont :

- la réalisation des missions d'études de terrain à l'intérieur du pays ;
- le déploiement d'un site pilote à Bitam dans le Woleu-Ntem.

Le résultat annuel N°2 attendu en 2016 était de produire 35% des contenus scolaires et culturels. Ce résultat a été atteint à 10%. La seule action menée est la constitution d'une équipe de travail.

L'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
10.416.1: Normalisation et Régulation	50 000 000	35 493 900	14 506 100	50 000 000	35 493 900	14 506 100
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	50 000 000	35 493 900	14 506 100	50 000 000	35 493 900	14 506 100
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.416.2: Infrastructures et Planification des réseaux numériques	19 579 966 811	12 667 438 973	6 912 527 838	19 579 966 811	12 667 438 973	6 912 527 838
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	42 852 000	39 082 500	3 769 500	42 852 000	39 082 500	3 769 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	1 100 000 000	1 027 925 300	72 074 700	1 100 000 000	1 027 925 300	72 074 700
Titre 4 Dépenses de transfert	731 024 811	544 540 924	186 483 887	731 024 811	544 540 924	186 483 887
Titre 5 Dépenses d'investissement	17 706 090 000	11 055 890 249	6 650 199 751	17 706 090 000	11 055 890 249	6 650 199 751
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.416.3: Promotion des services numériques	969 156 000	692 008 010	277 147 990	969 156 000	692 008 010	277 147 990
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	9 156 000	6 150 000	3 006 000	9 156 000	6 150 000	3 006 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	900 000 000	685 858 010	214 141 990	900 000 000	685 858 010	214 141 990
Titre 4 Dépenses de transfert	60 000 000	0	60 000 000	60 000 000	0	60 000 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.416: Economie numérique	20 599 122 811	13 394 940 883	7 204 181 928	20 599 122 811	13 394 940 883	7 204 181 928
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	52 008 000	45 232 500	6 775 500	52 008 000	45 232 500	6 775 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 050 000 000	1 749 277 210	300 722 790	2 050 000 000	1 749 277 210	300 722 790
Titre 4. Dépenses de transfert	791 024 811	544 540 924	246 483 887	791 024 811	544 540 924	246 483 887
Titre 5. Dépenses d'investissement	17 706 090 000	11 055 890 249	6 650 199 751	17 706 090 000	11 055 890 249	6 650 199 751
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Le programme a reçu, au titre de la LF 2016, un montant global de crédits de **20 599 122 811 FCFA**. Les crédits exécutés s'élèvent à **13 394 940 883 FCFA**, soit un taux d'exécution de **65,03%**.

TITRE 2 : d'une dotation budgétaire de **52 008 000 FCFA**, le programme a exécuté **45 232 500 FCFA**, soit un taux d'exécution de **86,97%**.

TITRE 3 : sur une inscription budgétaire de **2 050 000 000 FCFA**, les crédits exécutés s'élèvent à **1 749 277 210 FCFA**, soit un taux d'exécution de **85,33%**. Ce niveau d'exécution se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire de **102 500 000 FCFA**, par les mesures de régulation budgétaire induites par la contraction des ressources de l'Etat et les lourdeurs administratives.

TITRE 4 : Sur les **791 024 811 FCFA** de crédits ouverts en LF, le titre 4 a été exécuté à hauteur de **544 540 924 FCFA**, soit un taux d'exécution de **68,84%**. Ce niveau d'exécution se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire de **79 102 481 FCFA**, par les mesures de régulation budgétaire évoquées ci-dessus et le traitement tardif des dossiers.

TITRE 5 : Les crédits alloués au programme, pour ce titre en 2016, s'élèvent à **17 706 090 000 FCFA**. Le montant exécuté est de **11 055 890 249 FCFA**. Un écart de **6 650 199 751 FCFA** est obtenu, soit un taux d'exécution de **62,44%**. Ce niveau d'exécution se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire de **2 655 913 500 FCFA** et des crédits non engagés à hauteur de **3 994 286 251 FCFA** du fait des mesures de régulation budgétaire et des lourdeurs administratives.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Economie Numérique" n'a pas effectué de mouvements de fongibilité.

Virements

Le programme "Economie Numérique" n'a pas enregistré de virement.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
10.416. Economie Numérique	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-11 000	-11 000
10.416. Economie Numérique	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	- 1 873 000	- 1 873 000
10.416. Economie Numérique	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-374 500	-374 500
10.416. Economie Numérique	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	- 1 133 000	- 1 133 000
10.416. Economie Numérique	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	- 3 384 000	- 3 384 000
10.416. Economie Numérique	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 5	- 13 087 000 000	- 13 087 000 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.416. Economie Numérique	Titre 5	+9 092 823 749	+9 092 823 749
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.416. Economie Numérique	Titre 4	+100 000 000	+100 000 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.416. Economie Numérique	Titre 4	+ 100 000 000	+ 100 000 000
Total des Transferts			-3 800 951 751	-3 800 951 751
dont Titre 2			-6 775 500	-6 775 500
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			+200 000 000	+200 000 000
dont Titre 5			- 3 994 176 251	- 3 994 176 251

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme a observé des mouvements de transferts des titres suivants :

- **Titre 2** : un montant de **6 775 500 FCFA** a été transféré au profit du programme "Gestion des Dépenses et Contrôle des Ressources" pour réajustement de la main d'œuvre non permanente(MONP) ;

- **Titre 4** : les crédits de transfert d'un montant de **200 000 000 FCFA** relevés dans les dépenses de transferts sont une dotation exceptionnelle au profit de l'AGEOS ;
- **Titre 5** : les crédits de ce titre d'une valeur de **3 994 176 251FCFA** ont été souscrits du programme Economie Numérique vers le programme dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles .

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	79	79	82	0	3	3	85
Permanents	79	79	82	0	3	3	85
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	115	115	115	0	0	0	115
Permanents	115	115	115	0	0	0	115
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	0	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	194	194	197	0	3	3	200
Main d'œuvre non permanente	18	18	18	0	0	0	18
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	212	212	215	0	3	3	218

Explication des évolutions :

Les emplois de l'administration au niveau du programme sont restés relativement stables

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Operateur ANINF				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	ND	169	186	17
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	ND	204	215	11
Total pour l'opérateur ANINF	ND	373	401	28
Operateur SPIN				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	ND	2	2	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	ND	10	29	19
Total pour l'opérateur SPIN	ND	12	31	19
Operateur AGEOS				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	ND	4	4	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	ND	10	36	26
Total pour l'opérateur AGEOS	ND	14	40	26
Total pour le programme	ND	399	472	73

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

En 2016, les emplois des opérateurs ont augmenté de 22,88%.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	52 008 000	52 008 000	45 232 500	45 232 500	6 775 500	6 775 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2	52 008 000	52 008 000	45 232 500	45 232 500	6 775 500	6 775 500

Commentaires relatifs l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale des emplois de l'administration renseignée dans le tableau ci-dessus concerne la main d'œuvre non permanente. La masse salariale d'une manière générale du Programme Economie Numérique n'est pas renseignée dans ce tableau mais au niveau du programme Pilotage et Soutien et gérée en centralisé.

L'effectif de la main d'œuvre non permanente et sa rémunération sont restés stables au cours de l'année 2016.

Toutefois, on observe une légère baisse dû au réajustement de la main d'œuvre non permanente.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action N°1: Normalisation et régulation	50 000 000	50 000 000	35 493 900	35 493 900	14 506 100	14 506 100
Modernisation de l'écosystème numérique national	50 000 000	50 000 000	35 493 900	35 493 900	14 506 100	14 506 100
Action N°2: infrastructures et planification des réseaux numériques	1 100 000 000	1 100 000 000	1 027 925 300	1 027 925 300	72 074 700	72 074 700
Construction des infrastructures numériques (ANINF)	800 000 000	800 000 000	760 000 000	760 000 000	40 000 000	40 000 000
Fonctionnement des services	33 000 000	33 000 000	20 175 300	20 175 300	12 824 700	12 824 700
v olet élection 2016	267 000 000	267 000 000	247 750 000	247 750 000	19 250 000	19 250 000
Action N°3: Promotion des services numériques	900 000 000	900 000 000	685 858 010	685 858 010	214 141 990	214 141 990
SENG	350 000 000	350 000 000	350 000 000	350 000 000	-	-
ITU télécom Word	120 896 605	120 896 605	12 719 437	12 719 437	108 177 168	108 177 168
PAPI	212 894 737	212 894 737	177 564 573	177 564 573	35 330 164	35 330 164
Incubateur d'entreprises du numérique	31 578 447	31 578 447	20 999 000	20 999 000	10 579 447	10 579 447
Missions (nationales et internationales)	118 630 211	118 630 211	95 398 700	95 398 700	23 231 511	23 231 511
Fonctionnement des services	33 000 000	33 000 000	20 175 300	20 175 300	12 824 700	12 824 700
Promotion v olet numérique Election 2016	33 000 000	33 000 000	9 001 000	9 001 000	23 999 000	23 999 000
Total des crédits de titre 3	2 050 000 000	2 050 000 000	1 749 277 210	1 749 277 210	300 722 790	300 722 790

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action N°1 : Normalisation et régulation

Les crédits ont été consommés à hauteur de **35 493 900 FCFA** afin de réaliser la modernisation de l'écosystème numérique national. Cette activité est liée à l'objectif N°1 "Mettre en place le Cadre Juridique, Institutionnel et Financier indispensable au développement de l'Economie Numérique".

Action N°2 : infrastructures et planification des réseaux numériques

Le montant des crédits exécutés dans cette action est de **1 027 925 300 FCFA** dont **20 175 300 FCFA** ont été utilisés pour le fonctionnement des services de la Direction Générale du Développement des Réseaux Numériques, **247 750 000 FCFA** ont servi à l'organisation des élections présidentielles de 2016 et **760 000 000 FCFA** ont été mis à disposition à l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) pour son fonctionnement.

Action N°3 : Promotion des services numériques

Les crédits ont été exécutés dans cette action à hauteur de **685 858 010 FCFA**.

Plusieurs activités ont été réalisées, à savoir :

- le Salon International de l'Economie Numérique et de l'Innovation au Gabon ;
- le Forum de l'Union Internationale de Télécommunications ;
- la poursuite des travaux de la mise en place de l'incubateur ;
- des missions de benchmarking à l'étranger ;
- des études de terrain à l'intérieur du pays ;
- la mise en place du site pilote de BITAM sur les Points d'accès Publiques à Internet (PAPI).

En outre, une partie des crédits ont été utilisés pour le fonctionnement des services de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Numérique.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action N°1 : Normalisation et régulation	0	0	0	0	0	0
activités	0	0	0	0	0	0
Action N°2 : infrastructures et planification des réseaux numériques	731 024 811	731 024 811	544 540 924	544 540 924	186 483 887	186 483 887
IAI	100 310 000	100 310 000	90 279 000	90 279 000	10 031 000	10 031 000
UAT	7 000 000	7 000 000	0	0	7 000 000	7 000 000
Opérateur ANINF	208 714 811	208 714 811		0	208 714 811	208 714 811
Opérateur SPIN	265 000 000	265 000 000	119 261 924	119 261 924	145 738 076	145 738 076
Opérateur AGEOS	150 000 000	150 000 000	335 000 000	335 000 000	-185 000 000	-185 000 000
Action N°3 : Promotion des services numériques	60 000 000	60 000 000	0	0	60 000 000	60 000 000
UIT	60 000 000	60 000 000	0	0	60 000 000	60 000 000
Total des crédits de titre 4	791 024 811	791 024 811	544 540 924	544 540 924	246 483 887	246 483 887

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

L'Action N°2 : infrastructures et planification des réseaux numériques

Les crédits consommés au sein du titre 4 s'élèvent à hauteur de **544 540 924 FCFA** dont l'exécution est faite ainsi qu'il suit :

- **90 279 000 FCFA** ont servi au paiement de la subvention de l'Institut Africain de l'Informatique (IAI).
- Les autres crédits sont des mises à disposition exécutées au profit des opérateurs SPIN (**119 261 924 FCFA**) et AGEOS (**335 000 000 FCFA**).

En outre, les crédits liés à la cotisation internationale de l'Union Africaine de Télécommunications (UAT) d'un montant de **7 000 000 FCFA** n'ont pu être engagés.

Les crédits inscrits au niveau de l'Action N°3 : **Promotion des services numériques** relatifs au paiement de la cotisation internationale de l'Union Internationale de Télécommunications (UIT) d'un montant de **60 000 000 FCFA** n'ont pas été engagés.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
AC TION 2: infrastructures et planification des réseaux numériques	17 706 090 000	17 706 090 000	11 055 890 249	11 055 890 249	6 650 199 751	6 650 199 751
Backbone national	17 706 090 000	17 706 090 000	11 055 890 249	11 055 890 249	6 650 199 751	6 650 199 751
Total des crédits de titre 5	17 706 090 000	17 706 090 000	11 055 890 249	11 055 890 249	6 650 199 751	6 650 199 751

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Action N°2 : infrastructures et planification des réseaux numériques

Les crédits du titre 5 prévus sont de **17 706 090 000 FCFA**. Ces crédits ont été alloués au projet Backbone national. Le montant exécuté de **11 055 890 249 FCFA** a permis de réaliser le résultat N°1 de l'objectif N°2 du programme "Construire une infrastructure large bande afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et aux services qu'elles véhiculent"

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

AGENCE NATIONALE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES ET DES FREQUENCES (ANINF)

Présentation de l'opérateur

L'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) est un Etablissement Public à caractère Administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. (Conformément au décret 0212/PR du 27 janvier 2011 portant création et organisation de l'Agence National des Infrastructures Numériques)
Missions de service public :

Les principales missions assignées par le Gouvernement à l'ANINF se déclinent comme suit :

En matière de Télécommunications :

- de construire les infrastructures nationales partagées de transport et de connectivité ;
- d'acquérir des infrastructures de transport et de connectivité existantes et les intégrer dans les infrastructures partagées ;
- d'acquérir, gérer et sécuriser l'infrastructure de télécommunication de l'Etat;
- de mettre en place les opérateurs d'infrastructures chargés de l'infrastructure partagée de transport et de connectivité ;
- de coordonner l'implantation sur le territoire national des stations radioélectriques de toute nature afin d'assurer la meilleure utilisation des sites disponibles ;
- d'assurer la coordination internationale des fréquences aux frontières et a la coordination des systèmes des télécommunications par satellites ;
- d'interconnecter les centraux téléphoniques de l'administration pour agréger le trafic voix et rationaliser l'usage des communications de l'Etat.

En matière d'audiovisuel :

- de construire les infrastructures nationales partagées de transport et de connectivité dans le domaine de l'audiovisuel numérique ;
- d'acquérir des infrastructures de transport hertzien et satellitaire et les stations hertziennes existantes et les intégrer dans les infrastructures partagées.

En matière d'informatique :

- de construire l'infrastructure nationale partagée d'hébergement des données et des applications ;
- d'acquérir les équipements et accessoires informatiques et réseaux de l'administration ;
- de mettre en place les grands registres unifiés de l'Etat ;
- de doter l'Etat d'un système d'information cohérent et d'outils d'aide à la décision ;
- de faciliter l'accès des citoyens et des entreprises à l'administration par la mise en ligne sur Internet des procédures administratives ;
- d'appuyer le secteur de l'éducation dans la compétitivité des institutions scolaires et universitaires et dans la diffusion de contenus pédagogiques et notamment le « e-Learning » ;
- de veiller au respect des normes et procédures de sécurité informatique sur l'ensemble des réseaux de l'administration, notamment en ce qui concerne l'accès aux infrastructures, et aux informations, ainsi qu'à l'intégrité et à la conservation des données ;
- de gérer le domaine Internet du Gabon « .Ga ».

Travail avec l'opérateur

Durant l'année 2016, nous avons eu plusieurs séances de travail avec l'Opérateur ANINF, des réunions diverses ont été organisées. Toutefois, malgré cette bonne collaboration, nous n'avons pas pu signer le CAP 2016.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	947 843 330	947 843 330
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	947 843 330	947 843 330

Détails sur les subventions reçues en 2016 par l'ANINF

Subventions Opérateur ANINF 2016					
Titres	Libellé	Montants LFI	Montants LFR	Montants des MAD (mis à disposition)	Montants Approvisionnés (reçus par l'ANINF)
Titre 2	Dépenses de Personnel	0	0	0	0
Titre 3	Dépenses de Biens et Services*	800 000 000	760 000 000	760 000 000	947 843 330
Titre 4	Dépenses de Transferts*	208 714 811	187 843 330	187 843 330	
Titre 5	Dépenses d'Investissement**	0	0	0	0
				947 843 330	947 843 330

- *concernent le fonctionnement courant de l'ANINF
- ** concernent les projets; notamment les Projets Backbone, RAG

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution au fonctionnement de l'opérateur (titre 3 et titre 4) a servi au paiement des salaires des contractuels, des charges locatives, aux entretiens et maintenances des équipements, aux transports et missions des agents.

Il est à noter que cette contribution demeure insuffisante pour faire face aux besoins de l'Agence. De plus, aucune contribution financière n'avait été inscrite en ce qui concerne les projets de l'opérateur ANINF en 2016.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Etendre le réseau d'infrastructure en Fibre optique				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 : Construire une infrastructure large bande afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et aux services qu'elles véhiculent				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur1: Taux de réalisation de la phase 1 du réseau CAB4 1075 km (Libreville-Franceville-LEKOKO ; Lastourville-Makokou ; Franceville-Bongoville Lekoni)	30%	60%	0	-60%
Indicateur2: Taux de réalisation de la phase 2 extension du réseau CAB-4 (526 km) vers le Nord et le Sud du Gabon (Booué-Koumameyoung-Lalara-Mitzic-Oyem-Bitam ; Oyane-Lambaréné)	NA	70%	0	-70%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Les liaisons N°1 et 2 du projet Backbone national soit 850 km sont opérationnelles depuis décembre 2016 (Libreville-Franceville-Moanda-Lekoko)

Le tronçon N°1 (Booué-Koumameyoung-Lalara-Mitzic-Oyem-Bitam) soit 412 km est effectif depuis décembre 2016.

Il faut noter que :

- les crédits accordés par Financement extérieur au projet BNG sont logés à la Trésorerie spéciale des Financements Extérieurs et des Contreparties. La coordination est mise en place selon les principes de gouvernance de la Banque Mondiale (phase 1 du réseau CAB4 1075 km Libreville-Franceville-LEKOKO, Lastourville-Makokou, Franceville-Bongoville Lekoni) ;
- la réalisation de la phase 2, extension du réseau CAB4 vers le Nord et le Sud du Gabon (526km, Boué-Koumameyoung-Lalara-Mitzi-Oyem-Bitam, Oyane-Lambaréné) est tributaire de l'accord additionnel entre la Banque Mondiale et l'Etat Gabonais.

SOCIETE DE PATRIMOINE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (SPIN)

Présentation de l'opérateur

La Société de Patrimoine des Infrastructures Numériques (SPIN) est un établissement public à caractère technologique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion administrative et financière.

La Société de Patrimoine des Infrastructures Numériques (SPIN) a des missions de services publics et de développement.

Les missions de service public de la SPIN consistent à :

- détenir et de gérer ses participations dans le secteur des télécommunications et de l'économie numérique au nom et pour le compte de l'Etat;
- entreprendre sur le territoire national ou l'étranger, seule ou en association, toute action liée au secteur des télécommunications et de l'Economie Numérique.

Comme missions de développement la SPIN exploite, commercialise et assure la maintenance des infrastructures numériques dans une optique de mutualisation.

Travail avec l'opérateur

Nous avons eu un travail de collaboration avec l'Opérateur SPIN. Toutefois nous n'avons pas pu signer de CAP.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	265 000 000	119 261 925
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	265 000 000	119 261 925

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Non renseigné.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Procéder au suivi des mises en concession des infrastructures numériques Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : construire une infrastructure large bande				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'avancement du processus de mise en concession de la connectivité internationale ACE	100%	100%	100%	0
Indicateur 2 : Taux d'avancement du processus de mise en concession du tronçon maritime fibre optique LBV-POG.	100%	100%	100%	0
Indicateur 2 : Nombre de convention de mise en concession	1	NA	NA	NA

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Non renseigné

AGENCE GABONAISE DES ETUDES ET D'OBSERVATIONS SPATIALES (AGEOS)

Présentation de l'opérateur

L'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS) est un établissement public à caractère scientifique, technologique et environnemental.

Missions de l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS):

Au titre des missions de service public, l'AGEOS doit : contribuer à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de collecte, d'analyse et de mise à disposition des données issues de l'observation spatiale du territoire national pour la gestion durable de l'environnement.

Afin de mettre en œuvre les missions de développement qui lui ont été confiées l'AGEOS doit :

- élaborer et soumettre au gouvernement les éléments d'une stratégie nationale des activités d'observation spatiale.
- mettre en œuvre des programmes de développement d'observation spatiale en relation avec les différents secteurs d'activités concernés
- promouvoir les activités de recherche, d'innovation et de développement des applications de l'observation de la terre.

Travail avec l'opérateur

Pour l'année 2016, malgré la bonne collaboration entre le programme et l'opérateur, le CAP n'a pas été signé.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	150 000 000	335 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	150 000 000	335 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat

En 2016, le Ministère du Budget et des Comptes Publics a octroyé un budget global de 150 000 000 FCFA, dont le montant exécuté s'élève à 335 000 000 FCFA réparti comme suit :

- 135 000 000 FCFA dans le cadre de la mise à disposition des crédits alloués à l'opérateur;
- 200 000 000 FCFA alloués à titre exceptionnel.

En effet, au vu de l'insuffisance budgétaire, l'AGEOS a connu d'importantes difficultés de fonctionnement et n'a pas pu faire face à d'autres charges de fonctionnement et d'investissement, excepté le paiement des rémunérations salariales jusqu'au mois de Novembre 2016 pour éviter les conflits sociaux.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Produire des données statistiques Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme : Mettre en place une plate-forme de production des données statistiques du Numérique d'aide à la décision d'ici 2018.				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Taux de production des données spatiales	NA	50%	50%	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le taux de disponibilité de la station de réception directe durant toute l'année 2016 est de 97%, ce qui a permis de recevoir les données de 8 satellites différents et de mettre à disposition des utilisateurs 31 859 images constituant ainsi la plus grande base de données dans la sous-région.

PROGRAMME COMMUNICATION

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Placé sous la responsabilité du **Directeur Général de la Communication**, le programme Communication intègre les crédits des services de la Direction Générale de la Communication (DGCOM), des centres d'Information, services déconcentrés et des organismes sous tutelle.

Le champ du Programme Communication, conformément à la loi n°12/2001 du 12 décembre 2001 portant Code de la Communication en République gabonaise, couvre les trois domaines spécifiques que sont : la communication audiovisuelle, la Communication écrite et la communication cinématographique. Il s'y est ajouté un quatrième domaine : la Communication numérique, en cours de codification, intégrant les médias diffusant via l'Internet, encore appelés « médias en ligne ».

Le Directeur Général de la Communication, Responsable du Programme Communication, est chargé de mettre en œuvre le programme "Communication", notamment, à travers l'allocation des ressources aux différents services et entités sous-tutelle, en matière de fonctionnement et d'investissement.

Les entités sous-tutelle ont le statut d'établissements publics, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative et financière. Elles sont liées au Programme Communication par un contrat annuel de performance (CAP), à travers lequel, les crédits leurs sont alloués et leurs actions régulièrement évaluées.

Le programme Communication, sous l'autorité du Ministre de la Communication, assure ainsi la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de Communication et, à ce titre, est chargé, aux termes de l'article 3 du décret 035/PR/MCPEN du 16 Février 2010, de :

- promouvoir l'image du Gabon ;
- élaborer les politiques publiques dans les domaines de la communication, de la publicité et de la cinématographie et de veiller à leur exécution ;
- initier tous projets de textes dans les domaines de la communication et veiller à leur application ;
- instruire les dossiers de demandes d'agrément techniques d'usage des fréquences aux entreprises privées de radiodiffusion et de télévision ;
- favoriser la création et le développement des entreprises privées du secteur de la communication ;
- délivrer les autorisations d'exercice aux entreprises privées de cinématographie ;
- gérer les relations internationales dans le domaine de la communication ;
- assurer la tutelle technique des établissements et organismes du secteur ;
- examiner et instruire les dossiers de demandes d'autorisation de tournage et des demandes d'accréditation ;
- veiller à la conformité aux textes en vigueur des dossiers des entreprises de communication audiovisuelle, cinématographique de presse écrite, de l'édition, de presse numérique.

La loi n° 12/2001 du 12 décembre 2001 portant Code de la Communication audiovisuelle, cinématographique et écrite en République gabonaise, dispose en son article 2, que *"La communication audiovisuelle, cinématographique et écrite est le processus de circulation de l'information et d'expression de la pensée, effectué directement ou indirectement entre un individu ou groupe d'individus et le public"*.

L'art.3 précise que : *"La communication audiovisuelle, cinématographique et écrite est libre en République gabonaise, sous réserve du respect de l'ordre public, de la liberté et de la dignité des citoyens"*.

Le Ministère de la Communication, à travers la Direction Générale de la Communication, assure donc l'encadrement administratif et réglementaire de cette liberté, dont la régulation est confiée au Conseil National de la Communication (CNC), institution constitutionnelle jouissant de l'autonomie de gestion.

Le programme Communication, dans son développement, travaille en cohérence avec les objectifs des programmes voisins que sont :

- le "Programme Economie numérique", chargée de la conception et de la gestion des infrastructures numériques ;
- le "Programme Pilotage et soutien" (Cabinet du Ministre et Secrétariat Général du Ministère), assurant les fonctions d'appui aux programmes sectoriels.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement, le programme Communication œuvre pour la réglementation et la gestion administrative des actions du secteur. Il est structuré en deux (2) actions :

1. Gestion des médias et du cinéma ;
2. Normalisation et régulation.

ACTION N° 1 : Gestion des Médias et du Cinéma

Cette action est portée par la Direction Générale de la Communication et les établissements et organismes sous tutelle.

L'action "Gestion des Médias et du Cinéma" est orientée dans :

- la mise en œuvre de la politique de l'audiovisuel public ;
- l'attribution des autorisations nécessaires à la création des établissements publics et privés de communication ;
- les accréditations des personnels des médias aux manifestations publics, et des journalistes étrangers sur le sol gabonais ;
- le développement des médias et de leurs contenus, dans l'optique de la promotion de l'image du Gabon ;
- l'accord des accréditations et autorisations de tournage sur le sol gabonais.

La gestion de la Communication cinématographique est confiée à l'Institut Gabonais de l'Image et du Son (IGIS), qui assure le suivi des dossiers techniques, la production cinématographique et la promotion du cinéma gabonais, tant sur le sol national qu'à l'étranger.

ACTION N° 2 : Normalisation et Régulation

Cette action est portée par la Direction de la réglementation du secteur Communication.

L'action Normalisation et Régulation porte sur la rédaction de textes législatifs et réglementaires du secteur des médias et du cinéma.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Communication a une place centrale dans le développement humain du Gabon. Il porte les idéaux consignés dans la loi n°3/91 du 26 Mars 1991, modifiée, portant la Constitution de la République gabonaise. Le préambule de la loi fondamentale dispose ainsi qu'il suit : " Le Peuple gabonais, conscient de sa responsabilité devant Dieu et devant l'Histoire, animé de la volonté d'assurer son Indépendance et son Unité Nationale, d'organiser la vie commune d'après les principes de la Souveraineté Nationale, de la Démocratie pluraliste, de la Justice sociale et de la Légalité Républicaine" "(L.14/2000 du 11 Octobre 2000)"

Les objectifs du Programmes Communication visent à :

- garantir au public, l'accès libre à la diversité des contenus des médias ;
- créer les conditions d'une plus grande liberté d'expression, reposant sur une meilleure organisation des médias ;
- faire évoluer la réglementation et la normalisation du secteur ;
- œuvrer pour une meilleure diffusion de l'information sur le territoire national.

De ce fait, le programme Communication est fortement marqué, depuis 2010, par la Réforme de l'audiovisuel public, avec la mise en place de grands organismes opérateurs de l'Etat, chargés d'assurer les grandes missions de service public en matière de communication (radiodiffusion, télévision, gestion du cinéma...). De ce fait, Gabon Télévisions, qui a fait l'objet d'un nouveau décret le transformant en un établissement public à caractère industriel (EPIC), a mis en place sa première chaîne de télévision thématique, "Gabon 24", qui diffuse, des informations en continue depuis le premier trimestre 2016.

L'administration centrale, elle, se recentre davantage sur ses missions de pilotage de ces organismes, de coordination des différents plans et projets de modernisation du secteur.

Les principaux chantiers du programme pour les années à venir sont :

- la rédaction des textes d'application de la loi n°019/2016 du 9 août 2016 portant code de la communication en république gabonaise, adoptée, promulguée et publiée ;

- la mise en application du décret 0226/PR/MCP-PG du 14 avril 2016 portant réorganisation de la Direction Générale de la Communication ;
- le déploiement national de la radio et de la télévision (mise en place des infrastructures et des contenus de Gabon Télévisions et radio Gabon), avec la création et le lancement de chaînes généralistes et thématiques, dont "Gabon Nature et Culture", 2ème chaîne Thématique de Gabon Télévisions et "Gabon Musique", 1ère chaîne thématique de Radio Gabon. Le lancement de ces chaînes est prévu en 2017 ;
- la mise en place du Fonds de développement de la Communication et de la Redevance audiovisuelle, conformément à la loi n°019/2016 du 9 août 2016 portant Code de la Communication en République gabonaise.

Au-delà de tous ces projets, le programme s'attèle à favoriser le saut qualitatif en ce qui concerne la production des contenus par les médias, en appuyant les acteurs du secteur, à la fois, en termes de développement des compétences et d'aide technique et financière à la création de structures et au développement des projets.

Ces dernières années, la Direction Générale de la Communication, créée par le décret n°035/PR/MCPEN du 16 février 2010, était en phase de transition. Beaucoup de ses anciennes missions ont été confiées à d'autres entités, dans la logique de la spécialisation des activités de l'Etat. Elle se concentre donc dans la conception et la mise en œuvre de la politique publique de la communication et laisse le soin aux entités sous-tutelle et aux autres partenaires de l'exécuter.

D'où le décret 0226/PR/MCP-PG du 14 avril 2016 portant réorganisation de la Direction Générale de la Communication.

De nombreux autres textes sont en cours de rédaction ou d'adoption. Ils visent tous la création au Gabon d'une véritable économie de l'information, dont les axes ont été définis au cours des Etats généraux de la Communication, organisé par le Ministère de la Communication au mois de décembre 2014, sous le Haut-patronage du Président de la République, Chef de l'Etat.

Les défis du secteur sont donc bien nombreux. Ils nécessitent une organisation chaque fois plus affinée du travail, pour garantir le traitement rapide des dossiers, grâce à un management plus efficaces des ressources humaines et une meilleure collaboration avec les différents responsables de l'administration.

ENJEUX

- Garantir l'accès universel à l'information sur l'ensemble du territoire et accélérer le développement humain ;
- Promouvoir l'image du Gabon à l'intérieur et à l'extérieur ;
- Développer la contribution du secteur communication à l'économie du pays.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Finaliser la révision du cadre législatif et réglementaire dans le champ du programme communication ;

OBJECTIF N°2 : Promouvoir le cinéma Gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;

OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire ;

OBJECTIF N°4 : Améliorer les flux d'information et la couverture nationale de l'Agence Gabonaise de Presse.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Au cours de la période 2015- 2017, finaliser la révision du cadre législatif et réglementaire dans le champ du programme communication.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir élaboré 10 textes d'application en 2016
- **Résultat annuel N°2** : avoir rédigé 100% des décrets portant création, organisation et fonctionnement des entités Gabon Télévisions ; Radio Gabon et Télédiffusion du Gabon

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 5 textes d'applications ont été élaborées en 2016
- **Résultat annuel N°2** : 100% des décrets ont été rédigés, résultat complètement atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de textes d'application élaborés en rapport avec la loi relative à l'exercice de la liberté de la communication en République Gabonaise	texte	NA	6	10	5	-5	9	25
Taux d'avancement du processus de rédaction des décrets portant création, organisation et fonctionnement des entités: Gabon Télévision, Radio Gabon et Télédiffusion du Gabon;	%	NA	N/A	100	100	0	100	100 (2017)

Sources des données : DGCOM, IGIS, AGP, UNESCO, Africa n°1.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient d'élaborer 10 textes d'application et de rédiger 100% des décrets portant création, organisation et fonctionnement des entités: Gabon Télévision, Radio Gabon et Télédiffusion du Gabon.

- Cinq (5) textes d'application ont été élaborés dans le résultat N°1 et 100% des décrets portant création, organisation et fonctionnement des entités: Gabon Télévisions, Radio Gabon et Télédiffusion du Gabon ont été complètement rédigés.

Résultat annuel N°1 : la Direction de la réglementation, vu le temps imparti pour la production de ces projets de textes, a revu cette cible, en inscrivant, pour 2016, 5 projets de textes, censés être les plus urgents, dont l'élaboration :

- du projet de décret portant modalités de délivrance de l'agrément technique aux entreprises de Communication ;
- du projet de décret portant modalités de délivrance de la carte de presse ;
- du projet de loi relatif à la publicité en République gabonaise ;
- du projet de décret portant organisation et fonctionnement du Fonds de développement de la Communication ;
- du projet de décret portant modalités de prélèvement et de distribution de la redevance audiovisuelle.

Résultat annuel N°2 : ce résultat a été dépassé, avec l'adoption du décret n°0291/PR/MC du 23 mai 2016 modifiant et supprimant certaines dispositions du décret 725/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Gabon Télévision. Ce décret fait passer Gabon Télévisions du statut d'établissement public à caractère administratif (EPA) à celui d'établissement public à caractère industriel (EPIC). D'autres textes sont venus enrichir le fonctionnement de ces entités, dont :

- le projet d'arrêté portant création et fonctionnement de Gabon 24, chaîne thématique de Gabon Télévisions ;
- le projet d'arrêté portant création et fonctionnement de Gabon Nature et Culture, chaîne thématique de Gabon Télévisions ;
- le projet d'arrêté portant création et fonctionnement de Gabon Musique, chaîne thématique de radio Gabon.

On peut dire que l'atteinte de l'objectif pluriannuel N°1 est en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici 2018, promouvoir le cinéma gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir produit 100% du répertoire des sites de tournage
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé 3 films en coproduction
- **Résultat annuel N°3** : avoir présenté 1 film à l'international

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : production à 75% du répertoire des sites de tournage
- **Résultat annuel N°2** : réalisation de 2 films en coproduction sur 3 films prévus
- **Résultat annuel N°3** : présentation d'1 film à l'international, résultat totalement atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de production du répertoire des sites de tournage	%	NA	0	100	75	-25	NA	NA
Nombre de Films réalisés en coproduction	film	NA	NA	3	2	-1	1	ND
Nombre de Films présenté à l'international	film	NA	NA	1	1	0	1	ND

Source des données : Direction Générale de la Communication, IGIS

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient de produire un répertoire exhaustif des sites de tournage, de réaliser 3 films en coproduction et de présenter 1 film à l'international.

Les résultats réellement obtenus :

- le répertoire des sites de tournage a été produit à hauteur de 75% ;
- 2 films ont été réalisés en coproduction ;
- 1 film a été présenté à l'international.

Résultat annuel N° 1: L'IGIS en 2016 dispose désormais d'un plan de réalisation du répertoire des sites de tournage de films. L'exécution de ce plan devrait être accélérée avec la mise en place, en 2017, de la redevance audiovisuelle, qui permettrait de financer ce travail sur le terrain. Ce qui porte l'atteinte de cet indicateur à 75% et fixe la cible 2017 à 100%.

Résultat annuel N° 2: les deux films coproduits sont :

- "**Le dernier conseil**", film documentaire coproduit avec la société française "Latitude Films". Cette coproduction, évaluée à 13 000 000 FCFA, est arrivée à son terme. L'IGIS a contribué à la production du documentaire travers une assistance technique ;
- "**Félicité**", film de long métrage d'Alain Gomis, coproduit avec la société sénégalaise "Cinékap" ;

Résultat annuel N° 3 : le film "**Félicité**", a été présenté dans le cadre du Festival international du cinéma de Cannes.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire d'ici à fin 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé à 40% la couverture national en TNT

- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé à 50% la couverture du territoire national en Radio FM
- **Résultat annuel N°3** : avoir exécuté 100% du business plan de Gabon Télévision
- **Résultat annuel N°4** : avoir mis en place 18 correspondants provinciaux de Gabon Télévisions pour les élections présidentiels 2016
- **Résultat annuel N°5** : avoir réalisé 100% du plan prévisionnel de mise en place progressive des chaînes thématiques de Radio Gabon et Gabon Télévision
- **Résultat annuel N°6** : avoir restructuré 75% des stations provinciales de Radio Gabon

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucune couverture nationale en TNT n'a été réalisée
- **Résultat annuel N°2** : réalisation à 30% de la couverture du territoire national en Radio FM
- **Résultat annuel N°3** : aucun business plan de Gabon Télévisions n'a été exécuté
- **Résultat annuel N°4** : installation de 18 correspondants provinciaux de Gabon Télévisions pour les élections présidentielles 2016, résultat atteint
- **Résultat annuel N°5** : réalisation à 100% du plan prévisionnel de mise en place progressive des chaînes thématiques de Radio Gabon et Gabon Télévision, résultat totalement atteint
- **Résultat annuel N°6** : aucune station provinciale de Radio Gabon n'a été restructurée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de couverture du territoire en TNT;	%	N/A	N/A	40	0	-40	NA	NA
Taux de couverture du territoire national en Radio FM;	%	N/A	N/A	50	30	-20	NA	NA
Taux d'exécution du business plan de Gabon Télévision;	%	N/A	N/A	100	0	-100	NA	NA
Nombre de correspondants provinciaux de Gabon Télévisions en place pour l'élection présidentielle 2016;	nombre	N/A	N/A	18	18	NA	NA	NA
Taux de mise en place progressive des chaînes thématiques de Gabon Télévisions et Radio Gabon.	%	N/A	N/A	100	100	NA	NA	NA
Taux de restructuration des services financiers et des programmes des stations provinciales de Radio Gabon	%	N/A	N/A	75	0	-40	NA	NA

Source des données : Direction Générale de la Communication, Gabon Télévision, Radio Gabon et Télédiffusion du Gabon.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient de :

- réaliser à 40% la couverture national en TNT pour le résultat N°1 ;
- réaliser à 50% la couverture du territoire national en Radio FM pour le résultat N°2 ;
- exécuter à 100% le business plan de Gabon Télévisions pour le résultat N°3 ;
- mettre en place 18 correspondants provinciaux de Gabon Télévisions pour les élections présidentiels 2016 pour le résultat N°4 ;
- réaliser à 100% le plan prévisionnel de mise en place progressive des chaînes thématiques de Radio Gabon et Gabon Télévisions pour le résultat N°5 ;
- restructurer 75% des stations provinciales de Radio Gabon pour le résultat N°6.

Les résultats réellement atteints en 2016 sont :

- aucune réalisation de la couverture en TNT au niveau du résultat N°1 ;
- 30% réalisés pour la couverture du territoire national en Radio FM, au niveau du résultat N°2 ;
- aucune réalisation du business plan de Gabon Télévisions au compte du résultat N°3 ;
- 18 correspondants provinciaux placés lors de l'organisation de la CAN 2017, pour résultat N°4 ;
- 100% de mise en place progressive des chaînes thématiques de Gabon Télévisions et Radio Gabon (résultat N°5) ;
- Aucune station provinciale de Radio Gabon n'a été restructurée (résultat N°6).

Ces résultats ont été réalisés grâce à :

- l'acquisition et l'installation dans les capitales provinciales des nouveaux émetteurs lors de l'organisation de la CAN 2017 ;
- le déploiement des agents de la chaîne généraliste Gabon Télévisions et de la chaîne thématique Gabon 24 pour la couverture de l'élection présidentielle ;
- la mise en place progressive des chaînes thématiques des groupes Gabon Télévisions et Radio Gabon. Pour Gabon Télévisions, outre le lancement, début 2016, de la chaîne Gabon 24, le groupe a largement avancé sur le projet de création de Gabon Nature et Culture, qui devrait démarrer ses émissions en 2017. Pour sa part, Radio Gabon a mis en chantier, la création de la chaîne Gabon musique, dont les aspects techniques ont été réglés et n'attend plus que le démarrage de ses émissions de musique.

Difficultés et imprévus rencontrés :

- **Résultat annuel N°1** : La mise en place de la TNT, a fait l'objet de discussions entre le Ministère et le partenaire retenu en 2015 (Startimes). Le financement accordé par l'Eximbank (banque chinoise) a été rendu disponible ce début 2017. Le projet n'a pas connu un début d'exécution en 2016. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts considère que le coût de ce projet, estimé à 58 millions de dollars US, dans l'optique de la couverture nationale en radio et télévision, est simplement exorbitant. Il souhaite donc la mise à plat de ce dossier et sa relance, sur la base d'une étude de couverture en tenant compte de la réalisation du réseau de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.
- **Résultat annuel N°2** : l'écart de 20% s'explique par le manque de crédits d'investissement pour sa réalisation.
- **Résultat annuel N°3** : l'exécution du business plan de Gabon Télévisions a été suspendue en 2016, compte tenu des réformes proposées dans la réorganisation de la structure. L'adoption du nouveau décret transformant Gabon Télévisions en un EPIC relance ce dossier.
- **Résultat annuel N°6** : l'ambition affichée pour la réalisation de ce résultat a été revue à la baisse par le programme. Il s'est fixé comme préalable la réalisation d'un état des lieux, suivi de la production d'un plan de restructuration des stations provinciales de Radio Gabon, dont le financement devrait être supporté, en 2017, par la redevance audiovisuelle et inscrite au Compte d'Affectation Spéciale (CAS) "Promotion Audiovisuelle et Cinématographique" créé à cet effet.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Améliorer les flux d'information et la couverture nationale de la Presse écrite et numérique pendant la période 2015- 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir négocié 100% des partenariats de l'AGP
- **Résultat annuel N°2** : avoir restructuré à 100% les bureaux provinciaux de l'AGP
- **Résultat annuel N°3** : avoir produit 288 numéros de Gabon Matin en 2016
- **Résultat annuel N°4** : avoir réactualisé et mis en fonction 100% du site web de l'AGP

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 100% des partenariats de l'AGP négociés, résultat largement atteint
- **Résultat annuel N°2** : restructuration à 50% des bureaux provinciaux de l'AGP
- **Résultat annuel N°3** : production de 288 numéros de Gabon Matin en 2016
- **Résultat annuel N°4** : 100% du site web de l'AGP réactualisé et mis en fonction

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des négociations de partenariats	%	NA	100	100	100	0	NA	NA
Taux d'avancement de la restructuration des Bureaux provinciaux de l'AGP	%	NA	42	100	50	-50	100	100
Nombre de numéros du quotidien Gabon Matin produits	nombre	NA	288	288	0	0	NA	NA
Taux de réactualisation et de mis en fonction du site web de l'AGP	%	NA	NA	100	100	0	NA	NA

Source des données : Direction Générale de la Communication, AGP.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient :

- **Résultat annuel N°1** : de négocier 100% des partenariats de l'AGP ;
- **Résultat annuel N°2** : de restructurer à 100% les bureaux provinciaux de l'AGP ;
- **Résultat annuel N°3** : de produire 288 numéros de Gabon Matin ;
- **Résultat annuel N°4** : de réactualiser et mettre en fonction le site web de l'AGP.

Avec des réalisations de :

- **Résultat annuel N°1** : 100% des partenariats de l'AGP négociés en 2016
- **Résultat annuel N°2** : 50% de restructuration des bureaux provinciaux de l'AGP ;
- **Résultat annuel N°3** : 288 numéros de Gabon Matin produits en 2016 ;
- **Résultat annuel N°4** : 100% de réactualisation et de mis en fonction du site web de l'AGP.

Actions réalisées :

Résultat annuel N°1 : La cible de 100% que s'était fixé l'AGP correspondait à un 4^{ème} partenariat négocié en 2016, cette cible a été largement dépassé avec huit (8) nouveaux partenariats signés avec des agences d'information internationales qui sont : L'AFP, Chine Nouvelle, Reuters, LA MAP, l'AIP, l'ATPE, l'ABP et l'ACI ;

Résultat annuel N°2 : ce résultat a, à peine, décollé en 2016, passer de 42%, en 2015, à 50% en 2016, l'AGP n'ayant acquis qu'un nouveau stringer ;

Résultat annuel N°3 a changé de formulation, lors de la signature du CAP 2016, par rapport à la prévision initiale inscrite dans le PAP, qui concernait la parution du quotidien Gabon Matin sous format papier pendant toute l'année 2016. Finalement, sur instruction de la tutelle, l'AGP a lancé le site internet de Gabon Matin, qui a démarré à la 2^{ème} quinzaine du mois d'août et a fonctionné pendant 141 jours en 2016, sur les 365 jours prévus dans le CAP.

Résultat annuel N°4 : Le site web de l'Agence Gabonaise de Presse a été actualisé et mis en fonction à 100%. Ceci accroît la visibilité de l'AGP, par rapport à 2015, année au cours de laquelle le site web avait connu un long arrêt d'exploitation, la Direction de l'Agence n'étant pas parvenu à un accord convenable avec le prestataire chargé de ce marché. L'Agence s'est tournée vers un autre prestataire pour décanter la situation.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
N°10.423.1 : Gestion des médias et du cinéma	1 771 648 677	2 522 985 602	-751 336 92	1 771 648 677	2 522 985 602	-751 336 925
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	454 136 000	453 705 808	430 192	454 136 000	453 705 808	430 192
Titre 3. Dépenses de biens et services	483 758 336	815 938 391	-332 180 055	483 758 336	815 938 391	-332 180 055
Titre 4. Dépenses de transfert	833 754 341	953 341 403	-119 587 062	833 754 341	953 341 403	-119 587 062
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	300 000 000	-300 000 000	-	300 000 000	-300 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°10.423.2 : Normalisation et Régulation	16 241 664	15 125 000	1 116 664	16 241 664	15 125 000	1 116 664
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 241 664	15 125 000	1 116 664	16 241 664	15 125 000	1 116 664
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	1 787 890 341	2 538 200 602	-750 220 261	1 787 890 341	2 538 200 602	-750 220 261
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	-	-	-	-	-	-
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	454 136 000	453 705 808	430 192	454 136 000	453 705 808	430 192
Titre 3. Dépenses de biens et services	500 000 000	831 063 391	-331 063 391	500 000 000	831 063 391	-331 063 391
Titre 4. Dépenses de transfert	833 754 341	953 341 403	- 119 587 062	833 754 341	953 341 403	- 119 587 062
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	300 000 000	-300 000 000	-	300 000 000	-300 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

La dotation globale inscrite dans la loi de finances initiale 2016 pour le programme communication est de **1 787 890 341 FCFA**. Le programme a exécuté pour un montant de **2 538 200 602 FCFA**, soit un taux d'exécution global de **142%**.

TITRE 2 : le taux d'exécution est de **99,90%**.

TITRE 3 : ce titre enregistre un taux d'exécution de **166%**.

- Un écart de **331 063 391 FCFA** est constaté, cet écart s'explique par une augmentation des crédits de ce titre au profit des opérateurs Télédiffusion du Gabon (**200 000 000 FCFA**), Gabon Télévisions (**200 000 000 FCFA**) et Radio Gabon (**150 000 000 FCFA**) en dotation exceptionnelle.

TITRE 4 : le taux d'exécution est de **114,34%**.

- On relève un écart de **119 587 062 FCFA** qui se justifie par une augmentation des crédits de ce titre au profit de l'opérateur Agence Gabonaise de Presse (AGP) au titre de la subvention additionnelle.

TITRE 5 n'a pas reçu de dotation en LFI 2016 mais il se trouve que le programme a exécuté un montant de **300 000 000 FCFA**.

- Cet écart de **300 000 000 FCFA** se justifie par une augmentation des crédits de ce titre au profit de l'opérateur Gabon télévisions pour acquisition des équipements de Gabon 24.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas de mouvement de fongibilité.

Virements

Le programme n'a pas eu d'Opération de virement.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
10.423. Communication	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-1 573 000	-1 573 000
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-519 500	-519 500
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-163 000	-163 000
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-703 500	-703 500
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-1 200 000	-1 200 000
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-147 4999	-147 499
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-158 000	-158 000
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-5 543 966	-5 543 966
10.423. Communication	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-144 500	-144 500
10.423. Communication	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-715 084	-715 084
10.423. Communication	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-451 000	-451 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 4	+ 300 000 000	+ 300 000 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+ 780 000	+ 780 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+ 327 219	+ 327 219
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+4 311 966	+4 311 966
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+301 500	+301 500
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+2 291 807	+2 291 807
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 3	+ 200 000 000	+ 200 000 000

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 3	+200 000 000	+200 000 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 3	+ 150 000 000	+ 150 000 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 5	+300 000 000	+300 000 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+ 900 000	+ 900 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+963 000	+963 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+715 084	+715 084
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	10.423. Communication	Titre 2	+298 281	+298 281
Total des Transferts			+1 156 559 274	+1 156 559 274
dont Titre 2			-430 192	-430 192
dont Titre 3			+ 550 000 000	+ 550 000 000
dont Titre 4			+ 300 000 000	+ 300 000 000
dont Titre 5			+ 300 000 000	+ 300 000 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Les mouvements de transfert de **1 156 559 274 FCFA** observés au sein du tableau relèvent des différents titres :

- **TITRE 2** : un montant de **430 192 FCFA** a été transféré dans le programme "Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources" ;
- **TITRE 3** : ce titre enregistre des crédits transférés d'un montant de **550 000 000 FCFA** au profit des opérateurs du programme (TDG, Gabon Télévisions, Radio Gabon) ;
- **TITRE 4** a reçu en transfert un montant de **300 000 000 FCFA**, au compte de l'opérateur (AGP) pour relevé le journal Gabon Matin ;
- **TITRE 5** a obtenu un transfert de **300 000 000 FCFA** pour l'acquisition des équipements de Gabon24 .

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	16	16	15	1	0	-1	14
Permanents	16	16	15	1	0	-1	14
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	12	12	11	1	0	-1	10
Permanents	12	12	11	1	0	-1	10
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	4	4	6	0	2	2	8
Permanents	4	4	6	0	2	2	8
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	32	32	32	2	2	0	32
Main d'œuvre non permanente	20	20	19	1	0	-1	18
2Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	52	52	51	3	2	-1	50

Explication des évolutions :

En 2016, les effectifs de la Direction Générale de la Communication ont connu une relative stabilité.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Opérateur TELEDIFFUSION DU GABON				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	91	91	91	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur	91	91	91	0
Opérateur GABON T ÉLÉVISION				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	311	306	336	30
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	80	53	53	0
Total pour l'opérateur	391	359	389	30
Opérateur RADIO GABON				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	210	324	322	-2
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	29	40	40	0
Total pour l'opérateur	139	364	362	-2
Opérateur IGIS				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	48	40	41	1
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	11	6	6	0
Total pour l'opérateur	59	46	47	1
Opérateur AGP				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	23	31	44	13
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	101	62	62	0
Total pour l'opérateur	124	93	106	13
Total pour le programme	804	953	995	42

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

La définition des effectifs de Gabon Télévisions et Radio Gabon est loin d'être définitive, compte tenu du fait que les deux entités héritent des personnels provenant des anciennes RTG1 et 2, services publics qui opéraient concomitamment dans les secteurs de la radio et de la télévision. Les mouvements de personnels proviennent premièrement de ce fait. Ensuite, Gabon Télévisions a lancé en 2016 « Gabon 24 » sa première chaîne thématique. Ce qui a occasionné de nouveaux recrutements. La même tendance devrait suivre en 2017, avec le lancement, pour Gabon Télévisions, de la 2^{ème} chaîne thématique, « Gabon Nature-Culture » et pour Radio Gabon, la chaîne « Gabon Musique »

Pour ce qui concerne l'Agence Gabonaise de presse, l'accroissement de l'effectif de 13 agents se justifie du fait de l'aboutissement des dossiers des agents qui étaient en cours d'intégration à la Fonction publique. C'est en quelque sorte une régularisation de la situation administrative de ces agents.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	454 136 000	454 136 000	453 705 808	453 705 808	430 192	430 192
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Total des crédits de titre 2	454 136 000	454 136 000	453 705 808	453 705 808	430 192	430 192

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le titre 2 enregistre un montant de **454 136 000 FCFA** dans la LFI 2016, le montant exécuté est de **453 705 808 FCFA**, ce montant englobe la main d'œuvre non permanente de l'administration centrale du programme (**29 976 000 FCFA**) et celle des opérateurs du secteur (**423 729 808 FCFA**).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
N°10.423.1: Gestion des médias et du cinéma	483 758 337	483 758 337	815 938 391	815 938 391	-332 180 054	-332 180 054
Activités de pilotage et de coordination de la communication	41 653 074	41 653 074			31 653 074	31 653 074
Publi-reportage TV étrangère	5 263 158	5 263 158	0	0	5 263 158	5 263 158
Activités de Gestion des Médias et du Cinéma	15 789 474	15 789 474	7 364 471	7 364 471	8 425 003	8 425 003
Commission Nationale de la Carte Professionnelle	21 052 632	21 052 632	0	0	21 052 632	21 052 632
Activité de gestion du Point focal	10 978 505	10 978 505	0	0	10 978 505	10 978 505
Impression du quotidien Gabon Matin	36 842 105	36 842 105	35 000 000	35 000 000	1 842 105	1 842 105
Production et diffusion de l'information-Libreville	2 105 263	2 105 263	1 000 100	1 000 100	1 105 163	1 105 163
Production et diffusion de l'information-Franceville	2 105 263	2 105 263	1 000 100	1 000 100	1 105 163	1 105 163
Production et diffusion de l'information-Koula-Moutou	2 105 263	2 105 263	1 000 100	1 000 100	1 105 163	1 105 163
Production et diffusion de l'information-Port-Gentil	2 105 263	2 105 263	1 000 100	1 000 100	1 105 163	1 105 163
Production et diffusion de l'information-Oyem	2 105 263	2 105 263	1 000 100	1 000 100	1 105 163	1 105 163
Journée Mondiale de la liberté de la presse	3 157 895	3 157 895	3 000 000	3 000 000	157 895	157 895
Journée Mondiale de la radio	2 105 263	2 105 263	2 000 000	2 000 000	105 263	105 263
Journée Mondiale de la télévision	2 105 263	2 105 263	2 000 000	2 000 000	105 263	105 263
Journée Mondiale de lutte contre les violences faites aux journalistes	2 105 263	2 105 263	0	0	2 105 263	2 105 263
maintenance des émetteurs FM, radio et TV	70 000 000	70 000 000	212 001 200	212 001 200	-142 001 200	-142 001 200
production et diffusion audiovisuelle	135 000 000	135 000 000	250 000 300	250 000 300	-115 000 300	-115 000 300
production et diffusion radio	35 677 380	35 677 380	219 571 920	219 571 920	-183 894 540	-183 894 540
cinématographie	91 502 000	91 502 000	70 000 000	70 000 000	-21 502 000	-21 502 000

N°10.423.2:Normalisation et Régulation	16 241 663	16 241 663	15 125 000	15 125 000	1 116 663	1 116 663
Commission de rédaction des textes	16 241 663	16 241 663	15 125 000	15 125 000	1 116 663	1 116 663
Total des crédits de titre 3	500 000 000	500 000 000	831 063 391	831 063 391	-331 063 391	-331 063 391

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

La consommation des crédits du Titre 3 affectés à l'action N°1 **Gestion des médias et du cinéma** est influencée par le rythme des mises à disposition, qui ont permis un niveau d'engagements de **47,56 %**. De plus, la priorité a été donnée, en début d'exercice, à l'apurement des dettes de l'exécution des budgets 2014 et 2015, classées comme "dépenses obligatoires".

Action N°1 Gestion des médias et du cinéma : le montant du titre 3 alloué à cette action en 2016 s'élève à **483 758 337 FCFA**, les crédits consommés au sein de cette action sont de **815 938 391 FCFA**. Ces crédits ont été consommés par plusieurs activités retenues et liées à la gestion normale du secteur.

Sont pris en compte dans cette enveloppe consommée :

- les **35 000 000 FCFA**, liés au paiement de la dette d'impression du quotidien Gabon Matin, activité rattachée au résultat N°3 « avoir produit 288 numéros de Gabon Matin » de l'objectif n°4 **Améliorer les flux d'information et la couverture nationale de l'Agence Gabonaise de Presse** du programme ;
- En outre **7 000 000 FCFA** ont été consommés pour la réalisation des activités individualisées, dont la Journée Mondiale de la Radio, la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse et la Journée Mondiale de la Télévision ;
- Les autres crédits consommés représentent les mises à dispositions d'un montant de **751 573 420 F CFA** aux opérateurs (Télédiffusion du Gabon, Gabon Télévision, Radio Gabon et IGIS qui sont justifiés dans la partie CAP des opérateurs.

Action N°2 Normalisation et Régulation : une dotation de **16 241 663 FCFA** destinée à l'Activité "Commission de rédaction des textes" et **15 125 000 FCFA** ont été consommés pour la réalisation de l'objectif N°1 Finaliser la révision du cadre législatif et réglementaire dans le champ du programme communication.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
N°10.423.1 : Gestion des médias et du cinéma	833 754 341	833 754 341	953 341 403	953 341 403	-119 587 062	- 119 587 062
Cotisations internationales	11 250 000	11 250 000	-	-	11 250 000	11 250 000
Cotisations internationales CIRTEF			4 112 888	4 112 888	5 887 112	5 887 112
Arriérés cotisations internationales	20 000 000	20 000 000	19 199 610	19 199 610	800 390	800 390
Soutien à la Presse	270 250 002	270 250 002	200 000 000	200 000 000	70 250 002	70 250 002
Gabon télévision	150 000 000	150 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Radio Gabon	94 476 562	94 476 562	85 028 906	85 028 906	9 447 656	9 447 656
IGIS	77 777 777	77 777 777	69 999 999	69 999 999	7 777 778	7 777 778
AGP	200 000 000	200 000 000	500 000 000	500 000 000	-300 000 000	- 300 000 000
Total des crédits de titre 4	833 754 341	833 754 341	953 341 403	953 341 403	-119 587 062	- 119 587 062

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Action N°1 : Gestion des médias et du cinéma : a reçu une dotation au titre 4 de **833 754 341 FCA** pour une consommation de **953 341 403 FCFA**.

- les crédits exécutés afin de soutenir la presse et de payer les cotisations internationales s'élèvent à **223 312 498 FCFA** soit :
- **4 112 888 FCFA** destinés au des cotisations internationales de la Conférence Internationale des Radios et des Télévisions d'Expression Française (CIRTEF) et **19 199 610 FCFA** pour le paiement de l'Union Africaine des Radios (UAR).
- **200 000 000 FCFA** affectés à l'activité soutien à la presse
- les autres crédits d'une valeur de **730 028 905 FCFA** sont des mises à dispositions faites aux opérateurs (Gabon télévision, radio Gabon, IGIS et AGP).

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
N°10.423.1 : Gestion des médias et du cinéma	0	0	300 000 000	300 000 000	- 300 000 000	- 300 000 000
	0	0	300 000 000	300 000 000	- 300 000 000	- 300 000 000
Total des crédits de titre 5	0	0	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le programme n'a pas reçu de crédits au niveau du Titre 5 en autorisations d'engagements en 2016. Toutefois, en cours d'exécution, une dotation d'investissement de **300 000 000 FCFA** lui a été affectée et ce au profit de Gabon Télévisions, pour achat d'équipement de Gabon 24, chaîne thématique.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR TELEDIFFUSION DU GABON

Présentation de l'opérateur

Le décret n°0726/PR/MCPEN du 21 Juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Télédiffusion du Gabon, définit cette entité sous-tutelle du Ministère de la Communication, comme un établissement public à caractère technologique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion financière.

La création de Télédiffusion du Gabon s'est inscrite dans la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) qui fixe pour ambition d'offrir aux populations, un choix diversifié de programmes radiophoniques et télévisuels riches et à moindre coût.

Télédiffusion du Gabon est, de ce fait, chargée des prestations de transmission et de diffusion des programmes de Radio et de Télévision des organes publics ou privés par voie hertzienne, par satellite ou par câble sur l'ensemble du territoire national ou vers l'extérieur du Gabon.

En collaboration avec l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF), Télédiffusion du Gabon assure la mise en œuvre et l'exploitation des équipements de transmission ou de diffusion de la Radio Numérique de Terre (T-DAB) ou de la Télévision Numérique de Terre (TNT) pour le service public ou les entreprises privées.

A ce titre, l'établissement est notamment chargé :

- de répondre aux besoins et aspirations des populations en ce qui concerne l'aménagement du territoire national par la couverture en radiodiffusion et en télévision ;
- de concevoir, réaliser et exploiter les équipements de transmission et de diffusion en tenant compte des évolutions technologiques et des conditions de propagation des ondes électromagnétiques au Gabon ;
- de favoriser l'accès de tous les citoyens aux émissions de radio et de télévision.

Travail avec l'opérateur

Après l'adoption de la loi de finances 2016, le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur a été élaboré, puis signé en 2016.

A partir des Objectifs du Projet Annuel de Performance (PAP) 2016, comme du Contrat Annuel de Performance (CAP) 2016, des plans d'actions spécifiques, avec des indicateurs de résultats, ont été élaborés. Un Chef de file a été désigné, pour suivre les actions menées par l'opérateur.

Tout au long de l'année 2016, la Direction générale de l'opérateur a travaillé avec le Responsable du Programme sur les axes suivants :

- suivi des objectifs arrêtés ;
- mise en œuvre des décisions et orientations de la hiérarchie ;
- revue des textes réglementaires concernant l'opérateur ;
- conception du PAP 2017 et formulation des demandes budgétaires y relatives.

Enfin, conformément aux dispositions arrêtées dans le CAP, le Comité de Suivi et Evaluation (CSE) a apprécié la mise en œuvre des objectifs arrêtés d'accord-parties. L'évaluation définitive du CAP de Télédiffusion du Gabon a été effectuée le 02 décembre 2016 (document joint en annexe).

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	32 059 500
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 3	150 000 000	212 001 200
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 4	0	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	150 000 000	244 060 700

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le budget global 2016 de Télédiffusion du Gabon était de **150 000 000 FCFA**, une rallonge de **200 000 000 FCFA** lui a été accordée, au Titre 3, pour le paiement de la location du segment spatial (permettant de diffuser la radio et la télévision locale par satellite).

Par rapport au budget initial TDG a reçu **32 059 500 FCFA** au Titre 2, dont une mise à disposition de **20 000 000 FCFA** au titre des salaires et **12 059 500 FCFA** pour les salaires journaliers non compris dans la subvention destinée à l'opérateur.

Pour le fonctionnement de ses directions provinciales, une dotation de **12 001 200 FCFA**, lui a été versée au titre 3.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Disposer de procédures d'exploitation et de maintenance adaptées aux équipements en place, exécuter le plan de maintenance défini pour 2016 et atteindre un taux de disponibilité des installations de 80 %
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire.

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Taux de rédaction des procédures d'exploitation et de maintenance des équipements existants	30%	50%	30%	-20%
Indicateur 2 : Taux de disponibilité des émetteurs	60%	80%	60%	-20%

TDG travaille sur la base de manuels de procédures suivant la spécification de chaque émetteur. L'opérateur espérait une nouvelle acquisition d'émetteurs et rédiger de nouvelles procédures. A cet effet, aucun nouvel émetteur n'a été acquis en 2016.

Par ailleurs, faute d'investissement destiné à l'entretien et à la réparation des émetteurs de radio et de télévision, le parc des émetteurs s'est davantage dégradé. A ce jour, 70% des émetteurs radio et télévision présents sur le territoire sont hors d'usage.

A l'occasion de la CAN 2017, l'ANINF, en collaboration avec le Comité national d'organisation de la CAN (COCAN), a installé de nouveaux émetteurs dans les capitales provinciales ayant abrité la compétition de football. TDG en attend la rétrocession, pour leur suivi et leur maintenance.

Objectif O/P1. 2 : Disposer d'un plan d'organisation détaillé, d'une carte des métiers et d'une définition qualitative et quantitative des emplois cibles nécessaires au bon fonctionnement de TDG dans un environnement externe et interne où les technologies utilisées ont considérablement évolué.

Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire.

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'avancement dans la finalisation du plan d'organisation détaillé de TDG (organigramme, carte des métiers, définition des emplois qualitativement et quantitativement)	25%	80%	40%	- 40%
Indicateur 2 : Nombre d'agents ayant fait l'objet d'un bilan de compétences compte tenu des emplois cibles	6	65	6	- 59

La carte des métiers et la redéfinition des emplois ont été élaborées. Ces documents sont en attente de validation par le Conseil d'Administration.

Le projet d'arrêté portant transfert des effectifs a été rédigé et est en cours d'adoption.

Le bilan de compétences a été réalisé. Les 20 agents évalués sont effectivement en activité et répondent aux métiers de TDG. L'effectif restant est composé d'anciens agents de Gabon Télécom payés par la Solde et présentant des compétences notamment en matière d'équipements de téléphonie.

C'est dans les nouveaux locaux que l'opérateur entend procéder à la revue de son effectif, en adéquation avec ses missions et ses objectifs.

Objectif O/P1.3 : Renforcer l'employabilité d'une partie des agents ayant aujourd'hui un profil de compétence en inadéquation avec les emplois cibles.

Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire.

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre d'agents ayant bénéficié dans le cadre de TDG de formation d'adaptation de leurs compétences aux nouvelles exigences professionnelles	0	70	0	-70

La planification des formations est conditionnée par l'acquisition des équipements numériques, du fait de la mise en œuvre de la TNT.

Il n'y a pas eu de dépenses d'investissement affectées à l'entretien et à la réparation des émetteurs Radio/TV FM, par conséquent, l'objectif n'a pas été réalisé.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Mettre en place le cadre juridique, institutionnel et financier de TDG.

Afin de garantir une gestion efficiente des activités de TDG, il importe d'élaborer les textes qui déterminent entre autre le statut des personnels, le régime de rémunération, transfert des actifs (biens, meubles et immeubles).

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'élaboration et d'actualisation des textes juridiques	36%	90%	60%	-30%
Indicateur 2 : Taux d'élaboration et d'actualisation des textes d'applications	50%	90%	50%	- 40%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Deux textes sur les sept textes prévus ont été élaborés. Les deux textes produits concernent les statuts et le règlement intérieur.

OPERATEUR GABON TÉLÉVISION

Présentation de l'opérateur

Le Décret 0291/PR/MC du 23 mai 2016 modifiant et supprimant certaines dispositions du Décret 725/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Gabon Télévision, définit désormais cette entité sous-tutelle du Ministère de la Communication, comme un établissement public à caractère industriel, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion financière.

Missions de service public :

Gabon Télévisions se définit comme "un groupe de chaînes de télévision à caractère généraliste et thématique, chargé de la production et de la programmation des émissions télévisées de service public".

A ce titre, Gabon Télévisions a pour principales missions :

- de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de télévision ;
- de répondre aux besoins et aux aspirations de la population en matière d'information, de communication, de culture, d'éducation et de divertissement ;
- de contribuer à l'accès de tous les citoyens à la télévision ;
- d'œuvrer à la sauvegarde des valeurs morales, culturelles et patriotiques de la société gabonaise ;
- de concevoir, réaliser et diffuser des programmes de télévision ;
- de respecter la pluralité d'expressions.

Missions de développement :

Gabon Télévisions a la possibilité de réaliser des prestations génératrices de recettes pouvant contribuer à développer son autonomie financière.

Travail avec l'opérateur

Après l'adoption de la loi de finances 2016, le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur a été élaboré, puis signé.

Tout au long de l'année, la Direction générale de l'opérateur a travaillé avec le Responsable du Programme sur les axes suivants :

- suivi des objectifs arrêtés ;
- mise en œuvre des décisions et des orientations de la hiérarchie ;
- revue des textes réglementaires concernant l'opérateur ;
- conception du PAP 2017 et formulation des demandes budgétaires y relatives.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur Gabon Télévisions

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 3	135 000 000	250 000 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 4	150 000 000	75 000 000
Contribution à l'investissement de l'opérateur Titre 5	0	300 000 000
Total de la contribution financière de l'Etat	285 000 000	625 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat, au titre de la LF 2016, a été arrêtée à **185 000 000 FCFA** répartis ainsi :

- Titre 3 : **135 000 000 FCFA** ;
- Titre 4 : **150 000 000 FCFA**.

Au titre de l'exécution de la LF 2016, Gabon Télévisions a reçu à titre exceptionnel :

- une dotation de **200 000 000 FCFA**, pour soutenir son fonctionnement ;
- une dotation de **300 000 000 FCFA**, pour les dépenses d'équipement de sa chaîne thématique Gabon 24.

Au Titre des recettes propres, Gabon Télévisions a réalisé un chiffre d'affaires de **656 948 197 FCFA** en 2016, soit **68,80%** de la projection des recettes propres inscrites dans le CAP 2016, dont la prévision était de **954 762 870 FCFA**. Sur les recettes propres réalisées, l'opérateur a affecté **339 503 242 FCFA** au remboursement de la dette de **1 milliard de FCFA** contractée auprès de BGFI pour soutenir besoins en investissement.

DETAIL DE L'UTILISATION DE LA DOTATION DE L'ETAT

Il convient de rappeler que la dotation globale exécutée par Gabon Télévisions représente 48,75% des moyens mis à disposition en 2016 à l'opérateur (**625 000 000 FCFA**). Le tableau ci-après donne le détail de l'utilisation des dotations de l'Etat (Titre 3 et Titre 4).

Spécification des contributions de l'Etat	Montant en FCFA
Contribution à la tenue des Conseils d'Administration (3 Conseils) :	12 000 000
Contribution à la rémunération des Responsables (14) :	91 200 000
Contribution aux Frais de production des émissions :	70 777 000
Contribution cachets collaborateurs extérieurs(53):	59 895 471
Contribution autres charges de fonctionnement :	66 690 102
TOTAL	300 562 573

La tenue des trois Conseils d'Administration a coûté **36 000 000 FCFA** à Gabon Télévisions. La contribution de l'Etat à ces sessions a été de **12 000 000 FCFA**. Les principales dépenses ont été affectées à l'organisation des sessions et au paiement des jetons de présence des Administrateurs.

La rémunération des responsables (14 au total) a coûté à Gabon Télévisions **273 600 000 FCFA** en 2016, la contribution de l'Etat à cette dépense s'élève à **91 200 000 FCFA**.

Les autres contributions concernent :

- le paiement des frais de production des émissions, pour lesquels Gabon Télévisions a dépensé une enveloppe globale de **212 331 000 FCFA**, dans laquelle l'Etat a contribué à hauteur de **70 777 000 FCFA** ;
- les cachets des collaborateurs extérieurs (53 au total), dépense globale : **179 686 413 FCFA**, la part de l'Etat pour cette dépense s'élève à **59 895 471 FCFA** ;
- sur une dépense globale de **200 070 306 FCFA**, la contribution aux autres charges de fonctionnement de Gabon Télévisions a été de **66 690 102 FCFA**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : définir, chiffrer et commencer à mettre en œuvre un plan de mise en conformité de Gabon Télévisions au cahier des charges fixé par l'Etat en début d'année 2016
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'exigences de l'Etat mieux prises en compte	2	5	4	-1
Indicateur 2 : nombre d'émissions à caractère culturel	0	2	2	0
Indicateur 3 : nombre d'émissions à caractère éducatif	0	2	2	0
Indicateur 4 : nombre d'émissions de divertissement	5	5	6	+1

La promulgation de la loi n°019/2016 du 09 août 2016 portant code de la Communication en République gabonaise dispense désormais les entreprises publiques de la communication et de la cinématographie de cahiers de charges. Ces derniers sont remplacés par les contrats annuels de performance (CAP).

En termes de résultats, Gabon Télévisions, qui dispose déjà de deux chaînes publiques fonctionnelles a amélioré sensiblement ses programmes en 2016.

En 2016, le déficit en matière d'émissions à caractère éducatif, touchant l'univers scolaire et universitaire, est resté important.

L'amélioration de la grille des programmes a permis de retenir :

- 2 émissions à caractère culturel : La Totale et La playlist ;
- 2 émissions à caractère éducatif : Espace jeunes et Santé et vie ;
- 5 émissions de divertissement : La Matinale, Gym Tonic ; Grand sport, Doudou, Le clip de la semaine.

Objectif O/P1. 2 : Poursuivre la rationalisation de la grille des programmes
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'émissions différentes dans la grille de programmation	11	20	11	- 9
Indicateur 2 : nombre d'émissions améliorées	11	20	14	- 6

La grille des programmes de Gabon Télévisions, chaîne généraliste, est restée stable au cours de l'exercice 2016. L'émission ajoutée est La Matinale. Les émissions lancées en 2015 sont restées actives sur la grille. Il s'agit de : Master Quiz ; Le Grand Mba.dja ; Le journal des provinces ; Nos provinces ; Femmes gabonaises ; Magazine des parcs nationaux ; Histoire ; Un livre, un auteur ; Capsule animation (sécurité routière) ; Magazine de l'Economie ; Que dit la loi ; Le Nzimba.

Les frais de productions constituant une dépense importante de Gabon Télévisions, la Direction Générale a choisi de concentrer les moyens, en alliant qualité et efficacité pour l'amélioration de la grille des programmes.

Dans le but de proposer des émissions attrayantes, un comité des programmes siège au moins une fois l'an.

Gabon Télévisions a donc repensé entièrement le concept de ses émissions et projette de consulter bientôt le public, pour définir une nouvelle offre d'émissions tenant compte des attentes et aspirations des populations.

Le groupe a programmé le démarrage d'une deuxième chaîne thématique, « Gabon Nature et Culture », qui proposera des contenus audiovisuels à caractère culturel et environnemental. Le démarrage de ses programmes est prévu à l'orée du 17 août 2017, à l'occasion de la célébration de l'indépendance du Gabon.

Objectif O/P1.3 : faire progresser fortement les recettes de GABON TELEVISIONS lui permettant d'accroître par rapport à 2015, la capacité d'autofinancement de ses investissements				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : montant des recettes de GABON TÉLÉVISION	568 352 976	942 762 870	656 948 197	-- 285 814 673
Indicateur 2 : montant d'autofinancement des investissements effectués dans l'année par Gabon TV	30 592 695	340 000 000	317 444 955	-22 555 045
Indicateur 3 : taux d'avancement du plan de travail ensemble des différentes composantes de Gabon TV	65%	100 %	75%	-25%

Gabon Télévisions a mis en place une direction commerciale, qui a relancé les contrats avec les annonceurs traditionnels et a mené des actions devant pousser l'opérateur à diversifier ses recettes.

Objectif O/P1.4 : conduire à bien d'ici la fin 2016 la modernisation des plateaux techniques en passant au numérique				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux de réalisation du plan annuel de modernisation des plateaux techniques	75%	100%	100%	0%
Indicateur 2 : nombre de plateaux techniques modernisés et opérationnalisés	2	1	1	0
Indicateur 3 : nombre des agents formés et capables d'utiliser les nouveaux équipements	16	20	20	0

Indicateurs 1 et 2 : Gabon Télévisions a modernisé un 3^{ème} plateau technique en 2016 et acquis de nouveaux équipements sur fonds propres, afin de reconfigurer, selon ses prévisions, 4 autres plateaux techniques en 2017. Ce qui donne un taux de réalisation de 100%.

Indicateur 3 : Les 20 agents déjà formés sont outillés pour utiliser les nouveaux équipements numériques, parmi lesquels figurent les nouvelles caméras numériques. La formation va se poursuivre en 2017, avec l'acquisition d'autres caméras numériques et le lancement d'une nouvelle chaîne culturelle et environnementale.

Objectif O/P1.5 : disposer d'un business plan validé par le Conseil d'Administration, conforme aux termes du cahier des charges fixé par l'Etat et au besoin de développer la capacité d'autofinancement de GABON TÉLÉVISION				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du plan d'élaboration et de validation du business plan	20 %	100%	5%	-95%

En 2016, l'opérateur a mis en veilleuse son projet de rédaction du business-plan, d'abord, parce qu'il avait mis plus en avant son fonctionnement quotidien, au cours duquel s'exécutaient des éléments y relatifs. Ensuite, parce que le groupe a changé de statut en cours d'exercice, étant passé d'établissement public à caractère administratif à celui d'établissement à caractère industriel et commercial.

Le nouveau statut de l'opérateur l'oblige à disposer désormais d'un business-plan, parce que devant gagner de plus en plus en autonomie, l'Etat devant se désengager progressivement dans le paiement de certaines, sinon de la quasi-totalité de ses charges et l'obligeant à l'obligation de résultats.

Objectif O/P1.6 : disposer d'un plan prévisionnel de mise en place progressive des chaînes thématiques				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement de l'élaboration et de la validation du plan de mise en place des chaînes thématiques	50 %	100%	100%	0%

La 1^{ère} chaîne thématique, 100% information, « Gabon 24 » démarre ses émissions dès le second semestre 2015. La configuration du plateau technique de la 2^{ème} chaîne a été entièrement réalisée en 2016 et attend son lancement officiel, prévu au mois d'août 2017.

Objectif O/P1.7 : disposer d'un plan d'organisation détaillé, d'une carte des métiers et d'une définition qualitative et quantitative des emplois cibles nécessaires au bon fonctionnement de Gabon Télévisions dans un environnement externe et interne où les technologies utilisées ont considérablement évolué				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement dans la finalisation du plan d'organisation détaillé de GABON TÉLÉVISIONS (organigramme, carte des métiers, définition des emplois qualitativement et quantitativement)	25 %	100%	50%	-50%
Indicateur 2 : nombre d'agents ayant fait l'objet d'un bilan de compétences compte tenu des emplois cibles	0	450	450	0

L'organigramme, la carte des métiers, les statuts et le règlement intérieur ont été élaborés et validés par le Conseil d'Administration. Mais la mise en place des chaînes thématiques impose une nouvelle organisation générale qui doit mutualiser les ressources. Les règlements particuliers relatifs à ces chaînes thématiques sont en cours d'élaboration.

Tous les agents ont fait l'objet d'un bilan de compétences, dont le rapport est disponible à la Direction générale de l'opérateur. Les profils et compétences recherchés ont été identifiés. Une partie des agents doit être remise à la disposition du Secrétariat Général du ministère.

Objectif O/P1.8 : renforcer l'employabilité d'une partie des agents ayant aujourd'hui un profil de compétence en adéquation avec les emplois cibles				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'agents ayant bénéficié dans le cadre de GABON TÉLÉVISIONS de formations d'adaptation de leurs compétences aux nouvelles exigences professionnelles	0	30	30	0

L'acquisition de nouveaux matériels a favorisé la formation des agents aux nouvelles exigences du numérique. Ainsi 10 nouveaux agents ont été formés, s'ajoutant au 20 dont les capacités ont été renforcées en 2015.

OPERATEUR RADIO GABON

Présentation de l'opérateur

Le décret n°0727/PR/MCPEN du 21 Juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de Radio Gabon, définit cette entité sous-tutelle du Ministère de la Communication, comme un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion financière.

Missions de service public :

Radio Gabon est défini comme "un groupe de chaînes de radio à caractère généraliste et thématique, chargé de la production et de la programmation des émissions radiodiffusées de service public".

A ce titre, il a pour missions fondamentales :

- de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de radio ;
- de répondre aux besoins et aux aspirations de la population en matière d'information, de communication, de culture, d'éducation et de divertissement ;
- de contribuer à l'accès de tous les citoyens à la radio ;
- d'œuvrer à la sauvegarde des valeurs morales, culturelles et patriotiques de la société gabonaise ;
- de concevoir, réaliser et diffuser des programmes de radio ;
- de respecter la pluralité d'expressions.

Missions de développement :

Radio Gabon a la possibilité de réaliser des prestations génératrices de recettes pouvant contribuer à développer son autonomie financière.

Travail avec l'opérateur

Après l'adoption de la loi de finances rectificative 2016, le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur a été élaboré, puis signé au mois de mai 2016.

Tout au long de l'année, la Direction générale de l'opérateur a travaillé avec le Responsable du Programme, sur les axes suivants :

- suivi des objectifs arrêtés ;
- mise en œuvre des décisions et orientations de la hiérarchie ;
- revue des textes réglementaires concernant l'opérateur ;
- conception du PAP 2016 et formulation des demandes budgétaires y relatives.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	368 544 808	368 544 808
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 3	35 667 380	219 571 920
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 4	94 476 562	85 028 906
Total de la contribution financière de l'Etat	498 688 750	673 145 634

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Radio Gabon a consommé au titre de l'année 2016, un montant global de **673 145 634 FCFA** réparti comme suit :

Le titre 2 a été exécuté à hauteur de **368 544 808 FCFA** dont **167 266 500 FCFA** consommés par les directions provinciales, **116 488 308 FCFA** pour la main d'œuvre non permanente (MONP) et **84 790 000 FCFA** mis à disposition à l'opérateur au compte des salaires des personnels.

Concernant le titre 3, la consommation de **219 571 920 FCFA** est répartie ainsi qu'il suit :

- **150 000 000 FCFA** accordés exceptionnellement à radio Gabon ;
- **54 570 420 FCFA** de mis à disposition pour le fonctionnement de Radio Gabon ;
- **15 001 500 FCFA** pour le fonctionnement des directions provinciales.

S'agissant du montant de **85 028 906 FCFA** du Titre 4, l'opérateur n'a pas pu démarrer la numérisation des studios à laquelle cette dotation était destinée, en raison du faible pourcentage de décaissement réalisé au début de l'année 2016.

Les recettes propres de l'opérateur :

Radio Gabon a réalisé en 2016 un total de recettes de 50 000 000 FCFA, provenant de la publicité, des communiqués et des couvertures médiatiques. Ces ressources propres, exclusivement récoltés à Libreville, ont contribué au fonctionnement de l'opérateur.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : mettre en place une nouvelle offre d'émissions susceptible de faire progresser à nouveau l'audience de Radio Gabon Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de nouvelles émissions dans la grille de programme	0	10	12	+2
Indicateur 2 : nombre total d'émissions	132	90	102	+12

La grille des programmes a été réaménagée, avec plus de qualité dans le contenu des émissions déjà existantes.

Ainsi, 42 émissions ont été retenues au niveau du "Centre Gouverneur (Libreville)" et 10 émissions par station provinciale (60 émissions en tout). La cible, de 90 émissions, a été dépassée, de 12 émissions supplémentaires.

Ces émissions portent sur les questions de société, de santé, de culture, de jeunesse, etc. Elles ont été sélectionnées, courant 2015 et 2016, par le Comité supérieur des programmes, à partir de projets d'émissions présentés et après audition de leurs producteurs.

Objectif O/P1.2 : disposer d'un business plan validé par le Conseil d'Administration, conforme aux termes du cahier des charges fixé par l'Etat et au besoin de développer la capacité d'autofinancement de Radio Gabon

Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du plan d'élaboration et de validation du business plan	5 %	100%	0%	-100%

L'opérateur Radio Gabon a suspendu son projet de rédaction du business-plan pour privilégier ses activités courantes.

Objectif O/P1.3 : disposer d'un plan pluriannuel prévisionnel de mise en place progressive des chaînes thématiques basé sur des études de définition et de faisabilité

Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement de l'élaboration et de la validation du plan de mise en place des chaînes thématiques	0 %	100%	50%	-50%

Après la définition des chaînes thématiques de Radio Gabon devant être mis en place (Radio 9, La Nationale avec ses démembrements provinciaux - Radio Gabon internationale - Radio Gabon Infos culture), l'opérateur a mis en chantier la chaîne Gabon Musique.

Objectif O/P1.4 : faire progresser fortement les recettes de Radio Gabon pour lui permettant d'accroître, par rapport à 2014, sa capacité d'autofinancement de ses investissements

Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur1 : montant des recettes de Radio Gabon	42 677 500	90 000 000	50 000 000	- 40 000 000
Indicateur 2 : taux d'autofinancement des investissements effectués dans l'année.	9 %	9%	22,5%	- 13,5%

Indicateur 1 : Radio Gabon a réalisé 50 000 000 FCFA de recettes propres en 2016, un peu plus que les 40 millions enregistrés en 2015, mais en deçà de la cible de 90 millions projetée en début d'exercice, soit un écart de – 40 000 000 FCFA.

Le résultat atteint ne concerne que les recettes réalisées au niveau du Centre gouverneur de Libreville. Il fait suite à la révision à la hausse des tarifs des produits proposés par Radio Gabon et de la décision du Conseil d'Administration de facturer certaines communications publiques, dont les avis et communiqués émanant des administrations, qui étaient, jusqu'alors, gratuites.

Pour ce qui concerne les stations provinciales, malgré les efforts déployés, la Direction Générale peine à obtenir une lisibilité sur leurs recettes propres. Elle éprouve des difficultés à créer un compte au Trésor public pour la captation des dites recettes.

Indicateur 1 : sur le chiffre de 50 000 000 FCFA de recettes propres réalisées en 2016, il est évident que la cible de 9% prévue pour les investissements, soit 3 840 975 FCFA, a été largement dépassée, compte tenu des moyens déployés pour la maintenance de la logistique permettant à la radio de fonctionner. Les fonds propres utilisés, en 2016, par l'opérateur pour l'investissement sont de 10 millions de FCFA.

Objectif O/P1.5 : engager la modernisation des studios de radio en passant au numérique				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'élaboration du plan annuel de modernisation des studios radio	100%	100%	30%	-70%
Indicateur 2 : taux de réalisation du plan pluriannuel de modernisation des studios radio	0%	10%	35%	+25%
Indicateur 3 : nombre des studios radio modernisés et opérationnalisés	0	1	1	0
Indicateur 4 : nombre des agents formés et capables d'utiliser les nouveaux équipements	0	10	10	0

Un nouveau studio a été mis en place à la Maison Georges Rawiri, pour accueillir la chaîne thématique "Radio Gabon Musique". Les deux studios du Centre Gouverneur sont toujours en attente de réhabilitation.

La formation des agents sur l'utilisation des nouveaux équipements, a été effective, soit 10 agents formés, en prévision du lancement de la chaîne thématique.

Objectif O/P1.6 : développer le travail ensemble entre le niveau central et les stations locales				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux de réalisation du plan de travail annuel avec les stations	40%	100 %	60%	-40%

La Direction Générale, en compagnie du Ministre d'Etat chargé de la Communication, s'est enquéri, en 2016, de la situation de l'ensemble des stations provinciales. Pour ce qui concerne la collaboration avec ces dernières, rien n'a décollé en 2016. Mais le Ministre a dernièrement décidé que le Directeur Général Adjoint de Radio Gabon serait chargé des stations provinciales. Ce qui devrait permettre de changer le management de ces dernières.

Objectif O/P1.7 : disposer d'un plan d'organisation détaillé, d'une carte des métiers et d'une définition qualitative et quantitative des emplois cibles nécessaires au bon fonctionnement de Radio Gabon dans un environnement externe et interne où les technologies utilisées ont considérablement évolué				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement dans la finalisation du plan d'organisation détaillé de Radio Gabon (organigramme, carte des métiers, définition des emplois qualitativement et quantitativement)	5%	100%	80%	-20%
Indicateur 2 : nombre d'agents ayant fait l'objet d'un bilan de compétences compte tenu des emplois cibles	320	200	200	0

Tous les agents ont fait l'objet d'un bilan de compétences, en partenariat avec les organisations syndicales. Mais, sur 320 agents recensés, le profil de 200 cadre avec ses besoins. Les 120 autres seront remis à la disposition du Ministère de la Communication.

Dans l'attente de la décision finale, Radio Gabon continue d'employer les 320 agents recensés.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : faire aboutir les textes organisant le nouveau paysage audiovisuel				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du processus de validation des textes relatifs Radio Gabon	90 %	100%	75%	-25%

Le Conseil d'Etat a jugé que Radio Gabon ne peut pas devenir un EPIC, que le projet de règlement intérieur devait être réécrit.

La Commission de rédaction des textes du Ministère a demandé à l'opérateur de rédiger des projets de règlement spécifiques pour ses chaînes thématiques. L'indicateur reste à 75%, car la procédure d'adoption des textes n'a pas été achevée.

Objectif E/P1.2 : parvenir à élaborer, à faire valider et à remettre à Radio Gabon son cahier des charges				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement de la finalisation du cahier des charges en interaction avec Radio Gabon	70 %	100%	100%	0%

Conformément à la loi n°019/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République gabonaise, les opérateurs publics de l'Etat sont désormais liés à ce dernier par un contrat annuel de performance, qui remplace le cahier des charges ; Le CAP avec Radio Gabon a été élaboré et signé en 2016. L'objectif a donc été atteint à 100%.

Objectif E/P1.3 : finaliser la réforme de la répartition des biens et des effectifs entre Gabon Télévisions et Radio Gabon				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement de la finalisation de la répartition des biens et des effectifs entre Gabon Télévisions et Radio Gabon	50%	100%	80%	-20%

Après un état des lieux, les termes de référence de la mission ont été élaborés. La mission d'inventaire n'a pas encore été organisée.

Objectif E/P1.4 : avoir statué sur la mise en place ou non d'une redevance audiovisuelle				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du processus d'examen du projet de redevance audiovisuelle et de prise de décision sur l'introduction ou non de cette redevance	5%	100 %	100%	0%

La redevance a été actée par la loi n°019/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République gabonaise.

Objectif E/P1.5 : suivre l'élaboration du business plan de Radio Gabon puis le valider avant sa soumission au Conseil d'Administration				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du processus de validation du business plan de Radio Gabon	0 %	100 %	0%	-100%

Cet indicateur n'a pas évolué en 2016, l'opérateur l'ayant déclassé.

Objectif E/P1.6 : engager le processus de redéploiement d'une partie des effectifs actuels de Radio Gabon				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement de plan annuel contribuant au redéploiement d'agents de radio Gabon en sureffectif par rapport aux emplois et effectifs cibles	10 %	100%	10%	-90%
Indicateur 2 : nombre d'agents de Radio Gabon redéployés au sein de l'administration gabonaise	0	120	0	-120

Indicateur 1 : le projet d'arrêté du Premier Ministre portant redéploiement des agents de Radio Gabon a été élaboré. Il reste à obtenir son adoption.

Indicateur 2 : le Bilan de compétences des agents de Radio Gabon effectué : 200 agents ont été retenus et 120 agents sont en attente de redéploiement car leurs profils ne correspondent pas aux emplois pourvus au sein de Radio Gabon.

Présentation de l'opérateur

L'ordonnance n°015/PR/2010 du 25 février 2010 portant création et organisation de l'Institut Gabonais de l'Image et du Son, ratifiée par la loi n°023/2010 et promulgué par le décret N°0504 du 27 juillet 2010, définit l'IGIS comme un établissement public à caractère culturel, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. L'IGIS a été créé en remplacement du Centre National du Cinéma (CENACI).

L'IGIS a pour missions :

- de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines couvrant l'activité cinématographique et audiovisuelle et d'assurer la coordination des activités spécifiques au secteur ;
- d'assurer la formation dans l'art cinématographique ;
- de commercialiser les œuvres et documents cinématographiques et audiovisuels produits par l'IGIS ;
- de négocier les conventions avec les organismes nationaux et internationaux dans le domaine de la production et de la diffusion ;
- de promouvoir le patrimoine cinématographique national tant au Gabon qu'à l'étranger et d'en assurer l'archivage.

Missions de développement :

- L'IGIS a la possibilité de réaliser des prestations génératrices de recettes pouvant contribuer à développer son autonomie financière. A cet effet, il doit, à travers des conventions conclues avec l'Etat, les établissements publics de l'Etat et avec toute association et organisme soumis au contrôle de la Cour des comptes, assurer la centralisation de tout ou partie des crédits ouverts à leurs budgets, consacrés à la création, à la production et à la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles et d'œuvres multimédia institutionnelles.

Travail avec l'opérateur

Après l'adoption de la loi de finances rectificative 2016, le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur a été élaboré, puis signé le 10 mai 2016.

Tout au long de l'année, la Direction générale de l'IGIS a travaillé avec le Responsable du Programme, sur les axes suivants :

- suivi des objectifs arrêtés ;
- mise en œuvre des décisions et orientations de la hiérarchie ;
- revue des textes réglementaires concernant l'opérateur ;
- conception du PAP 2016 et formulation des demandes budgétaires y relatives.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 3	91 502 000	69 999 999
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 4	77 777 777	70 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	169 279 777	139 999 999

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur une programmation budgétaire de **169 279 777 FCFA**, au compte de l'exercice 2016, l'IGIS a exécuté les crédits à hauteur de **139 999 999 FCFA**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

L'ensemble des indicateurs permettant de mesurer la performance de l'opérateur IGIS n'ont pas été renseignés (NR) et les écarts de performance n'ont pas pu être calculés (N/A)

NR : non renseigné
N/A : non applicable

Objectif O/P1. 1 : Disposer d'un état des lieux des salles de cinéma dans 3 provinces en plus de l'état des lieux réalisé à Libreville
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **promouvoir le cinéma Gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays.**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'états des lieux disponibles en fin d'année sur les salles de cinéma dans les provinces	1 Estuaire	5 provinces	NR	N/A

Objectif O/P1. 2 : réaliser un film de promotion du Gabon comme pays propice au tournage de films
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **promouvoir le cinéma Gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays**
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **OBJECTIF N°3 : Améliorer le taux de couverture des médias sur le territoire**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du plan opérationnel de réalisation du film de promotion du Gabon comme pays propice au tournage de films	0 %	100 %	NR	N/A

Objectif O/P1.3 : faire progresser très sensiblement la vente des films de l'IGIS
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **promouvoir le cinéma Gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de films de l'IGIS en DVD en vente	0	15	NR	N/A
Indicateur 2 : nombre de DVD vendus	0	10 000	NR	N/A
Indicateur 3 : taux d'avancement du plan d'action en vue de la commercialisation des films de l'IGIS	70 %	100 %	NR	N/A
Indicateur 4 : montant des recettes générées par la vente de films de l'IGIS	6,5 millions FCFA	10 millions FCFA	NR	N/A

Objectif O/P1.4 : promouvoir activement le cinéma gabonais à l'étranger
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **promouvoir le cinéma Gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de films de l'IGIS sélectionnés pour participer à un festival	7	2	NR	N/A
Indicateur 2 : nombre de films de l'IGIS ayant reçu une distinction dans l'année	3	2	NR	N/A

Objectif O/P1.5 : réaliser 3 films en coproduction
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **promouvoir le cinéma Gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de films en coproduction sortis dans l'année	3	3	NR	N/A

Objectif O/P1.6 : faire progresser les recettes propres de l'IGIS
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **promouvoir le cinéma Gabonais à l'intérieur et à l'extérieur du pays**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : montant total des recettes propres générées par l'IGIS	6,5 millions FCFA	20 millions	NR	N/A

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : faire aboutir les textes organisant l'action dans le secteur, à savoir : le décret portant modification du statut de l'IGIS, le décret portant création du fonds d'aide à la production et à la promotion du cinéma et de l'image ; le décret portant création de la fondation du cinéma et de l'audiovisuel

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre des textes promulgués dans l'année	0	5	0	- 5

Les textes ont été élaborés mais ne sont pas promulgués

Objectif E/P1.2 : être parvenu à mettre sur pied une action collective interministérielle aidant l'IGIS à réaliser le film de promotion du Gabon comme pays propice au tournage de films				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'administrations et d'opérateurs ayant aidé dans l'année l'IGIS à réaliser le film de promotion du Gabon comme pays propice au tournage de films	/	4	NR	N/A

OPERATEUR AGENCE GABONAISE DE PRESSE (AGP)

Présentation de l'opérateur

L'Agence Gabonaise de Presse (AGP) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion administrative et financière.

L'AGP a une mission de service public en matière de collecte, de traitement et de distribution de l'information nationale et internationale :

- de collecter l'information sur toute l'étendue du territoire national ;
- de traiter et stocker des informations nationales et internationales ;
- de relayer au Gabon grâce aux conventions avec les agences du monde les informations internationales ;
- de diffuser sans interruption de l'information nationale et internationale, complète et objective, au Gabon et à l'étranger ;
- d'assurer la distribution sans interruption d'une information complète et objective ;
- de publier les annonces légales dans son quotidien et sur son site web ;
- de contribuer activement au développement de la presse gabonaise ;
- de mettre en œuvre les politiques publiques en matière d'agence de presse.

L'AGP met à la disposition du public les informations collectées et traitées à titre onéreux.

Missions de développement :

L'AGP a la possibilité de réaliser des prestations génératrices de recettes pouvant contribuer à développer son autonomie financière.

Travail avec l'opérateur

Après l'adoption de la loi de finances 2016, le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur a été élaboré, puis signé au mois de mai 2016.

Tout au long de l'année, la Direction générale de l'opérateur a travaillé avec le Responsable du Programme, sur les axes suivants :

- suivi des objectifs arrêtés ;
- mise en œuvre des décisions et orientations de la hiérarchie ;
- revue des textes réglementaires concernant l'opérateur ;
- conception du PAP 2016 et formulation des demandes budgétaires y relatives.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 3	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur Titre 4	200 000 000	500 000 000
Total de la contribution financière de l'Etat	200 000 000	500 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les **200 000 000 FCFA** versés à l'Agence en 2016, au titre 4 (Transferts aux organismes), ont été entièrement consommés.

Par ailleurs, il a été affecté à l'AGP une dotation supplémentaire de **300 000 000 FCFA**, pour la relance du quotidien Gabon Matin.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Assurer une présence accrue dans les 9 provinces du pays et accroître la production de dépêches (brèves, dépêches, articles) émanant du réseau de l'AGP dans les huit provinces autres que celle de l'Estuaire Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif 4 : Améliorer les flux d'information et la couverture nationale de l'Agence Gabonaise de Presse				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de stringers du réseau de l'AGP hors province de l'Estuaire	4	5	1	-4
Indicateur 2 : % de dépêches émanant des 8 provinces autres que celle de l'Estuaire	30%	50%	40%	- 10%

Indicateur 1 : Après l'activation de 4 stringers à l'intérieur du pays, en 2015, un 5^{ème} stringer a été activé, en 2016, à Ntoun, dans l'estuaire.

La difficulté pour l'activation des 4 autres stringers est imputable au manque de motivation de certains chefs de bureaux (non-fonctionnaires) dans la recherche des pigistes, manque de motivation dû à l'accumulation des impayés de salaires. Cette situation n'est pas différente de celle vécue en 2016, l'AGP ayant connu de graves dysfonctionnements.

Indicateur 2 : Faiblesse persistante dans la valorisation de l'information provinciale. Les provinces les plus productives sont : la Ngounié, la Nyanga et le Woleu-Ntem.

Objectif O/P1.2 : développer les accords d'échange d'informations avec des agences de presse dans le monde Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer les flux d'information et la couverture nationale de l'Agence Gabonaise de Presse				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'accords d'échange d'information actifs avec des agences de presse dans le monde	3	4	9	+5

L'AGP a contractualisé en 2016 avec les agences internationales suivantes : AFP, Chine Nouvelle, Reuters, MAP, AIP, ATPE, ABP et ACI. La cible de la signature de 4 partenariats en 2016 a donc largement été dépassée de (+) 5. Ainsi, l'AGP a aujourd'hui, près de 12 agences de presse avec lesquelles elle travaille en partenariat, pour des échanges d'informations, des formations, etc. Ses partenaires acquis en 2015 sont la MAP (Agence Marocaine de Presse) et la MENA (Agence Egyptienne de Presse).

Objectif O/P1.3 : faire paraître régulièrement Gabon Matin avec des suppléments spéciaux de province, un supplément Sport le lundi, un supplément Economie le jeudi, un supplément Environnement le vendredi Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer les flux d'information et la couverture nationale de l'Agence Gabonaise de Presse				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de jours de diffusion du site Internet	82	365	141	-224

Cet objectif du CAP de l'AGP avec l'Etat a été revu en cours d'exercice. Gabon Matin format papier n'a pas pu paraître. Mais le journal a été lancé en ligne, conformément aux orientations du Ministre de tutelle, le site de Gabon Matin a été lancé le 13 août 2016.

Objectif O/P1.4 : mettre à disposition des usagers un site web rénové, modernisé Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer les flux d'information et la couverture nationale de l'Agence Gabonaise de Presse				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du projet de rénovation, modernisation du site	80%	100%	100%	0%
Indicateur 2 : nombre de visite du site web de l'AGP	485 808	612 000	971 616	+359 616

Le site Internet de l'AGP a été entièrement rénové. Ce site et celui de Gabon Matin permet à l'AGP d'avoir une visibilité sur la toile. En 2016, la cible des visites sur le site de l'AGP se chiffrait à 612 000. En effet, 2016, année électorale, a été marquée par une plus grande recherche de l'information de la part des usagers, où qu'ils se trouvent.

Objectif O/P1.5 : faire progresser fortement les ressources propres de l'AGP Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer les flux d'information et la couverture nationale de l'Agence Gabonaise de Presse				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 7 : montant des recettes publicitaires dans l'année	103 513 000	203 513 000	500 000	-203 013 000
Indicateur 10 : montant total des recettes	NR	203 513 000	500 000	-203 013 000

Les écarts entre les prévisions et les résultats sont d'autant plus grands que le quotidien Gabon Matin, qui permettait de générer des ressources propres à l'AGP ne paraît plus sur format papier. Les **500 000 FCFA** engrangés sont le fruit d'une production publicitaire en ligne, très modeste, il faut bien en convenir.

Dotations allouées à l'opérateur par le RPROG pour l'exécution de ses actions et projets de politique publique				
	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
AGP	200 000 000	500 000 000	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	200 000 000	500 000 000	0	0

Il convient de rappeler qu'en dehors de la subvention inscrite au titre 4 (transfert), de **200 000 000 FCFA** l'AGP a obtenu une rallonge de crédits de **300 000 000 FCFA**, pour la relance de Gabon Matin.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : faire aboutir le texte organisant l'AGP				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du processus de réorganisation de l'AGP	50%	100%	100%	0%

Le décret portant réorganisation de l'Agence Gabonaise de Presse a été adopté, faisant de cet opérateur, un établissement public doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie administrative et financière. L'AGP dispose désormais d'un Conseil d'Administration, d'une Direction Générale, de Directions et d'une Agence comptable. Gabon Matin fait partie de ces directions.

Objectif 2 : aider l'AGP à redéployer dans les provinces ses agents en poste à Libreville au fur et à mesure des départs en retraites dans les bureaux de province					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart	Commentaires
Indicateur 1 : nombre d'agents de l'AGP en poste à Libreville redéployés dans les bureaux des 8 provinces autres de la province de l'Estuaire	0	9	NR	NR	Renouveler et redynamiser les équipes de provinces

L'AGP n'a pu réaliser cet objectif, n'ayant pas eu les moyens d'assumer les redéploiements qui étaient prévus.

PROGRAMME POSTE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Poste" assure le déploiement du réseau postal gabonais. Il vise aussi à mettre à la disposition du public un service universel de qualité, accessible à tous même en zone rurale et un éventail des services postaux et financiers fiables et modernes. A cet effet, le service public des postes doit être un instrument efficace d'aménagement du territoire national.

Le Programme "Poste" est porté par la Direction Générale de la Poste, le Responsable de Programme est le **Directeur Général de la Poste**.

La Direction Générale de la poste assure l'exécution de la politique du Gouvernement en matière des postes. A ce titre, elle est notamment chargée :

- d'élaborer et de veiller à la mise en œuvre des politiques en matière des postes ;
- d'assurer, conformément aux dispositions des textes en vigueur, la coordination des activités du secteur des postes ;
- de permettre l'accès de tous au service public des postes ;
- de proposer et de mettre à la disposition du secteur des postes le cadre juridique nécessaire à son fonctionnement ;
- de gérer les relations internationales dans le domaine des postes ;
- d'assurer la tutelle technique des établissements et organismes du secteur des postes ;
- de veiller au respect, par les opérateurs du secteur, de leurs obligations en matière de secret de la correspondance et de la vie privée des usagers et du secret bancaire.

Les opérateurs associés dans la mise en œuvre du programme Poste sont l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) pour toutes les questions concernant la régulation du secteur postal et la Poste SA, chargée de mettre en œuvre le déploiement des services postaux et financiers.

Préalablement au déploiement du réseau, il convient de recenser les équipements existants, d'en évaluer le coût et de faire des propositions de déploiement du réseau existant. Par ailleurs, une actualisation du cadre réglementaire et juridique du secteur postal est nécessaire.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Poste" a à son sein deux (2) actions :

- action Normalisation et réglementation ;
- action Développement des services postaux.

ACTION N° 1 : Normalisation et Réglementation

Cette action vise à :

- doter le secteur postal d'un cadre légal adapté et propice à l'exercice des activités novatrices tel que le courrier hybride ;
- renforcer la capacité de l'opérateur désigné à mettre en œuvre et à gérer le service universel.

Cette action est réalisée par la Direction de la Réglementation.

La Direction de la Réglementation est chargée notamment :

- de veiller au respect de la réglementation, des procédures et des normes de travail ;
- de proposer des mesures visant à améliorer la réglementation nationale du secteur ;
- d'élaborer et de mettre à la disposition du secteur une réglementation appropriée ;
- de suivre la gestion des contentieux.

Les 3 services de la Direction de la Réglementation sont :

- le Service Juridique ;
- le Service de la Réglementation du Secteur Postal ;
- le Service des Relations avec les Organismes de Régulation.

ACTION N° 2 : Développement des Services Postaux

L'action développement des services postaux entend :

- veiller à l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'exploitation postale ;
- densifier les points de contact sur l'ensemble du territoire ;
- moderniser et diversifier les produits et les services postaux ;
- veiller à l'amélioration de la qualité du service et l'efficacité des réseaux postaux ;
- accroître la coopération sous régionale et internationale.

Cette action est portée par la Direction de la Poste et la Direction des Organismes et Sociétés.

La Direction de la Poste est notamment chargée :

- de proposer et de conduire la réforme postale au plan national ;
- de veiller à l'application des recommandations des organisations et organismes régionaux et internationaux.

La Direction de la Poste comprend :

- le Service des Activités Postales ;
- le Service des Relations Internationales.

La Direction des Organismes et Sociétés est notamment chargée d'assurer la coordination des activités des organismes et établissements sous tutelle. Elle est composée :

- du Service des Relations avec les Organismes et Sociétés ;
- du Service de Suivi de l'opérateur principal ;
- du Service des Relations avec les autres opérateurs.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le secteur postal au Gabon est en mutation comme en témoignent les éléments suivants :

- libéralisation partielle du secteur ;
- présence d'opérateurs privés ;
- impact croissant des TIC sur l'exploitation.

Dans ce contexte, au regard des besoins croissants de la clientèle, l'Etat se devait de fixer des normes en vue de garantir le service public des postes, notamment :

- en matière d'acheminement et de sécurité des envois ;
- d'accessibilité au service financier.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics et de l'opérateur principal dans le champ du programme :

- un engagement politique en faveur du service postal ;
- la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire ;
- un réseau de bureaux de poste sur l'ensemble du territoire ;
- des boîtes postales dans les bureaux de poste ;
- des points de collecte dans les grands centres et en zones rurales.

Reste cependant un certain nombre de difficultés et d'insuffisances à traiter, notamment :

- un système de communication limité ;
- un cadre normatif à adapter à l'évolution du secteur ;
- des efforts de modernisation tardent à venir (centre de tri, informatisation des bureaux de poste, boîtes aux lettres à domicile...) ;
- un réseau postal à améliorer ;
- insuffisance d'actions dynamiques pour attirer de nouveaux opérateurs sur le marché.

ENJEUX

- Permettre à chaque client d'accéder à un service universel de qualité ;
- Mettre à la disposition des clients un réseau tridimensionnel (physique, électronique et financier) ;
- Faire du service public des postes un instrument efficace d'aménagement du territoire.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2019, être parvenu à mettre en place un cadre juridique vecteur de la modernisation du secteur postal.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2018, avoir amélioré l'accessibilité des usagers au réseau postal ainsi que l'offre de service de la poste.

OBJECTIF N°3 : Etre parvenu tout au long de la période 2016-2018 à améliorer la rapidité et la sécurité d'acheminement des envois postaux.

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2018, avoir amélioré les conditions de traitement des demandes et de délivrance des licences, agréments et autorisations dans le secteur postal.

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2018, avoir renforcé le contrôle du respect par les opérateurs postaux de leurs obligations.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2018, parvenir à mettre en place un cadre juridique vecteur de la modernisation du secteur postal.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1**: avoir actualisé à 100% le code des postes
- **Résultat annuel N°2**: avoir élaboré en 2016, 3 décrets
 - 1 décret portant sur la sécurité du courrier et normalisation
 - 1 décret portant sur l'encadrement des tarifs postaux
 - 1 décret portant sur le courrier express

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1**: 50% d'actualisation du code
- **Résultat annuel N°2**: 3 décrets élaborés et transmis au secrétariat Général du Ministère

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'actualisation du code des postes	%	NA	30	100	50	-50	50	ND
Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés	Décret	NA	NA	3	3	0	0	ND

Source des données : Direction Générale de la Poste.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel n°1 attendu en 2016 était d'actualiser à 100% le code des postes, le programme n'a pu atteindre que 50 % de réalisation. Les actions réalisées sont :

- **Examen du code existant :**
 - analyse et constat des éléments à actualiser ;
 - extirpation de l'ancien code des éléments concernant les Télécommunications ;
 - prise en compte dans l'organisation l'évolution du marché postal ;
 - actualisation du code à 50%.
- **Toilettage des lois 4 et 6 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des postes en République Gabonaise :**
 - identification des insuffisances et des faiblesses

Les difficultés et imprévus rencontrés durant l'année sont :

- la rétention de l'information par l'ARCEP ;
- l'indisponibilité des contributeurs de l'ARCEP malgré les relances effectuées ;
- la mise à disposition tardive des crédits du programme.

Le résultat annuel attendu n°2 avoir élaboré en 2016, 3 décrets a totalement été atteint :

- 1 décret portant sur la sécurité du courrier et normalisation;
- 1 décret portant sur l'encadrement des tarifs postaux;
- 1 décret portant sur le courrier express.

Ces projets de décret ont été rédigés et validés en comité de lecture.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2018, avoir amélioré l'accessibilité des usagers au réseau postal ainsi que l'offre de service de la poste.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1**: avoir élaboré 50% du schéma directeur du réseau postal
- **Résultat annuel N°2**: avoir mis en fonctionnement 6 nouveaux bureaux de postes dont 4 à Libreville et 2 à Port- Gentil
- **Résultat annuel N°3**: parvenir à installer 5 points de collecte du courrier en zone rurale BIFOUN (Moyen- Ogooué), MABANDA et MONGO (Nyanga), MVADI et BAKOUAKA (Ogooué- l'Indo)
- **Résultat annuel N°4**: parvenir à installer 1500 boîtes aux lettres en zone rurale

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 50% d'élaboration du schéma directeur du réseau postal
- **Résultat annuel N°2** : aucun nouveau bureau mis en fonctionnement
- **Résultat annuel N°3** : aucun point de collecte du courrier en zone rurale installé
- **Résultat annuel N°4** : aucune boîte aux lettres en zone rurale installée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration du SDRP	%	NA	50	50	50	0	30	ND
Nombre de nouveaux bureaux de postes mis en fonctionnement	Bureau	NA	NA	6	0	0	6	ND
Nombre de points de collecte installés en zone rurale	Point de collecte	NA	NA	5	0	0	5	ND
Nombre de boîtes aux lettres installées en zone rurale	Boîte aux lettres	NA	1500	1500	0	0	1500	5000

Source des données : Direction Générale de la Poste, Poste SA.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel N°1 prévu à hauteur de 50% d'élaboration du schéma directeur du réseau postal a été totalement atteint grâce à la réalisation d'une mission de terrain dans les établissements postaux de Libreville et Owendo avec une prospection à Akanda et Bikélé.

Les résultats annuels N°2,3 et 4 n'ont connu aucune mise en œuvre.

La non-atteinte de ces résultats est liée aux difficultés financières de l'opérateur et au retard observé dans l'aboutissement de la réforme du secteur postal.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Etre parvenu tout au long de la période 2016-2018 à améliorer la rapidité et la sécurité d'acheminement des envois postaux.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : le taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux intra Libreville est de 90%
- **Résultat annuel N°2** : le taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux entre Libreville et les autres capitales provinciales est de 90%
- **Résultat annuel N°3** : le taux de respect du délai des envois imports de Libreville vers les autres capitales provinciales est de 90%
- **Résultat annuel N°4** : le taux de respect du délai d'expédition des envois exports collectés dans les autres capitales provinciales est de 90 %

- **Résultat annuel N°5** : le taux du respect du délai d'expédition des envois exports collectés à Libreville est de 90%
- **Résultat annuel N°6** : avoir signalé 50 envois postaux non parvenus à leur destinataire
- **Résultat annuel N°7** : avoir signalé 0.2% d'envois postaux non parvenus à leur destinataire
- **Résultat annuel N°8** : avoir signalé 27 envois postaux parvenus endommagés
- **Résultat annuel N°9** : avoir signalé 0.03% envois postaux parvenus endommagés

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel 1** : le taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux entre Libreville et les autres capitales provinciales est de 75%
- **Résultat annuel 2** : le taux de respect du délai des envois imports de Libreville vers les autres capitales provinciales est de 70%
- **Résultat annuel 3** : le taux de respect du délai des envois imports de Libreville vers les autres capitales provinciales est de 70%
- **Résultat annuel 4** : le taux de respect du délai d'expédition des envois exports collectés dans les autres capitales provinciales est de 70%
- **Résultat annuel 5** : le taux du respect du délai d'expédition des envois exports collectés à Libreville est de 70%
- **Résultat annuel 6** : 50 envois postaux signalés non parvenus à leur destinataire
- **Résultat annuel 7** : 0.2% d'envois postaux non parvenus à leur destinataire signalés
- **Résultat annuel 8** : 20 envois postaux signalés parvenus endommagés
- **Résultat annuel 9** : 0,03% d'envois postaux signalés parvenus endommagés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de respect du délai d'acheminement des envois Postaux intra Libreville (J+1)	%	84%	90	90	75	-15	NA	90
Taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux entre Libreville et les autres capitales provinciales (J+3)	%	68	90	90	70	-20	NA	90
Taux de respect du délai d'acheminement des envois imports de Libreville vers les autres capitales provinciales (J+3)	%	68	90	90	70	-20	NA	90
Taux du respect du délai d'expédition des envois exports collectés dans les autres capitales provinciales (J+4)	%	/	90	90	70	-20	NA	90
Taux du respect du délai d'expédition des envois exports collectés à Libreville (J+1)	%	/	90	90	70	-20	NA	90
Nombre d'envois postaux signalés non parvenus à leur destinataire	Nombre	80	50	50	50	0	NA	NA
Pourcentage d'envois postaux signalés non parvenus à leur destinataire	%	0.4	0.2	0.2	0.2	0	NA	NA
Nombre d'envois postaux signalés parvenus endommagés	Nombre	27	20	20	20	0	NA	NA
Pourcentage d'envois postaux signalés parvenus endommagés	%	0.07	0.03	0.03	0.03	0	NA	NA

Source des données : Direction Générale de la Poste, Poste SA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : prévu à hauteur de 90%, le taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux intra Libreville a été atteint à 75%. Grâce à la mise en place du système de contrôle continu de l'UPU (global monitoring system).

L'écart est dû à une insuffisance du parc automobile pour assurer la collecte et l'acheminement entre les bureaux de poste de Libreville.

Résultat annuel 2 : le taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux entre Libreville et les autres capitales provinciales a été atteint à hauteur de 70%.

Pour atteindre ce résultat, des contrôles des délais d'acheminement des envois postaux entre Libreville et les autres capitales provinciales ont été réalisés.

L'écart s'explique par l'irrégularité des fréquences de desserte de certaines localités et des problèmes logistiques au niveau local.

Résultat annuel 3 : le taux de respect du délai des envois imports de Libreville vers les autres capitales provinciales a été réalisé à hauteur de 70%. L'organisation des contrôles des délais d'acheminement a été la principale action menée.

L'écart s'explique par l'insuffisance des fréquences de Libreville vers certaines destinations (Medouneu, Cocobeach, Koulamoutou etc.).

Résultat annuel 4 : avec l'organisation des contrôles des délais d'acheminement, le taux de respect du délai d'expédition des envois exports collectés dans les autres capitales provinciales a été réalisé à 70%

L'écart s'explique par l'insuffisance des fréquences de Libreville vers certaines destinations .

Résultat annuel 5 : prévu à hauteur de 90 %, le taux du respect du délai d'expédition des envois exports collectés à Libreville a été atteint à 70%. Ce résultat est rendu possible grâce à l'organisation des contrôles des délais d'acheminement.

L'écart s'explique par l'insuffisance des fréquences de Libreville vers certaines destinations.

Résultat annuel 6 : prévu à hauteur de 50, ce résultat annuel a été totalement atteint avec l'organisation des contrôles des délais d'acheminement.

L'écart s'explique par l'insuffisance des fréquences de Libreville vers certaines destinations.

Résultat annuel 7 : prévu à hauteur de 0.2%, ce résultat annuel a été atteint à 0.2%.

Résultat annuel 8 : prévu à hauteur 20, ce résultat annuel a été atteint à 20 envois postaux.

Résultat annuel 9 : prévu à hauteur 0.03%, ce résultat annuel a été atteint à 0.03%.

Opérations de contrôles accentués et du respect des différents modes opératoires.

Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année

- l'absence des systèmes d'information performante ;
- l'insuffisance d'équipement de transport et de traitement du courrier.

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2018, avoir amélioré les conditions de traitement des demandes et de délivrance des licences, agréments et autorisations dans le secteur postal.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : 100 % des demandes traitées dans les délais légaux
- **Résultat annuel N°2** : avoir accordé un avis à toutes les demandes

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 30% des demandes traitées dans les délais légaux
- **Résultat annuel N°2** : un avis accordé à toutes les demandes

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des demandes traitées dans les délais légaux	%	40	30	100	70 (cumulés)	-30		ND
Nombre de licences, agréments et autorisations accordées	Nombre	1	1	1				

Source des données : Direction Générale de la Poste, ARCEP.

Explication du niveau d'atteinte des résultats

Les résultats attendus en 2016 étaient de 100% de demandes traitées dans les délais légaux et une licence accordée.

Aucun résultat n'a réellement été atteint en 2016. Le 70 % observés dans le tableau concernent les réalisations 2015-2016.

Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année

Suite à la sortie de l'ARCEP du programme poste en 2016, l'objectif n°4 n'a pu être atteint.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2018, avoir renforcé le contrôle du respect par les opérateurs postaux de leurs obligations.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Nombre de missions de contrôle réalisées.

Résultats annuels atteints

- aucune réalisation

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de missions de contrôle réalisées	Mission	2	5	5	0	-5	NA	NA

Source des données : Direction Générale de la Poste, ARCEP

Explication du niveau d'atteinte du résultat

Le résultat attendu était de 5 missions de contrôles à réaliser, mais aucune action n'a été réalisée.

Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année

Suite à la sortie de l'ARCEP du programme poste en 2016, l'objectif n°4 n'a pu être atteint.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
10.430.1 Normalisation et Réglementation	5 400 000	2 565 000	2 835 000	5 400 000	2 565 000	2 835 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	5 400 000	2 565 000	2835000	5400000	2 565 000	2 835 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10 430 2 Développement des Services postaux	992 306 112	878 579 013	113 727 099	992 306 112	878 579 013	113 727 099
Titre 1. Charges financières de la dette	0	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	12 912 000	13 305 000	-393 000	12 912 000	13 305 000	-393 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	21 600 000	10 259 615	11 340 385	21 600 000	10 259 615	11 340 385
Titre 4. Dépenses de transfert	957 794 112	855 014 398	102 779 714	957 794 112	855 014 398	102 779 714
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	997 706 112	881 144 013	116 562 099	997 706 112	881 144 013	116 562 099
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	12 912 000	13 305 000	-393 000	12 912 000	13 305 000	-393 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	27 000 000	12 824 615	14 175 385	27 000 000	12 824 615	14 175 385
Titre 4. Dépenses de transfert	957 794 112	855 014 398	102 779 714	957 794 112	855 014 398	102 779 714
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

- Sur une inscription de **997 706 112 FCFA** en LF 2016, le programme a exécuté des crédits à hauteur de **881 144 013 FCFA**, soit un taux d'exécution global de **88,31%**
- S'agissant du titre 2 : les crédits alloués s'élèvent à **12 912 000 FCFA**, pour une exécution de **13 305 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **103%**.
- Le titre 3, quant à lui, a bénéficié d'une dotation budgétaire de **27 000 000 FCFA**, le programme a exécuté des crédits à hauteur de **12 824 615 FCFA**, soit un taux d'exécution de **49,50 %**. L'écart de **14 175 385 CFA** s'explique par la non-lévé de la réserve obligatoire (**1 350 000 FCFA**) et par les mesures de régulation budgétaire engendrées par la contraction des ressources de l'Etat.
- Le titre 4 affiche en LF une dotation globale de **957 794 112 FCFA**, contre **855 014 398 FCFA** de crédits exécutés pour un taux d'exécution de **89,26 %**. L'écart de **102 779 714 FCFA** se justifie essentiellement par la non-lévé de la réserve obligatoire (**95 779 411 FCFA**).

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme n'a pas effectué des mouvements de fongibilité.

Virements

Le programme n'a pas effectué de virements.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
10.430. Poste	14.521:Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-306 000	-306 000
23.780. Dotation pour Dépenses accidentelles et imprévisibles	10.430. Poste	Titre 2	+699 000	+699 000
Total des Transferts			+393 000	+393 000
Dont Titre 2			+393 000	+ 393 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Le montant total net des transferts correspond au réajustement des crédits de la main d'œuvre non permanente (MONP).

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	0	43	44	5	6	1	45
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	76	70	7	1	-6	64
Agents de catégorie B	0	76	70	7	1	-6	64
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	0	3	3	0	0	0	3
Agents de catégorie C	0	3	3	0	0	0	3
Permanents	0	3	3	0	0	0	3
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	0	122	117	12	7	-5	112
Main d'œuvre non permanente	0	8	8	0	0	0	8
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	0	130	125	12	7	-5	120

Explication des évolutions :

Le programme enregistre une entrée de 7 agents, dont six (6) de catégorie A, en provenance d'autres missions et un (1) agent de catégorie B de retour en stage de l'EPCA.

Par ailleurs, la diminution des effectifs du programme est liée au départ à la retraite de 5 (cinq) agents de catégorie A et de 7 (sept) agents de catégorie B.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	760	681	79
Total pour l'opérateur	0	760	681	79
Total pour le programme	0	760	681	79

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Aucun agent de la Poste S.A. n'émerge au budget de l'Etat.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	12 912 000	12 912 000	13 305 000	13 305 000	-393 000	-393 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	12 912 000	12 912 000	13 305 000	13 305 000	-393 000	-393 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits du titre 2 retracés dans ce tableau relèvent des crédits de la main d'œuvre non permanente (MONP). Le montant exécuté de **13 305 000 FCFA**, est supérieur à la dotation prévue de ce titre en 2016. L'écart enregistré est en raison d'un réajustement des crédits de **393 000 FCFA**.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
10430 1 Normalisation et Réglementation	5 400 000	5 400 000	2 565 000	2 565 000	2 835 000	2 835 000
Activités juridiques et réglementaires	5 400 000	5 400 000	2 565 000	2 565 000	2 835 000	2 835 000
10430 2 Développement des services postaux	21 600 000	21 600 000	10 259 615	10 259 615	11 340 385	11 340 385
Activités de pilotage, de coordination et de suivi de la réforme du secteur postal	7 915 790	7 915 790	4 204 071	4 204 071	3 711 719	3 711 719
Activités Postales	7 368 421	7 368 421	4 000 000	4 000 000	3 368 421	3 368 421
Activités des organismes et établissements sous tutelles	4 210 526	4 210 526	2 055 544	2 055 544	2 154 982	2 154 982
Journée Mondiale de la Poste	2 105 263	2 105 263	0	0	2 105 263	2 105 263
Total des crédits de titre 3	27 000 000	27 000 000	12 824 615	12 824 615	14 175 385	14 175 385

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'activité juridique et réglementaire est rattachée à l'objectif n°1 de l'action N°1 "**Normalisation et réglementation**" dont les crédits alloués au titre de l'exercice 2016 étaient de **5 400 000 FCFA**. Pour l'atteinte de cet objectif, le programme a consommé **2 565 000 FCFA**.

Ce montant qui a permis l'atteinte de deux (2) résultats a été utilisé ainsi qu'il suit : Fournitures de bureaux divers (**341 250 FCFA**), fournitures informatiques (**1 323 750 FCFA**) et carburant (**900 000 FCFA**).

Les activités de pilotage, de coordination et de suivi de la réforme du secteur postal sont portées par la Direction Générale de la Poste pour la partie étude (élaboration du schéma directeur du réseau postal) et l'opérateur Poste SA pour sa mise en œuvre. Cette activité est liée à l'objectif n°1.

A cet effet, la Direction Générale de la Poste a bénéficié d'une dotation de **21 600 000 FCFA**, exécutée à hauteur de **10 260 000 FCFA**.

Les dépenses ci-après ont permis de réaliser cet objectif :

- Contrôle des établissements postaux de Libreville et Owendo avec prospection à Akanda et Bikélé sur le schéma directeur du réseau postal : **4 204 456 FCFA** ;
- Fonctionnement des services : **6 055 544 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
10430 2 Développement des services Postaux	957 794 112	957 794 112	855 014 398	855 014 398	102 779 714	102 779 714
Cotisations internationales	52 815 390	52 815 390	40 533 549	40 533 549	12 281 841	12 281 841
Subvention Poste S.A.	904 978 722	904 978 722	814 480 849	814 480 849	90 497 873	90 497 873
Total des crédits de titre 4	957 794 112	957 794 112	855 014 398	855 014 398	102 779 714	102 779 714

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le titre 4 du programme est inscrit dans l'action N°2 **Développement des services postaux**. Ce titre, budgété à hauteur de **957 794 112 FCFA**, a été exécuté pour un montant de **855 014 398 FCFA**.

Ce montant englobe les cotisations internationales (**40 533 549 FCFA**) et la subvention à l'opérateur Poste S.A (**814 480 849 FCFA**).

Le montant exécuté des cotisations internationales se répartit ainsi qu'il suit :

- l'Union postale universelle (UPU) **25 233 549 FCFA** ;
- Union Panafricaine des Postes (UPAP) **15 300 000 FCFA** ;
- Reliquat des cotisations internationales non engagées **7 000 302 FCFA**.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Poste" n'a pas eu de titre 5.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR Poste SA

Présentation de l'opérateur

La Poste SA est une société anonyme régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, et de tous les textes ultérieurs complémentaires et modificatifs.

La Poste SA est l'opérateur principal de l'Etat chargé de l'exécution opérationnelle dans la mise en œuvre du programme Poste pour toutes les questions concernant le déploiement des services postaux et financiers.

Elle a pour mission de fournir à toutes les populations sur le territoire gabonais l'accès à un service postal universel moderne et pérenne, de contribuer au désenclavement des zones rurales, de développer toutes activités se rapportant au service public des Postes, d'assurer la prestation des services financiers postaux, de participer à la collecte de l'épargne et d'octroyer des crédits aux particuliers et à la petite et moyenne entreprise, de concourir à la mise en œuvre de certaines missions spécifiques de l'Etat en matière de défense et de sécurité.

La Poste SA doit saisir toutes les opportunités de nature à favoriser le développement des activités se rattachant à son objet social en vue d'accroître sa capacité d'autofinancement.

La Poste SA est chargée de l'exécution opérationnelle des missions de service public que l'Etat lui confie, dans le cadre d'une ou plusieurs politiques publiques. A ce titre, il participe à l'atteinte des objectifs de maîtrise de l'emploi et de la dépense publics définis en concertation avec l'Etat.

La Poste SA est placée sous le contrôle direct de l'Etat, qui en exerce non seulement un contrôle économique et/ou financier mais également une tutelle destinée à orienter les décisions stratégiques et à contrôler la performance globale. A ce titre, elle bénéficie d'un financement assuré majoritairement par l'Etat, directement sous la forme de subventions ou indirectement via des ressources affectées.

Travail avec l'opérateur

Le Contrat Annuel de Performance (CAP) 2016 a été signé le 30 Mars 2016 ;

Plusieurs séances de travail ont eu lieu entre le responsable de programme et l'équipe dirigeante de la Poste SA.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	904 978 722	814 480 849
Total de la contribution financière de l'Etat	904 978 722	814 480 849

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1: Disposer d'un schéma directeur du réseau postal validé par le conseil d'Administration de la Poste SA et l'Etat

Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer l'accessibilité des usagers au réseau postal

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux d'avancement du plan d'élaboration et de validation du SD du réseau de la Poste SA	30%	100%	0%	0%

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif 1, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Aucune action n'a été réalisée car la Poste S.A. rencontre des difficultés d'ordre opérationnelle, organisationnelle, structurelle et technique.

Objectif 2 : mettre en place et opérationnaliser le centre de traitement du courrier hybride				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer l'offre de services de la Poste SA				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur : taux d'avancement de l'opérationnalisation du centre de traitement du courrier hybride	2%	100%	0%	0%

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif 2, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Aucune action n'a été réalisée.

Objectif 3 : améliorer les taux de respect des délais d'acheminement des envois postaux dans les différentes situations				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer la rapidité et la sécurité d'acheminement des envois postaux				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur : taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux intra Libreville (J+1)	90%	100%	75%	-15%
Indicateur : taux de respect du délai d'acheminement des envois postaux entre Libreville et les capitales provinciales (J+3)	90%	100%	70%	-20%
Indicateur : taux de respect du délai d'acheminement des envois imports de Libreville vers les capitales provinciales (J+3)	90%	100%	70%	-20
Indicateur : taux de respect du délai d'expédition des envois exports collectés dans les capitales provinciales (J+4)	90%	100%	70%	-20
Indicateur : taux de respect du délai d'expédition des envois exports collectés à Libreville (J+1)	90%	100%	70%	-20

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif 3, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le système de contrôle continu de l'UPU (global monitoring system) a été mis en place.

L'écart est dû à une insuffisance du parc automobile pour assurer la collecte et l'acheminement entre les bureaux de poste de Libreville.

Les difficultés et imprévus rencontrés durant l'année concernant :

- l'absence des systèmes d'information performants ;
- l'insuffisance d'équipement de transport et de traitement du courrier.

Objectif 4 : mettre en place et opérationnaliser la plateforme nationale de tracking				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer la rapidité et la sécurité d'acheminement des envois postaux				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur : taux d'avancement de l'opérationnalisation de la plateforme nationale de tracking	0%	100%	0%	0%

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif 4, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Aucune action n'a été entreprise. En effet, les difficultés financières n'ont pas permis d'acquiescer le système d'informations qui aurait rendu opérationnelle la plateforme nationale de tracking.

Objectif 5 : réduire le nombre d'envois postaux non parvenus à leur destinataire				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : améliorer la rapidité et la sécurité d'acheminement des envois postaux				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur : nombre d'envois postaux signalés non parvenus à leur destinataire	0	50	50	0
% d'envois postaux imports et domestiques non parvenus à destination	0%	0.2	0.2	0

Explication du niveau d'atteinte de l'objectif 5, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

La cible des indicateurs prévus (nombre d'envois postaux signalés non parvenus à leur destinataire/% d'envois postaux imports et domestiques non parvenus à destination) a été atteinte.

Les Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année sont :

- l'absence des systèmes d'information performants.
- l'insuffisance d'équipement de transport et de traitement du courrier.

Dotations allouées à l'opérateur par le RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme Poste	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action 2 / Projet 1 : acquisition d'un système de transmission des données	904 978 722	814 480 849	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	904 978 722	814 480 849	0	0

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif E/P1.1 : Contribuer à l'élaboration du schéma directeur du réseau de la poste SA				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : taux de réalisation des actions de l'Etat prévues dans le plan d'élaboration du SD du réseau postal	0%	100%	30%	-70%
Indicateur 2 : validation du SD du réseau de la poste SA par l'Etat	0%	100%	0%	0%

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Une mission de terrain a été réalisée dans les établissements postaux de Libreville et Owendo avec une prospection à Akanda et à Bikélé.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication** » recouvre tous les moyens nécessaires au fonctionnement optimal du Ministère de la Communication. Il englobe toutes les fonctions « supports » à caractère transversal mises en œuvre par l'ensemble des services d'appui.

Le programme « **Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication** » est conjointement piloté par le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère de la Communication. Le Responsable de programme est le Secrétaire Général dudit Ministère.

Les fonctions qui forment le programme Soutien regroupent l'ensemble des activités transversales indispensables au fonctionnement des services opérationnels. Elles comprennent :

- **La Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF)** est responsable de l'aspect financier et comptabilité au sein du Ministère. Elle est chargée d'accompagner les ordonnateurs de crédits délégués dans la gestion de leurs crédits ;
- **La Direction des Ressources Humaines (DCRH)** qui exerce deux grandes catégories d'activités : l'administration du personnel (gestion des congés, des absences, l'aspect social etc.), et le développement des Ressources Humaines qui permet de disposer d'un personnel compétent (recrutement, gestion des compétences, gestion des carrières, etc.) ;
- **La Direction Centrale des systèmes d'Information (DCSI)** qui intervient dans l'aspect matériel, car elle sert de conseil dans l'acquisition du matériel informatique et assure la maintenance des outils informatiques et des appareils de reprographie ;
- Les missions de la **DCSI** couvrent également l'aspect développement, car elle est chargée de récolter, traiter, stocker et diffuser l'information issue du Ministère. En outre, elle tend aussi à développer les outils nécessaires à l'exécution des tâches ;
- **La Direction des statistiques** qui doit normalement être appelée maintenant Direction Centrale des Etudes et Statistiques a pour missions, entre autres, de collecter, compiler, traiter les informations et de mettre les données analysées à la disposition des usagers, notamment les administrations, les opérateurs économiques, les ONG et les particuliers par les moyens de communications usuels ;
- **La Direction Centrale de la Communication** : cette fonction est gérée par un service communication au sein du secrétariat général. Le service communication est une fonction d'appui essentielle au sein du Ministère. Elle est à la fois interne et externe. Toutefois, la communication extérieure du Ministère se fait sous l'autorité du cabinet via le conseiller en communication du ministre.

Le programme « **Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication** » est en cohérence avec les programmes Economie Numérique, poste, Communication, Pilotage et Soutien à la Politique de l'Economie Numérique et de la Poste.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Soutien recouvre deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle et la coordination administrative.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action « Pilotage de la stratégie ministérielle » est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet technique et l'Inspection Générale des Services. L'objectif du pilotage de la stratégie ministérielle vise sur le court terme :

- L'efficacité de l'action publique ;
- La lisibilité des politiques budgétaires ;
- La recherche de l'efficacité accrue des dépenses ;
- La transparence des documents budgétaires.

De manière générale, le pilotage de la stratégie ministérielle exige :

- L'orientation générale de la gestion du Ministère pour les politiques communes (politiques indemnitaire, de formation, d'achat, etc.) ;
- L'orientation et la validation des projets et programmes ;
- L'examen et l'adoption des dossiers soumis aux réunions de coordination ministérielle, aux comités techniques interministériels sectoriels et aux conseils présidentiels sectoriels ;
- La mise en place du mécanisme de suivi-évaluation nécessaire, afin de s'assurer du contrôle continu, de l'évaluation, de l'utilisation efficace des ressources des différents programmes et projets, de la responsabilisation, de la transparence et de l'intégrité ;
- Faciliter les revues et contrôles périodiques sur place des documents financiers par le contrôleur budgétaire (Ministère du Budget) ainsi que le suivi programmatique des activités par le Directeur Central des Affaires Financières.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action « coordination administrative » est mise en œuvre par le Secrétariat Général. Cette action couvre toutes les activités qui concourent à celles du programme de politique publique, en lui fournissant un soutien ou un encadrement. Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine immobilier, des Moyens généraux, des Services intérieurs, des Statistiques, de la Communication, du Service juridique, des Systèmes d'information.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat Général doit s'appuyer sur ces Directions, à savoir :

- La Direction Centrale des Affaires financières ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale de la Communication ;
- La Direction de l'informatique et des Systèmes d'Information ;
- La Direction Centrale des Affaires Juridiques ;
- La Direction Centrale des Archives et de la Documentation ;
- La Direction Centrale des Etudes et Statistiques ;
- Le Service Central du Courrier ;
- Le Service Accueil.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...) afin de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement prodigué au quotidien, de rationaliser certaines activités autrefois effectuées en doublons, de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore opérationnelles : les agents ne sont pas nommés, les conditions d'accueil et de travail de ces agents ne sont souvent pas assurées, les feuilles de route ne sont pas encore définies. Cependant, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels.

ENJEUX

- Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Parvenir d'ici à fin 2018 à mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

OBJECTIF N°2 : Parvenir d'ici à fin 2018 à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget.

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2018, parvenir à élaborer les manuels de procédures du Ministère.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Parvenir d'ici à fin 2018 à mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir renseigné le titre 2 des programmes du Ministère dans les PAP 2017
- **Résultat annuel N°2** : avoir une fiche de poste, un dossier physique pour chaque agent recensé du programme soutien
- **Résultat annuel N°3** : le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 2 programmes ont renseigné le titre 2, résultat atteint
- **Résultat annuel N°2** : 1 dossier physique pour chaque agent recensé, résultat atteint, aucune fiche de poste
- **Résultat annuel N°3** : 1 plan de formation annuel a été élaboré plutôt qu'un plan pluriannuel du ministère

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de programmes ayant renseigné le titre 2 dans le PAP 2017 du Ministère	nombre	NA	NA	2	2	0	NA	NA
Existence d'une fiche de poste, un dossier physique pour chaque agent recensé	Fiche de poste	NA	NA	1	1	0	NA	NA
Existence d'un plan de formation pluriannuel du Ministère	document	NA	NA	1	1	0	NA	NA

Source des données : SG, Direction Centrale des Ressources Humaines ou DCP.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le résultat annuel N°1 en 2016 était de renseigner le titre 2 des programmes du ministère, ce résultat a été atteint.

Les actions effectuées sont énumérées ci-dessous :

- identification des besoins en emplois et effectifs par entités et par activités ;
- actualisation du fichier des effectifs tous les mois ;
- élaboration du répertoire des métiers du ministère de la communication.

La difficulté enregistrée tout au long de l'année est d'ordre logistique.

Le résultat annuel N°2 a pour ambition de recenser un dossier physique et d'avoir une fiche de poste pour chaque agent du ministère. Le résultat atteint est le recensement d'un dossier physique pour chaque agent du ministère et aucune fiche de poste réalisée.

S'agissant des fiches de poste, elles doivent être conçues par les Directeurs Centraux des Ressources Humaines des ministères et être validés par le Ministère de la Fonction Publique.

Une seule action a permis de réaliser ce résultat, le suivi de l'activité des ressources humaines (élaboration d'une fiche métier pour chaque agent du ministère, réception des dossiers physiques).

Résultat annuel N°3 prévu en LF 2016 était l'élaboration d'un plan de formation pluriannuel des agents du Ministère, ce résultat a été atteint par l'élaboration d'un plan de formation annuel plutôt que pluriannuel.

Les actions réalisées sont :

- l'actualisation du fichier social (retraites, décès, détachements) ;
- la régularisation des avancements sur le plan de carrière des agents ;
- l'envoi en stage vertical de plus de 40% des agents du Ministère ;
- le développement des actions de formation pluriannuelle par structure en fonction des besoins.

La seule difficulté relevée en 2016 est qu'il n'y a pas eu de stage horizontal par manque de moyens financiers.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Parvenir, d'ici à fin, 2018 à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : 100 % des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12
- **Résultat annuel N°2** : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est supérieur ou égal à 95%
- **Résultat annuel N°3** : le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes du Ministère est inférieur ou égal à 5%
- **Résultat annuel N°4** : avoir mis sur pied et faire vivre un dispositif de pilotage assurant l'atteinte des résultats

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 100% des documents budgétaires produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12
- **Résultat annuel N°2** : 100% des budgets des programmes du Ministère exécutés
- **Résultat annuel N°3** : aucun dossier de dépenses des programmes du Ministère rejeté
- **Résultat annuel N°4** : 1 dispositif de pilotage mis sur pied

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux des documents produits préalablement à l'exécution budgétaire par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12	%	NA	NA	100	100	0	NA	NA
Taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère	%	NA	NA	95	61,7	-33,3	NA	NA
Taux moyen de rejet des dossiers de dépenses des programmes du Ministère	%	NA	NA	5	0	-5	NA	NA
Existence d'un dispositif de pilotage assurant l'atteinte des résultats	dispositif	NA	NA	1	1	0	NA	NA

Source des données : Les équipes points focaux des programmes.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le programme a atteint les résultats suivants :

- **Résultat annuel N°1** : 100% des documents budgétaires produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12 ;
- **Résultat annuel N°2** : 61,7% d'exécution des budgets des programmes du Ministère ;
- **Résultat annuel N°3** : aucun dossier de dépenses des programmes du Ministère rejeté ;
- **Résultat annuel N°4** : 1 dispositif de pilotage mis sur pied.

Résultats annuels 1 et 2 : Les actions menées qui ont contribué à l'atteinte des résultats ont été les suivantes :

- la production et la transmission des lettres de missions avant le début de l'exécution budgétaire ;
- la disponibilité et la maîtrise des outils de collecte (ordinateur, réseaux, procédures) ;
- la production de plans d'action, le tableau de bord, les revues d'objectifs, les PBI et les DPG ;
- la définition des procédures d'engagement clairement établie et partagées ;
- la formation des agents à l'usage des outils informatiques ;
- l'expression des besoins ;
- la réception et la vérification des factures et des bons de commande ;
- l'établissement et suivi des engagements jusqu'à l'aboutissement.

Résultat annuel n° 4 : il était de mettre sur pied et faire vivre un dispositif de pilotage assurant l'atteinte des résultats. Ce dispositif a été mis en place, mais faute de trésorerie consécutive au non-paiement des factures engagées, ce dernier n'a pas pu être fonctionnel.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2018, parvenir à élaborer les manuels de procédures du Ministère.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- avoir 03 procédures formalisées

Résultat annuel atteint

- aucune procédure n'a été formalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de procédures formalisées	procédures	NA	NA	3	0	-3	NA	NA

Source des données : Inspection Générale des Services, Direction centrale des Affaires Juridiques.

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le résultat attendu était de formaliser trois (3) procédures, ce résultat n'a pas été atteint.

Les difficultés et imprévus rencontrés sont :

- le manque de local affecté à l'Inspection Générale des Services chargé, de la réalisation de manuel de procédure ;
- l'absence d'outil de travail (ordinateur, ancre, carte mémoire, clés USB, etc.) ;
- pendant cinq (5) mois le poste d'inspecteur Général des Service était vacant mais n'a été pourvu qu'à juin 2016.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
10.435.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	10 000 000	9 114 906	885 094	10 000 000	9 114 906	885 094
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	10 000 000	9 114 906	885 094	10 000 000	9 114 906	885 094
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.435.2: Coordination administrative	17 000 000	14 334 998	2 665 002	17 000 000	14 334 998	2 665 002
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	17 000 000	14 334 998	2 665 002	17 000 000	14 334 998	2 665 002
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
10.435: Pilotage et soutien à la politique de la communication	27 000 000	23 449 904	3 550 096	27 000 000	23 449 904	3 550 096
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	27 000 000	23 449 904	3 550 096	27 000 000	23 449 904	3 550 096
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Sur une dotation de **27 000 000 FCFA** en LF 2016, le Programme a exécuté des crédits à hauteur de **23 449 904 FCFA**, soit un taux d'exécution globale de **86,85%**. L'écart constaté de **3 550 096 FCFA**, s'explique par :

- la non-levée de la réserve obligatoire de **1 350 000 FCFA** ;
- les crédits non engagés d'un montant de **2 200 096 FCFA** de l'engorgement de la Direction de l'exécution, d'où la non prise en compte des dossiers présentés.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C							
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente							
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme							

Explication des évolutions :

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme « Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication » n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Le programme « Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication » n'a pas eu de titre 2 en 2016.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
10.435.1-Pilotage de la Stratégie Ministérielle	10 000 000	10 000 000	9 114 906	9 114 906	885 094	885 094
Activités du Cabinet du Ministre	10 000 000	10 000 000	9 114 906	9 114 906	885 094	885 094
10.435.2-Coordination Administrative	17 000 000	16 900 000	14 334 998	14 334 998	2 665 002	2 565 002
Coordination des activités des services	10 000 000	10 000 000	7 850 000	7 850 000	2 150 000	2 150 000
Coordination de la politique interne, organisation et constitution d'un fonds documentaire	1 000 000	1 000 000	750 000	750 000	250 000	250 000
Gestion des affaires financières	2 500 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	100 000	-
Gestion des ressources humaines	2 500 000	2 500 000	2 400 000	2 400 000	100 000	100 000
Gestion des systèmes d'information	1 000 000	1 000 000	934 998	934 998	65 002	65 002
Total des crédits de titre 3	27 000 000	26 900 000	23 449 904	23 449 904	3 550 096	3 450 096

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Sur une dotation globale de **27 000 000 FCFA** allouée au programme, un montant de **10 000 000 FCFA** a été consacré à l'action Pilotage de la Stratégie Ministérielle et exécuté à hauteur de **9 114 906 FCFA** pour les activités du cabinet du Ministre.

Sur une allocation de **17 000 000 FCFA**, l'action "Coordination Administrative" a exécuté un montant de **14 334 998 FCFA** pour mener à bien les cinq activités qui suivent :

- coordination des activités des services : **7 850 000 FCFA** ;
- coordination de la politique interne organisée par la Direction Centrale de la Communication : **750 000 FCFA** pour l'organisation et la constitution d'un fonds documentaire ;
- activité gestion des affaires financières : **2 400 000 FCFA** exécuté dans le cadre de l'objectif n° 2 "parvenir d'ici à fin 2018 à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget".
- activité gestion des ressources humaines : **2 400 000 FCFA** pour mener les actions liées à l'objectif n° 1 « parvenir d'ici à fin 2018 à mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ».
- activité gestion des systèmes d'information : **934 998 FCFA** pour le fonctionnement du service.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme « Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication » n'a eu de titre 4.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme « Pilotage et Soutien à la Politique de la Communication » n'a eu de titre 5.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La configuration du Ministère en charge de l'Economie Numérique et de la Poste a évolué depuis le 02/10/2016. En plus de l'Economie Numérique et de la Poste, ce ministère porte désormais les politiques se rapportant à la communication, à la culture et aux arts. Sa dénomination est désormais " Le Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts. Il est porté par le Ministre d'Etat, chef de la mission 10 « Communication ».

Ainsi, le programme "Pilotage et Soutien à l'économie numérique et de la poste" comprend, le cabinet du Ministre, l'Inspection Générale des Services et le Secrétariat Général. Le Responsable du Programme est le **Secrétaire Général du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste**.

Outre les activités relevant de la stratégie, du pilotage et du contrôle, le programme recouvre les champs des fonctions suivantes :

- administration ;
- finances-comptabilité ;
- gestion des ressources humaines ;
- documentation-archives ;
- système d'information-informatique-bureautique ;

L'opérateur du programme est l'Institut National des Postes des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC).

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Pilotage et Soutien à l'économie numérique et de la poste" comprend deux actions, à savoir, le pilotage de la stratégie ministérielle et la coordination administrative.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action 1 relative au Pilotage de la stratégie ministérielle comprend les cabinets du ministre d'Etat et du Ministre délégué, ainsi que l'inspection Générale des services. Sous l'autorité du Ministre d'Etat, le Cabinet est chargé :

- de planifier, de suivre et d'évaluer les activités des structures relevant de la compétence du Ministère de l'Economie numérique, de la Communication, de la Culture et des arts ;
- d'instruire les affaires qui lui sont soumises en vue de donner les avis et de proposer les solutions possibles ;
- de veiller à l'exécution des décisions, instructions et directives du Ministre.

Il est chargé en outre des relations avec, les Institutions de l'Etat, les autres départements ministériels, les organismes ayant vocations d'information et de communication, les représentations diplomatiques et les organismes internationaux.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

La coordination administrative est placée sous la responsabilité du Secrétariat Général et comprend :

- la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information ;
- la Direction Centrale des archives et de la Documentation ;
- le Service Central du Courrier ;
- le Service Accueil.

Le Secrétaire Général gère l'administration du ministère et coordonne l'activité des services.

Dans le cadre de la Budgétisation par Objectifs de Programmes (BOP), le Secrétaire Général est en outre chargé de présider le Comité ministériel de la BOP.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les politiques du programme Pilotage et Soutien pour l'année 2016, s'inscrivent dans le cadre du cadrage stratégique triennal 2015-2018.

ENJEUX

- Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- Développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Organiser la fonction communication interne et externe et disposer d'un système performant d'ici à fin 2018.

OBJECTIF N°2 : Élaborer et garantir l'application des procédures adaptées aux besoins à l'horizon 2018.

OBJECTIF N°3 : Disposer et animer tout au de la période 2015- 2018, un système de pilotage de l'administration.

OBJECTIF N°4 : Développer d'ici 2018, la transversalité et la collaboration des fonctions Soutien.

OBJECTIF N°5 : Porter la montée en puissance des services d'ici 2018.

OBJECTIF N°6 : D'ici à fin 2018, renforcer l'expertise et la capacité de conseil des fonctions soutien.

OBJECTIF N°7 : Disposer et animer un système de veille avec les organismes internationaux durant la période 2018

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Organiser la fonction communication interne et externe et disposer d'un système performant d'ici à fin 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir mis en place 2 nouveaux outils de communication
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé 8 actions spécifiques de communication interne en 2016
- **Résultat annuel N°3** : avoir obtenu 50% de satisfaction des agents du ministère

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun nouvel outil de communication mis en place en 2016
- **Résultat annuel N°2** : aucune action spécifique de communication interne réalisée en 2016
- **Résultat annuel N°3** : aucune satisfaction obtenue auprès des agents du ministère sur la communication interne en 2016

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux outils de communication mis en place	Nombre	ND	ND	2	0	- 2	2	ND
Nombre d'actions spécifiques de communication interne réalisées	Nombre	ND	ND	8	0	- 8	8	ND
Taux de satisfaction des agents en matière de communication interne	%	ND	ND	50	0	- 50	60	100 (2018)

Source des données : DCP ; DCSI.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient :

- de mettre en place 2 nouveaux outils de communication, mais aucun outil n'a été mis en place ;
- de réaliser 8 actions spécifiques de communication interne en 2016. Cependant, aucune action n'a été réalisée ;
- d'obtenir 50% de satisfaction des agents du ministère sur la communication interne. Aucune étude de satisfaction n'a été réalisée.

Les écarts enregistrés sont dus à la difficulté à mobiliser les ressources financières allouées dans les délais (Résultat 1) et à l'indisponibilité de l'équipe de programme ;

Les résultats enregistrés en 2015 et 2016 indiquent clairement que l'atteinte de l'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Élaborer et garantir l'application des procédures adaptées aux besoins à l'horizon 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- avoir actualisé ou formalisé 18 procédures

Résultat annuel atteint

- aucune procédure actualisée ou formalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de procédures actualisées ou formalisées	Nombre	NA	NA	18	0	-18	18	ND (2018)

Source des données : Inspection Générale des services.

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le résultat attendu en 2016 était de produire 18 procédures, mais aucune procédure n'a été en définitive livrée.

L'écart s'explique par des difficultés à mobiliser, des ressources humaines suffisamment outillées par fonction, des méthodes destinées à faciliter la mise en œuvre des actions et, des difficultés à mobiliser dans les délais, les ressources financières allouées à l'objectif.

Toutefois, il y a lieu de préciser qu'un important travail a été fait pour produire 4 procédures prioritaires se rapportant aux textes portant organisation et attributions du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste d'une part, des textes portant organisation et attributions des trois directions générales qui étaient rattachées audit Ministère avant sa fusion avec les ex-Ministères de la Communication et de la Culture et Arts, le 02/10/2016, d'autre part.

Ces 4 projets de décrets introduits dans le circuit des visas et signatures et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour compétence, ont été retournés au Ministère parce que devenus "caducs" avant même leur signature. Ils doivent être repris et adaptés à la nouvelle configuration.

S'agissant de l'objectif pluriannuel, les résultats enregistrés en 2015 et 2016 indiquent clairement qu'il n'est pas sur la bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Disposer et animer tout au long de la période 2015- 2018, un système de pilotage de l'administration.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir transmis 80% des données dans les délais pour alimenter la base de données
- **Résultat annuel N°2** : avoir permis que 18 collecteurs disposent d'une maîtrise technique des outils
- **Résultat annuel N°3** : avoir transmis 4 rapports d'activités trimestriels par programme

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucune donnée transmise dans les délais pour alimenter la base de données
- **Résultat annuel N°2** : aucun collecteur formé pour disposer d'une maîtrise technique des outils
- **Résultat annuel N°3** : aucun rapport d'activités trimestriel transmis par programme

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de transmission des données dans les délais pour alimenter la base de données.	Nombre	NA	NA	80	0	- 80	80	100% 2018
Nombre de collecteurs disposant d'une maîtrise technique des outils	Nombre	NA	NA	18	0	- 18	18	ND
Nombre de rapports d'activités transmis par programme	%	NA	NA	4	0	- 4	4	ND

Source des données : DCAD, SG.-origine : toutes les fonctions soutien,

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient:

- d'obtenir des collecteurs de données au niveau des programmes, un taux de transmission dans les délais de 80%;
- de former les 18 collecteurs identifiés à l'usage des outils mis à leur disposition pour assurer les opérations de collecte et de transmission;
- d'obtenir des programmes, la production de 4 rapports d'activités dans l'année.

Résultats annuels 1, 2 et 3 : les résultats réellement obtenus sont:

- aucune donnée n'a été transmise, soit un écart de - 80%;
- aucun collecteur identifié n'a été formé, soit un écart de -18;
- Il n'y a pas eu de rapport d'activités produit; soit un écart de - 4.

Ces écarts s'expliquent par le fait qu'en 2015, un retard a été pris dans la formalisation préalable et spécifique à notre département ministériel, des outils de base à la mise en place d'un système de pilotage, tels que, les dispositifs liés au tableau de bord (enregistrement et de collecte de données, transmission et consolidation de données, production du tableau de bord,...), les dispositifs liés au rapport d'activités (maquette type de rapport d'activité à élaborer et à valider, production des rapports d'activité, analyse et d'exploitation;...). Il en est de même pour le cadre relationnel de travail du responsable de programme en mode BOP.

La finalisation de la formalisation de ces outils ainsi que leur validation sont en cours. Ils permettront en 2017 le lancement des opérations liées à la transmission des données, à la formation des collecteurs et à la production des rapports d'activités.

S'agissant de l'objectif pluriannuel, les résultats enregistrés en 2015 et 2016 indiquent clairement qu'il n'est pas sur la bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Développer d'ici 2018, la transversalité et la collaboration des fonctions Soutien.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- avoir réalisé ensemble, entre fonctions soutien, 2 projets

Résultat annuel atteint

- aucun projet réalisé entre fonctions soutien

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de projets menés ensemble	Nombre	NA	NA	2	0	- 2	2	ND

Source des données : SG-origine : fonctions soutien.

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le résultat attendu en 2016 consistait, pour les fonctions soutien, à réaliser ensemble 2 projets en vue de lancer en leur sein, les bases de la transversalité et de la collaboration. Les projets retenus étaient de "renforcer les capacités sur l'espace collaboratif ZIMBRA pour les services du programme Soutien" d'une part, de "procéder à la mise en place des bômes WIFI dans les services du programme soutien", d'autre part. au terme de l'année 2016, aucun projet n'a été réalisé.

La contreperformance s'explique par le fait que seuls 35% du plan d'actions ont été exécutés, notamment les actions se rapportant à l'organisation des tâches et à la rédaction des termes de référence de chaque projet.

Les difficultés à mobiliser dans les délais les ressources financières pour la mise en œuvre des projets expliquent la non-exécution des autres actions.

S'agissant de l'atteinte de l'objectif pluriannuel, les résultats enregistrés en 2015 et 2016 indiquent clairement qu'elle n'est pas en bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Porter la montée en puissance des services d'ici 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé 100% d'un état des lieux des compétences au niveau de chaque fonction soutien
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé 2 formations pour 60 ex agents de Gabon Télécom
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé 3 formations pour 20 personnes en activité au Ministère
- **Résultat annuel N°4** : avoir réalisé 30% de l'investissement en équipement de bureau

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 100% d'un état des lieux des compétences au niveau de chaque fonction soutien ont été réalisés
- **Résultat annuel N°2** : aucune formation réalisée pour 60 ex agents de Gabon Télécom
- **Résultat annuel N°3** : aucune formation réalisée pour 20 personnes en activité au Ministère
- **Résultat annuel N°4** : aucun investissement en équipement de bureau réalisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation de l'état des lieux des compétences au niveau de chaque fonction soutien ;	%	ND	0	100	100	0	100	100
Nombre de formations réalisées pour 60 ex agents de Gabon Télécom	Nombre	ND	ND	2	0	- 2	ND	ND
Nombre de formations réalisées pour 20 personnes en activité au Ministère	Nombre	ND	ND	3	0	- 3	ND	ND
Taux de réalisation de l'investissement en équipement de bureau	%	ND	ND	30	0	- 30	ND	ND

Source des données : DCP ; DCAF -origine : tous les services du Ministère.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient de réaliser, 100% de l'état des lieux des compétences au niveau de chaque fonction soutien; 2 formations pour 60 ex agents de Gabon Télécom; 3 formations pour 20 personnes en activité au Ministère; 30% de l'investissement en équipement de bureau.

Les résultats réellement obtenus sont que :

- 100% de l'état des lieux des compétences au niveau de chaque fonction soutien ont été réalisés ;
- aucune formation n'a été réalisée pour les 60 ex-agents de Gabon Télécom ; soit un écart de - 3 formations ;
- aucune formation n'a été effectuée pour 20 personnes en activité au Ministère ;
- aucun équipement de bureau n'a été acquis ; soit un écart de - 30.

Les écarts s'expliquent par les faits suivants :

- les actions de formation concernant les 60 ex agents de Gabon Télécom ainsi que celles concernant 20 personnes en activité au Ministère, ne sont réalisées que dans leur phase organisationnelle.

- Les phases de production proprement dites n'ont pu être menées faute de moyens disponibles au moment de réaliser les formations ; Quand à l'indicateur sur les équipements, il peut être réalisé en l'absence de crédits d'investissement alloués au programme.

S'agissant de l'objectif pluriannuel, les résultats enregistrés en 2015 et 2016 indiquent clairement qu'il n'est pas sur la bonne voie.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : d'ici à fin 2018, renforcer l'expertise et la capacité de conseil des fonctions soutien.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- avoir réalisé 2 formations au niveau des fonctions soutien

Résultat annuel atteint

- aucune formation réalisée au niveau des fonctions soutien

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de formations réalisées au niveau des fonctions soutien	Nombre			2	0	- 2	2	ND

Source des données : DCP ; DCAF -origine : tous les services du Ministère.

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le résultat attendu en 2016 était de réaliser 2 actions de formation au niveau des fonctions soutien. Le résultat obtenu est qu'en 2016 comme en 2015, aucune action de formation n'a été réalisée.

Les écarts enregistrés s'expliquent simplement par les difficultés à mobiliser les ressources financières dans les délais. De même, le fractionnement des engagements, à hauteur par exemple de 15%, 20% ou même 30%, etc..., avec un manque de lisibilité sur les périodes, ne favorisent pas la réalisation de tels projets. Les problèmes de tension de trésorerie que connaît l'Etat depuis quelques temps sont à l'origine de cette situation. Il en a été ainsi, aussi bien, en 2015 qu'en 2016.

L'atteinte de l'objectif stratégique n'est pas en bonne voie. Le bilan des deux dernières années est négatif avec un écart cumulé de - 4 actions de formation. Toutefois, pour des raisons pratiques de recherche d'efficacité et d'efficience, cet objectif stratégique a été fusionné, sur l'année 2017, avec l'objectif stratégique n°5 " Porter la montée en puissance des services d'ici 2018 " qui prenait déjà en charge l'autre pan de l'activité formation. Il en résulte que les formations relatives au développement des compétences des cadres et non cadres, diplômés ou non, seront assurées dans le cadre de la montée en puissance des services.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Disposer et animer un système de veille avec les organismes internationaux durant la période 2018.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé 100% d'un état des lieux des accords et traités conclus entre le ministère et les organismes internationaux
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé un annuaire des organismes internationaux
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé 2 activités en partenariat avec les organismes internationaux

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucune réalisation d'un état des lieux des accords et traités conclus entre le Ministère et les organismes internationaux

- **Résultat annuel N°2** : aucun annuaire des organismes internationaux réalisé
- **Résultat annuel N°3** : aucune activité en partenariat avec les organismes internationaux réalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation d'un état des lieux des accords et traités conclus entre le Ministère et les organismes internationaux	%	ND	ND	100	0	- 100	ND	ND
Nombre d'annuaires des organismes internationaux réalisés	Nombre	ND	ND	1	0	- 1	ND	ND
Nombre d'activités réalisées en partenariat avec les organismes internationaux	Nombre	ND	ND	2	0	- 2	ND	ND

Source des données : SG, Affaires Etrangères.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2016 étaient de réaliser, un état des lieux des accords et traités conclus entre le Ministère et les organismes internationaux, un annuaire des organismes internationaux; 2 projets en partenariat avec les organismes internationaux. Aucune des actions prévues n'a été entreprise.

Les écarts enregistrés s'expliquent simplement par le fait que l'objectif a été retiré du cadrage stratégiques avant même son lancement parce que, finalement jugé non pertinent, c'est-à-dire, manquant d'adéquation entre les besoins réels du programme et les moyens à mobiliser.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
Action N°1: Pilotage de la stratégie ministérielle	81 308 480	61 475 980	19 832 500	41 643 480	-21 810 980	63 454 460
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	19 068 000	8 927 500	10140500	-1213000	11353500	-12566500
Titre 3. Dépenses de biens et services	62 240 480	52 548 480	9692000	42856480	-33164480	76020960
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
Action N° 2: Coordination Administrative	4 837 983 663	625 506 889	4 212 476 774	4 837 983 663	625 506 889	4 212 476 774
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	4 403 862 000	222 311 500	4181550500	4 403 862 000	222 311 500	4181550500
Titre 3. Dépenses de biens et services	434 121 663	403 195 389	30926274	434 121 663	403 195 389	30926274
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour le programme	4 919 292 143	686 982 869	4 232 309 274	4 879 627 143	603 695 909	4 275 931 234
<i>Dont: FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	4 422 930 000	231 239 000	4 191 691 000	4 422 930 000	231 239 000	4 191 691 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	496 362 143	455 743 869	40 618 274	496362143	455 743 869	40 618 274
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

- Sur une inscription budgétaire globale de **4 919 292 143 FCFA**, le programme "Pilotage et Soutien à l'économie numérique et de la poste" a exécuté un montant de **686 982 869 FCFA**, soit un taux d'exécution d'environ **14%**.
- S'agissant du titre 2, la dotation ouverte en LF de **4 422 930 000 FCFA** a été exécutée à hauteur de **231 239 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **5,22%** et un écart de **4 191 691 000 FCFA** en raison de la gestion centralisée de la solde permanente au Ministère en charge du Budget.
- Concernant les biens et services, le montant ouvert en LF se chiffrait à **496 362 143 FCFA**, pour une exécution de **455 743 869 FCFA**, soit un taux d'exécution de **91,81%**. L'écart de **40 618 274 FCFA** est imputable au non levé de la réserve obligatoire de **24 818 107 FCFA** et à l'application des mesures de régulation budgétaire décidées par la Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Pilotage et Soutien à l'économie numérique et de la poste" n'a pas effectué de mouvement de fongibilité entre actions et titres.

Virements

Le programme "Pilotage et Soutien à l'économie numérique et de la poste" n'a pas enregistré de virement

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
10.437. Pilotage et soutien à la politique de l'Economie Numérique	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	-1 038 500	-1 038 500
10.437. Pilotage et soutien à la politique de l'Economie Numérique	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	- 4 192 628 000	- 4 192 628 000
10.437. Pilotage et soutien à la politique de l'Economie Numérique	23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	-1 393 500	-1 393 500
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	10.437. Pilotage et soutien à la politique de l'Economie Numérique	Titre 2	+ 3 015 000	+ 3 015 000
23.780. Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	10.437. Pilotage et soutien à la politique de l'Economie Numérique	Titre 2	+354 000	+354 000
Total des Transferts			-4 191 691 000	-4 191 691 000
dont Titre 2			-4 191 691 000	- 4 191 691 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Le montant net de transferts de **4 191 691 000 FCFA** constitue l'enveloppe de la solde permanente des différents services du ministère envoyée au Ministère en charge du Budget pour une gestion centralisée.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A		147	128	6	55	49	177
Permanents		119	105				
Non permanents		28	23				
Agents de catégorie B		213	202	5	19	14	216
Permanents		134	126				
Non permanents		79	76				
Agents de catégorie C		33	28	0	0	0	28
Permanents		33	28				
Non permanents		0	0				
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)		393	358	11	74	63	421
Main d'œuvre non permanente		40	40	0	0	0	40
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme		433	398	11	74	63	461

Explication des évolutions :

L'écart constaté de 63 agents en entrée se justifie par les régularisations des situations administratives .

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	32	32	32	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	38	38	38	0
Total pour l'opérateur	70	70	70	0
Total pour le programme	70	70	70	0

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

L'effectif de l'opérateur est stable depuis 3 ans.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	4 403 862 000	4 403 862 000	222 311 500	222 311 500	4 181 550 500	4 181 550 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	130 280 000	130 280 000	130 280 000	130 280 000	130 280 000	130 280 000
Total des crédits de titre 2	4 534 142 000	4 534 142 000	352 591 500	352 591 500	4 311 830 500	4 311 830 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le montant de **352 591 500 FCFA** relatif au total des crédits consommés par l'administration (**222 311 500 FCFA**) et l'opérateur (**130 280 000 FCFA**) relève de la main d'œuvre non permanente (MONP) et des salaires du personnel de l'opérateur.

S'agissant de l'écart global constaté (**4 311 830 500 FCFA**), ce montant relève de la solde permanente des programmes du ministère dont l'exécution est faite en gestion centralisée.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTI ON N° 1 Pilotage de la Stratégie ministérielle	62 240 480	62 240 480	52 548 480	52 548 480	9 692 000	9 692 000
Pilotage de la politique publique	47 978 497	47 978 497	45 579 572	45 579 572	2 398 925	2 398 925
Activités de l'Inspection Générale	14 261 983	14 261 983	6 968 908	6 968 908	7 293 075	7 293 075
ACTI ON N°2: Coordination Administrative	434 121 663	434 121 663	403 195 389	403 195 389	30 926 274	30 926 274
Coordination de l'action de l'administration	27 974 737	27 974 737	26 026 702	26 026 702	1 948 035	1 948 035
Gestion et développement des Ressources Humaines / Formation et communication interne	4 736 842	4 736 842	3 600 000	3 600 000	1 136 842	1 136 842
Gestion et développement du système d'information et des équipements informatiques	4 210 526	4 210 526	1 700 000	1 700 000	2 510 526	2 510 526
Documentation	1 578 947	1 578 947	732 000	732 000	846 947	846 947
Réalisation des objectifs	27 158 844	27 158 844	25 073 757	25 073 757	2 085 087	2 085 087
Gestion du patrimoine immobilier et mobilier	26 315 790	26 315 790	23 535 200	23 535 200	2 780 590	2 780 590
Suivi et évaluation de la performance	21 052 632	21 052 632	17 489 053	17 489 053	3 563 579	3 563 579
formations diplômante des agents	321 093 345	321 093 345	305 038 677	305 038 677	16 054 668	16 054 668
Total des crédits de titre 3	496 362 143	496 362 143	455 743 869	455 743 869	40 618 274	40 618 274

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'action N°1 "Pilotage de la Stratégie ministérielle" a reçu des crédits en LF à hauteur de **62 240 480 FCFA** répartis entre deux (2) activités :

1- activité Pilotage de la Politique Publique :

Les crédits prévus dans la LF sont de **47 978 497 FCFA**, ceux consommés sont de **45 579 572 FCFA**; l'écart de **2 398 925 FCFA** représente le montant de la réserve obligatoire.

2- activités de l'Inspection Générale des Services

Les crédits ouverts sont de **14 261 983 FCFA**, ceux consommés, sont de **6 968 908 FCFA**, soit un écart de **7 531 869 FCFA**.

Dans les deux cas, les crédits consommés d'un montant total de **52 548 480 FCFA** ont servi au fonctionnement des services.

S'agissant de l'action N°2 "Coordination administrative", les explications par activités se présentent ainsi :

1°/Coordination de l'action de l'administration.

Les crédits prévus dans la LFI se chiffrent à **27 974 737 FCFA**. Les crédits consommés sont de **26 026 702 FCFA**. L'écart est de **1 948 035 FCFA**.

Les crédits consommés ont servi à l'achat de carburant pour un montant de **13 866 702 FCFA**, de fournitures à hauteur de **11 660 000 FCFA** et de médicaments pour **500 000 FCFA**.

2°/Gestion et développement des Ressources Humaines/Formation et communication interne.

Les crédits prévus dans la LF étaient de **4 736 842 FCFA**. Ceux consommés, sont de **3 600 000 FCFA**, soit un écart de **1 136 842 FCFA**.

La consommation de **3 600 000 FCFA** a servi à l'achat des fournitures et de carburant. L'écart s'explique par l'existence d'une réserve obligatoire d'un montant de **236 842 FCFA** et de **900 000 FCFA** qui n'ont pu être engagés, à cause du manque de communication entre le Budget et le sectoriel au niveau des délais des engagements.

3°/Gestion et développement du système d'information et des équipements informatiques.

Les crédits ouverts en LFI se chiffrent à **4 210 526 FCFA**. Leur consommation, s'élève à **1 700 000 FCFA**, l'écart étant de **2 510 526 FCFA**.

Le montant consommé de **1 700 000 FCFA** a servi à l'achat des fournitures et de carburant. L'écart est dû à l'application de la réserve obligatoire d'un montant de **210 526 FCFA** et de **2 300 000 FCFA** qui n'ont pu être engagés, à cause du manque de communication entre le Budget et le sectoriel au niveau des délais des engagements.

Les crédits de la Documentation ouverts en LF se chiffrent à **1 578 947 FCFA**; leur consommation, s'élève à **732 000 FCFA**, l'écart étant de **846 947 FCFA**.

Les crédits consommés ont servi à l'achat des fournitures et de carburant. L'écart s'explique par l'existence d'une réserve obligatoire d'un montant de **78 947 FCFA** et de **768 000 FCFA** qui n'ont pu être engagés, à cause du manque de communication entre le Budget et le sectoriel au niveau des délais des engagements.

4°/Réalisation des objectifs

Les crédits ouverts en LF se chiffrent à **27 158 844 FCFA**. Leur consommation est de **25 073 757 FCFA**, soit un écart de **2 085 087 FCFA**.

Les crédits consommés ont servi à réaliser:

1°/ une mission de suivi et contrôle sur l'état réel d'avancement du projet Cab 4, d'un montant de **12 309 000 FCFA**, dans le cadre la coordination des activités du Ministère et particulièrement, du Comité d'évaluation et de suivi des activités de la BOP. Ce montant couvrait, les frais de location de voitures et les frais de missions et divers imprévus;

2°/ un projet relatif à l'organisation de la table ronde du Numérique par le biais d'une régie d'avance d'un montant de **12 000 000 FCFA** destinée à assurer les dépenses se rapportant aux travaux préparatifs avec les experts internationaux (Transport, séjour, location de salles etc.) ;

3°/ des acquisitions de fournitures, papeterie, carburant pour un montant de **899 957 FCFA**.

L'écart s'explique par l'existence d'une réserve obligatoire d'un montant de **1 357 942 FCFA** et de **727 145 FCFA** qui n'ont pu être engagés, à cause du manque de communication entre le Budget et le sectoriel au niveau des délais des engagements.

5°/Gestion du patrimoine immobilier et mobilier

Les crédits ouverts en LFI étaient de **26 315 790 FCFA**. Les consommations, de **23 535 200 FCFA**; soit un écart de **2 780 590 FCFA**. Les consommations ont servi à réaliser des opérations de maintenance dans les domaines de, la climatisation, la plomberie et l'électricité.

L'écart s'explique par l'existence d'une réserve obligatoire d'un montant de **1 315 789 FCFA** et de **1 464 801**

FCFA qui n'ont pu être engagés, à cause du manque de communication entre le Budget et le sectoriel au niveau des délais des engagements.

Enfin s'agissant de l'activité suivi évaluation de la performance, les crédits ouverts en LF étaient de **21 052 632 FCFA**. Ceux consommés, de **17 489 053 FCFA**; l'écart étant de **3 563 579 FCFA**.

Les crédits consommés ont servi à l'achat de fournitures et de carburant, ainsi qu'au paiement des Perdiems des experts dans le cadre du projet Table ronde de l'Economie Numérique.

L'écart s'explique par l'existence d'une réserve obligatoire d'un montant de **1 052 632 FCFA** et de **2 510 948 FCFA** qui n'ont pu être engagés, à cause du manque de communication entre le Budget et le sectoriel au niveau des délais des engagements.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme ne dispose pas de dépenses de transferts.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Pilotage et Soutien à l'économie numérique et de la poste" ne dispose pas de dépenses d'investissement.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR INPTIC

Présentation de l'opérateur

L'opérateur Institut Nationale de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts. Il était en 2016 rattaché au Programme "Pilotage et Soutien à l'économie numérique et de la poste". Sa mission est d'assurer les formations au bénéfice des étudiants, des particuliers et des agents de l'Etat, dans les métiers des Technologies de l'Information et de la Communication et, particulièrement, dans les techniques de commercialisation, les réseaux et télécommunications, l'informatique et les métiers de l'audiovisuel.

Pour mener à bien cette mission, L'INPTIC dispose de 11 salles de classe d'une capacité moyenne de 30 personnes chacune. Environ 491 étudiants y sont inscrits pour l'année académique 2016/2017. L'INPTIC utilise 83 vacataires pour assurer ses formations.

Enfin, les missions de l'opérateur INPTIC s'effectuent désormais dans le cadre d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) qui comprend 10 objectifs à atteindre.

Travail avec l'opérateur

Le travail avec l'opérateur s'effectue sur la base d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) formalisé.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	130 280 000	130 280 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	321 093 345	305 038 678
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	451 373 345	435 318 678

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

De manière générale, les différentes tranches qui ont été reçues sur les mises à disposition n'ont pas suffi à satisfaire une grande partie des besoins de l'INPTIC. La contribution au financement des emplois de l'opérateur ne prend pas en compte la réalité des besoins en personnel.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Faire progresser le taux de réussite des étudiants en formation initiale. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : IPTIC				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'étudiants en formation initiale au début de l'année universitaire	376	504	502	-2
Indicateur 2 : évolution du nombre de classes ouvertes	11	22	11	-11
Indicateur 3 : nombre d'étudiants ayant abandonné dans l'année le cycle triennal de formation initiale	0	0	0	0
Indicateur 4 : nombre d'heures d'enseignement en formation initiale effectivement dispensées dans l'année (1ère, 2ème et 3ème année)	5896	15000	10 000	-5000
Indicateur 5 : nombre d'étudiants ayant obtenu un stage / nombre d'étudiants ayant besoin d'un stage	90 %	90%	90%	0%
Indicateur 6 : nombre d'étudiants en formation initiale ayant réussi leurs examens de fin d'année / nombre d'étudiants inscrits en formation initiale	90 %	90%	90%	0%

Objectif O/P1.2 : Permettre aux étudiants en formation continue diplômante d'aller jusqu'au bout de leur cursus Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'étudiants effectivement en formation continue diplômante	0	16	16	0

Le résultat a été atteint.

Objectif O/P1.3 : Développer l'activité de formation continue qualifiante et les recettes qu'elle génère. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre total de formations spécialisées qualifiantes proposées aux entreprises et aux administrations	50	50	0	-50
Indicateur 2 : nombre de sessions de formation spécialisées en formation continue animées dans l'année (modules ciblés de formation, ateliers de formation, séminaires de formation)	0	30	0	-30
Indicateur 3 : nombre de participants à des formations spécialisées en formation continue dans l'année (modules ciblés de formation, ateliers de formation, séminaires de formation)	0	250	0	-250
Indicateur 4 : recettes globales issues de l'animation de formations spécialisées dans le cadre de la formation continue	0		0	-
Indicateur 5 : recettes issues de l'animation de formations spécialisées dans le cadre de la formation continue pour des fonctionnaires en poste	0	1 300 000	0	-1 300 000

Les résultats annuels liés à l'objectif N°3 n'ont pas été atteints du fait des difficultés budgétaires rencontrées au cours de l'année 2016 qui n'ont pas permis la construction des salles de classe.

Objectif O/P1.4 : Développer de nouveaux partenariats et rendre les partenariats signés plus actifs. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de nouveaux partenariats signés dans l'année	2	4	0	-4
Indicateur 2 : nombre total de partenariats signés en cours (actifs et non actifs)	28	32	32	+4
Indicateur 3 : nombre de partenariats effectivement actifs (partenariats pédagogiques, partenariats d'appui, partenariats financiers, clients partenaires)	25	29	25	-4

Objectif O/P1.5 : Parvenir dans l'année à optimiser l'utilisation des équipements de l'INPTIC. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'heures d'utilisation dans l'année du Laboratoire Cisco	250	300	300	0
Indicateur 2 : nombre d'heures d'utilisation dans l'année du Laboratoire des réseaux d'accès	230	370	370	0
Indicateur 3 : nombre d'heures d'utilisation dans l'année du Laboratoire de transmission	60	60	60	0

Objectif O/P1.6 : Créer des événements développant la fréquentation de l'INPTIC par tous les professionnels Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : XXX				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre d'événements organisés dans l'année à l'INPTIC avec des acteurs du monde professionnel	0	5	1	-4
Indicateur 2 : nombre d'événements payants organisés dans l'année à l'INPTIC avec des acteurs du monde professionnel	0	2	0	-2

Objectif O/P1.7 : Poursuivre et engager des projets d'investissement (maintenance, modernisation, extension, création, acquisition) grâce aux financements extérieurs et aux recettes propres)

Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : montant des projets d'investissement en cours de réalisation dans l'année grâce à des financements extérieurs	0	0	0	0
Indicateur 2 : nombre de projets d'investissement engagés dans l'année (maintenance, modernisation, extension, création, acquisition)	0	3	0	-3
Indicateur 3 : nombre de projets d'investissement terminés dans l'année (maintenance, modernisation, extension, création, acquisition)	0	3	0	-3
Indicateur 4 : nombre de salles de classe disponibles	7	12	0	-5

Cet objectif n'a pas été atteint, faute de manque des crédits d'investissement.

AU TITRE DES BESOINS SPECIFIQUES DES PROGRAMMES P2
Pilotage et Soutien, Economie Numérique et Poste

Objectif O/P2.1 : Rattachement dans le PAP 2015 du Programme : Economie Numérique

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Formation en gestion et conduite de projet des agents	0	11	0	-11
Indicateur 2 : Formation en conception et création des contenus numériques	0	11	0	-11

L'objectif n'a pas été atteint du fait des difficultés rencontrées dans la mobilisation des crédits nécessaires dans les délais.

Objectif O/P2.2 : Rattachement dans le PAP 2015 du Programme Poste

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Formation en gestion et conduite de projet des agents	0	10	0	-10
Indicateur 2 : Formation en conception et création des contenus numériques	0	10	0	-10

L'objectif n'a pas été atteint en raison des difficultés rencontrées dans la mobilisation des crédits nécessaires dans les délais.

Objectif O/P2.3 : Rattachement dans le PAP 2015 du Programme Pilotage et Soutien

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de formations réalisées en faveur des ex agents de Gabon Télécom	0	3	0	-3
Indicateur 2 : Nombre des ex agents de Gabon Télécom ayant fait l'objet de formation	0	60	0	-60
Indicateur 3 : Nombre de formation réalisées en faveur des agents en poste au Ministère	0	1	0	-1
Indicateur 4 : Nombre d'agents en poste au Ministère ayant fait l'objet de formation	0	20	0	-20

L'objectif n'a pas été atteint pour les raisons évoquées plus haut

